



Contribution à la relance du dialogue local à Berbérati

Bernard Bonnet

Marion Anvrouin

Marc Dufumier

Awal Mahamadou

Zéphirin Mogba

Mars 2017

• **iram Paris** (siège social)

49, rue de la Glacière 75013 Paris France

Tél. : 33 (0)1 44 08 67 67 • Fax : 33 (0)1 43 31 66 31

iram@iram-fr.org • www.iram-fr.org

• **iram Montpellier**

Parc scientifique Agropolis Bâtiment 3 •

34980 Montferrier sur Lez France

Tél. : 33 (0)4 99 23 24 67 • Fax : 33 (0)4 99 23 24 68

Sommaire

SOMMAIRE	I
RESUME EXECUTIF	V
1. OBJECTIFS ET DEMARCHE	1
1.1. Présentation générale de l'intervention	1
1.1.1. Cadre global de l'intervention	1
1.1.2. Zones d'intervention	2
1.1.3. Activités	3
1.1.4. Perspectives	3
1.2. Objectifs visés par cette première phase	4
1.3. Déroulement et méthodologie de la phase	4
1.3.1. Diagnostic agraire	4
1.3.2. Diagnostic socio organisationnel et amorce de dialogue local	5
1.3.3. Remerciements	6
2. LE CONTEXTE NATIONAL ET LOCAL	7
2.1. Repères socio-historique de la zone d'intervention et des relations entre Agriculture et élevage	7
2.1.1. Au début du 19ème siècle : les invasions Baya et leur résistance contre la France	7
2.1.2. Fin du 19ème siècle et début du 20ème siècle : un renforcement de la présence coloniale aux niveaux militaire, politique et économique	8
2.1.3. L'indépendance	9
2.1.4. Le règne de Bokassa (1966-1979)	10
2.1.5. Les années 80 et 90 : une transition démocratique difficile et des crises économiques et sociales à répétition	11
2.1.6. 2003-2012 : La période Bozizé	12
2.2. Rappel des étapes de la crise	13
2.3. Le sous-secteur d'élevage en République Centrafricaine	15
2.3.1. Le sous-secteur d'élevage en République Centrafricaine avant la crise	15

2.3.2. Les orientations de la politique du gouvernement actuel dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage	17
3. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC DANS LA ZONE D'INTERVENTION	21
3.1. Diagnostic agraire : la situation avant la crise de 2013	21
3.1.1. Un système combinant agriculture extensive, élevage pastoral et exploitation artisanale du diamant	21
3.1.2. Agriculture vivrière manuelle et itinérante	22
3.1.3. Elevage pastoral local à faible mobilité	24
3.1.4. Association agriculture-élevage très limitée	25
3.2. L'exploitation du diamant en lien avec l'agriculture et l'élevage	25
3.3. Situation actuelle par localités visitées : l'amorce d'un retour négocié d'une partie des éleveurs	28
3.3.1. Situation des relations agriculteurs-éleveurs à Nassolé : des craintes persistantes des éleveurs	29
3.3.2. Situations des relations agriculteurs-éleveurs à Gamboula : un retour prudent et négocié	31
3.3.3. Situation à Dilapoko : une réinstallation significative à travers une nouvelle forme d'accord social	31
3.3.4. A Kentzou au Cameroun : une volonté de retour des éleveurs réfugiés mais des inquiétudes sur la sécurité	32
3.4. Diagnostic institutionnel	34
3.4.1. Des autorités locales en grande difficulté pour remplir leurs missions	34
3.4.2. Une place essentielle des autorités coutumières	38
3.4.3. Société civile	39
3.4.4. Des initiatives pour la paix	40
4. ENJEUX ET STRATEGIE	43
4.1. Synthèse des enjeux	43
4.1.1. Une dynamique de retour des éleveurs clairement engagée	43
4.1.2. Mais des risques très importants de réveil des tensions	43
4.1.3. Comment gérer et réguler les mouvements de transhumance en provenance du Nord ?	44
4.1.4. Le passage de l'aide d'urgence à la reconstruction d'une agriculture associant l'élevage	45
4.1.5. L'enjeu de développement d'une gestion équitable et transparente des mines de diamants	47
4.1.6. La sécurité, un enjeu transversal qui exige une mobilisation générale et coordonnée des acteurs institutionnels et des PTF	49
4.1.7. Synthèse du dialogue amorcé à Gamboula entre agriculteurs et éleveurs	50
4.2. Orientations et recommandations stratégiques	51

4.2.1. Stratégie à court terme : une articulation qui demeure indispensable entre aide d'urgence et appui au relèvement	52
4.2.2. Stratégie à moyen terme	56
4.3. Conclusion	57
5. ANNEXES	58
5.1. Bibliographie utilisée	58
5.1.1. Origines de la crise	58
5.1.2. Sortie de crise Articulation humanitaire/développement Stratégies des bailleurs	58
5.1.3. Agriculture et réconciliation	58
5.1.4. Elevage / pastoralisme	59
5.1.5. Mécanisme de gestion des conflits, de médiation et de réconciliation	60
5.1.6. Retours des déplacés internes et des réfugiés	60
5.1.7. Autres	60
5.2. Liste des personnes rencontrées	61
5.3. Perspectives et enjeux de reconstruction d'une agriculture associant l'élevage (Marc Dufumier)	67
5.3.1. Reconstruire l'économie agricole du pays	68
5.3.2. Les cultures maraîchères et les centres de production de semences	71
5.3.3. Vers une plus grande association agriculture – élevage	72
5.4. Compte rendu de l'atelier de Gamboula mercredi 25 janvier 2017	75

Résumé exécutif

Dans le contexte de sortie de crise et de retour des réfugiés du Cameroun dans la région Ouest de la RCA, et sur financement de l'Ambassade de France à Bangui, l'IRAM a initié, en partenariat avec la Croix Rouge France, Echelle, et PU-AMI, un travail de diagnostic et de dialogue, sur la thématique de la réconciliation entre agriculteurs et éleveurs, dans la zone de Berberati et vers la frontière avec le Cameroun (axe Berberati-Gamboula).

Les objectifs étaient les suivants : (i) Conduire des diagnostics visant à **identifier les potentialités de dialogue et de concertation entre les acteurs du territoire** ; (ii) Initier un premier dialogue, à travers notamment un atelier en fin de mission réunissant les différents acteurs, (iii) Elaborer des propositions d'actions à mener dans la zone et sur cette thématique, à court et moyen terme, et amorcer un échange visant à établir des synergies entre les différents acteurs (de l'urgence et du développement). Les zones ciblées sont les sous-préfectures de Berberati et de Gamboula (ville frontière avec le Cameroun, où se concentre une partie des réfugiés/déplacés centrafricains). La mission s'est déroulée en deux grands temps. Un travail de diagnostic agraire réalisé par Marc Dufumier et deux jeunes chercheurs du LERSA, Parfait Taoudera et Grand Bonheur Lopez. A la suite de ce premier diagnostic, l'Iram a mobilisé quatre experts dans l'analyse des relations agriculteurs éleveurs et des besoins en renforcement des capacités pour l'accompagnement du dialogue local.

Synthèse du diagnostic dans la zone d'intervention

Diagnostic agraire. Un système combinant agriculture extensive, élevage pastoral et exploitation artisanale du diamant. La région considérée se caractérise par la combinaison des systèmes d'activités associant de manière variable agriculture manuelle basée sur l'abattis brûlis, exploitation minière et élevage avec une mobilité relativement limitée (et peu de grande transhumance). Globalement il y a une très faible association agriculture – élevage. Dans les exploitations agricoles, on n'observe pratiquement pas de développement de la culture attelée, l'utilisation de la fumure se limite au maraichage mais pratiquement pas utilisée pour les champs... Une délimitation stricte des zones agricoles et des zones de pâturage est organisée dans l'aménagement des espaces par l'administration, avec la volonté à travers cette partition de l'espace, de cloisonner les deux modes de production pour éviter les conflits agro-pastoraux. Pourtant cette logique d'aménagement de l'espace agro-pastoral, n'est pas respectée par les agriculteurs et les éleveurs, et cette approche de partition de l'utilisation des ressources naturelles est aujourd'hui questionnée par les concernés.

Par ailleurs, la partie sud-ouest de la RCA (Mambéré Kadéï, Sangha Mbaéré et Lobaye) abrite d'immenses gisements de diamants bruts. L'exploitation artisanale de cette ressource demeure la plus grande pourvoyeuse d'emplois, de revenus et de développement des activités économiques auxiliaires. La question de la maîtrise de la traçabilité de cette ressource reste entièrement posée. Des circuits de fraude et des mécanismes souterrains de financement se

sont ainsi développés du fait de la faible territorialisation des services étatiques déconcentrés des mines.

Situation actuelle dans les localités visitées : l'amorce d'un retour négocié d'une partie des éleveurs. La mission a pu être menée sur 4 territoires distincts sur lesquels on observe des dynamiques spécifiques.

A Nassolé, dans la Commune de Ouakanga, les retours restent encore limités du fait de craintes persistantes des éleveurs pour leur sécurité. On observe par ailleurs, pour les deux sociétés agraires considérées, agricole et pastorale, la perte de contrôle social d'une partie de la jeunesse, tentée par les activités criminelles, notamment de banditisme. Cependant, les acteurs rencontrés à Nassolé se disent ouverts aux premiers retours des éleveurs, compte tenu notamment de l'intérêt économique de voir se relancer l'économie locale et l'accessibilité des produits animaux. En revanche, les autorités locales soulignent la nécessaire mise en place de nouveaux modes d'aménagement de l'espace agro-pastoral au vu des besoins accrus en terres agricoles. Quant aux anciens *anti-balaka*, ils font valoir leur volonté d'être reconnus formellement dans leur mission d'auto défense à travers un statut spécifique. Ils expriment aussi des attentes vis-à-vis du DDR.

A proximité de Gamboula centre, le retour des éleveurs centrafricains, issus de différents groupes, est bien amorcé, favorisés par les autorités administratives. Les autorités préfectorales indiquent qu'elles accompagnent depuis plusieurs mois ce retour négocié, à travers des échanges avec les ardo. Aujourd'hui, quelques éleveurs sont installés au Sud de Gamboula, sans les familles pour l'instant.

A Dilapoko, village au nord de la Commune de Gamboula, on assiste à une réinstallation significative à travers la mise en place d'une nouvelle forme d'accord social. Après une première phase de fréquentation journalière des pâturages par les troupeaux depuis le Cameroun, ce sont maintenant des retours significatifs qui sont observés. Plus de 1300 éleveurs centrafricains seraient actuellement de retour grâce aux négociations entre ardo Hamidou Kossao et chef de groupe de Dilapoko. Malgré les menaces persistantes notamment liées à la forte criminalité au nord du site, on assiste ici à un début de reconstruction des liens sociaux et la réflexion s'amorce aussi sur le développement de nouveaux modèles agro-pastoraux.

A Kentzou, au Cameroun, les éleveurs affichent clairement une volonté de retour mais continuent à exprimer des inquiétudes sur leur sécurité. De très fortes pertes en bétail auraient été enregistrées par les éleveurs réfugiés, consécutives à différentes causes : défaut d'alimentation, vols, maladies. Seulement une famille sur 7 disposerait ainsi encore d'un troupeau. Au vu de ces constats, 1.500 éleveurs centrafricains seraient candidats au retour, à plus ou moins court terme. Néanmoins, le mouvement de retour demeure conditionné à un retour de la confiance dans la traversée de différents sites jugés sensibles. C'est aussi l'insécurité foncière qui est en débat dans ce groupe d'éleveurs rencontrés.

Diagnostic institutionnel

Des autorités locales en grande difficulté pour remplir leurs missions

Les services techniques de l'Etat, d'une manière générale sur le territoire centrafricain, souffrent de l'insuffisance des moyens matériels, financiers et humains. Dans la zone concernée, il faut noter que les agents affectés à ces services sont globalement effectivement présents, même s'ils sont en sous-effectif, et avec une réelle volonté de travailler. Cependant, ils n'échappent pas à l'insuffisance de moyens techniques et financiers, ne leur permettant pas de fonctionner correctement, de se déployer sur l'ensemble des zones couvertes (très étendues) et de remplir ainsi leurs missions correctement (y compris en matière de règlement des litiges). Ce constat est d'autant plus criant hors de la ville de Berberati et notamment à Gamboula, Commune et chef-lieu de sous-préfecture. On note également, dans ce contexte, un fort isolement des agents, et un manque de coordination inter-services, même si la Préfète de la Mambere Kadeï a commencé récemment à relancer la tenue du Conseil Préfectoral, instance de coordination des services au niveau de la Préfecture, qui ne s'était pas tenu depuis plusieurs années.

Les délégations spéciales. Il y a deux niveaux de Collectivités Territoriales en République centrafricaine : la Région et la Commune. Les régions ne sont pas encore opérationnelles. Quant aux Communes, elles sont administrées par des Délégations spéciales dont les membres sont nommés par le pouvoir exécutifs et ce depuis 1992. Le budget des communes apparaît comme extrêmement limité. Celles-ci n'ont pas bénéficié de transferts financiers de l'Etat depuis plusieurs années, et les ressources propres, qui reposent essentiellement sur la délivrance d'actes d'Etat civil, les taxes de marché, les gares routières et les domaines, ont été fortement impactées par la crise. Les Communes visitées ne disposent pas non plus de documents de planification de leur développement local. Cependant, les Maires semblent relativement présents sur leur territoire, se déplacent régulièrement sur le terrain, et connaissent bien leurs administrés. Ils bénéficient également de la remontée d'informations de la part des chefs de village, de quartier et de groupement, qui eux sont au plus près des populations.

Forces de sécurité et de justice. Même si la zone est considérée comme relativement pacifiée, de nombreux vols, agressions, enlèvements d'éleveurs contre rançon, allant jusqu'aux meurtres, sont signalés, en particulier au nord de l'axe Berberati-Gamboula, et à proximité de la frontière camerounaise. Cet enjeu sécuritaire constitue encore le plus gros obstacle freinant le retour des éleveurs, ainsi que la réconciliation. Or, les forces de police et de gendarmerie disposent de très peu de moyens d'intervention et de déplacements et demeurent sur les grands axes. Dans ce contexte, certaines zones stratégiques demeurent aujourd'hui non couvertes, telle que Amada Gaza en particulier, et on observe une substitution de ces forces par des groupes d'auto-défense non formés, mais auxquels les autorités elles-mêmes font appel pour intervenir dans des situations de violences.

Les autorités judiciaires déconcentrées sont, elles-aussi, aujourd'hui dépassées, avec le même manque de moyens que les autres services, et apparaissent dans ces conditions comme profondément défaillantes.

Des jeux d'acteurs complexes. Lors de la mission, des jeux d'acteurs et des conflits, entre les autorités locales, sont également clairement apparus. Ils semblaient mettre en évidence une complicité entre certaines d'entre elles et les groupes *anti-balaka*, avec l'objectif de monnayer la protection imposée aux éleveurs sur le retour. Ils interrogent sur la capacité de ses acteurs institutionnels à être un moteur réel et positif du dialogue entre les communautés et de la réconciliation. Ils ont également fait apparaître le rôle potentiel des Députés, qui malgré leurs domiciliations à Bangui, semblent assez investis et présents.

Une place essentielle des autorités coutumières. De manière générale, les autorités coutumières conservent un rôle fondamental dans le dialogue entre les communautés et dans le règlement des litiges. Dans le contexte actuel, ils sont en première ligne dans le cadre des négociations en cours afin de préparer les retours progressifs des éleveurs du Cameroun. Les chefs de quartier et de village constituent aujourd'hui les **seuls élus locaux**, ce qui leur confère une légitimité forte vis-à-vis de la population, mais également vis-à-vis des autorités locales. Du côté des éleveurs, les *ardo* ont conservé leur rôle de représentation et également de relais avec les chefs de groupe et avec les autorités locales. La plupart des litiges qui surviennent entre agriculteurs et éleveurs sont toujours aujourd'hui, réglés à l'amiable, avec, ou sans, l'appui de ces autorités coutumières. Compte tenu de la faiblesse des autorités administratives et judiciaires, il semble essentiel que cela puisse rester la règle générale. Cependant, ces autorités coutumières, des deux côtés, semblent avoir fortement perdu l'influence sur une grande partie de leur jeunesse, sortie du système de régulation sociale.

Société civile. La société civile de la zone couverte est constituée essentiellement des organisations paysannes. Du côté des agriculteurs, on constate une faible structuration des organisations ou une structuration qui reste très informelle. Les agriculteurs évoquent des difficultés à se structurer, du fait de lourdeurs administratives. Des modes de solidarités s'organisent de façon ponctuelle et temporaire pour des travaux particuliers. Du côté des éleveurs, ces derniers étaient anciennement bien structurés, à travers la Fédération Nationale des Eleveurs de Centrafrique, y compris au niveau local. Cette fédération est cependant fortement affaiblie depuis quelques années, et a été encore plus fragilisée par la crise. Ses démembrements locaux doivent aujourd'hui se réorganiser. Quant au tissu associatif, s'il est relativement actif à Berberati, il est extrêmement faible à Gamboula. Les associations de jeunes ont également été fortement affaiblies du fait de la mobilisation des jeunes dans les mouvements d'auto-défense, ou dans le banditisme, dès 2011. On observe cependant une plus forte organisation de femmes.

Des initiatives pour la paix. Il convient de noter que la crise a fait émerger des initiatives multi-acteurs, qui ont eu un rôle positif pour limiter les violences. En particulier, la Plateforme pour la paix (née des consultations populaires qui ont précédé le forum de Bangui), à Berberati, qui regroupe à la fois les pouvoirs publics, les religieux, les jeunes, les groupes armés et les femmes, a fait ses preuves et a développé de réelles compétences. Mais

elle a des difficultés aujourd'hui à continuer à exister et à rester légitime dans le nouveau contexte. A Nassolé, il existe également un comité local de Paix, mis en place par le Fonds Mondial Luthérien. Les leaders religieux ont également eu un rôle très important pendant la crise. Ils demeurent aujourd'hui des acteurs engagés, avec un rôle qui peut rester central dans cette nouvelle phase critique pour la reconstruction d'une paix sociale.

Enjeux et stratégie

Une dynamique de retour des éleveurs clairement engagée mais avec des risques importants de réveil des tensions. Il existe une volonté forte des éleveurs centrafricains de revenir dans leur zone d'origine, avec ou sans bétail et une dynamique de retour déjà bien engagée, dans le cadre d'une approche prudente et négociée, notamment entre les *ardo* et les chefs de villages. Des dynamiques exemplaires de dialogue local sont engagées entre *ardo* et chefs de groupe, comme à Dilapoko. Cependant, malgré le travail engagé par les deux parties, cela ne se fait pas sans difficulté. Ces difficultés sont liées notamment au fait que ces retours restent insuffisamment préparés notamment sur la question de récupération des terres et maisons, et que la sécurité des personnes et des bêtes demeurent mal assurée (compte tenu notamment de l'absence de forces de sécurité dans certaines zones du territoire). Quelques dégâts champêtres, ou présomptions de dégâts, comme à Dilapoko, sont le point de départ de nouvelles tensions. Il est nécessaire que les autorités coutumières, et si besoin les autorités locales, soient en mesure d'assurer leur rôle de médiateurs.

D'autre part, l'insuffisance actuelle d'alternatives techniques et économiques pour les jeunes démunis face aux tentations de banditisme et criminalité demeure un des enjeux principaux à relever. Il existe par ailleurs des risques importants liés à une grande faiblesse de la gouvernance au niveau local. Cette faiblesse de la gouvernance est par ailleurs associée à une faible cohérence, coordination et synergie, pourtant fondamentale, des intervenants en faveur de la paix (manque de cohérence des interventions au niveau local, régional et national)

Le passage de l'aide d'urgence à la reconstruction d'une agriculture associant l'élevage. Il conviendra de faire en sorte que les populations rurales et urbaines puissent garantir au plus vite leur propre **sécurité alimentaire**, avec l'assurance de pouvoir disposer en permanence d'une **nourriture abondante, diversifiée et équilibrée** : glucides, protéines, vitamines, minéraux, fibres, antioxydants, etc. Il apparaît notamment urgent de pouvoir procurer des **emplois productifs, rémunérateurs et attractifs**, à la jeunesse désœuvrée qui s'avère de ce fait susceptible d'être aisément enrôlée dans des milices de diverses obédiences.

En ce qui concerne les systèmes de production agricole, il importera de promouvoir préférentiellement les techniques susceptibles d'accroître conjointement les rendements à l'hectare, les surfaces cultivées par actif et la productivité du travail, avec pour objectif d'accroître les volumes produits et les revenus par actif agricole. Il importera d'accroître la rémunération du travail agricole, via des techniques qui permettront d'accroître la

productivité par actif au travail, en allégeant notamment les périodes de pointe de travail, mais **sans remplacer prématurément la main d'œuvre agricole par des machines, au risque, sinon d'accélérer l'exode rural et d'accroître encore davantage l'insécurité.** Les systèmes de production agricole à favoriser ou à promouvoir dès maintenant devront assurer **un développement rural tout à la fois plus résilient et durable.**

L'enjeu de développement d'une gestion équitable et transparente des mines de diamants. Le développement de l'économie artisanale de diamant depuis 1961 a fait de l'agriculture une activité secondaire de survie dans les régions minières du sud-ouest de la RCA. Toutefois, l'hypothèse d'une articulation entre les mines artisanales et l'agriculture est possible par une approche en spirale qui prendrait en compte les variations saisonnières dans la conduite des deux activités, les visions et modes de vie des parties prenantes, la sécurisation des revenus et les opportunités optionnelles en terme de créneaux économiques porteurs pour les jeunes ruraux aujourd'hui victimes des échecs politiques de développement des gouvernements successifs. Les dynamiques endogènes de négociation de retour et d'intégration des éleveurs musulmans avec leurs compatriotes agriculteurs et/ou exploitants miniers chrétiens dans la partie sud-ouest de la RCA soulignent l'enjeu de prévenir l'émergence des risques potentiels d'une fracture sociale nouvelle.

La sécurité, un enjeu transversal qui exige une mobilisation générale et coordonnée des acteurs institutionnels et des PTF. Tout au long des échanges sur le terrain cette question de l'insécurité est systématiquement posée. Cette insécurité est multiforme et interroge encore une grande partie des éleveurs centrafricains qui envisagent le retour sur le territoire. Le retour au développement économique et social de cette région passe indéniablement par une mobilisation générale et coordonnée des acteurs institutionnels et des PTF pour enrayer ces différentes formes d'insécurité.

Orientations et recommandations stratégiques. L'un des objectifs de ce travail était la formulation de recommandations à destination du gouvernement centrafricain et de ses partenaires, afin d'accompagner le processus de réconciliation et de relance économique dans la zone concernée, s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre concrète des stratégies du gouvernement centrafricain et notamment du RCPCA. Il apparaît en effet nécessaire d'intervenir de manière progressive et graduée.

Stratégie à court terme : une articulation qui demeure indispensable entre aide d'urgence et appui au relèvement. Compte tenu des enjeux à court terme liés à la grande vulnérabilité des populations rurales et au retour, relativement rapide, des réfugiés, notamment éleveurs, du Cameroun, il apparaît nécessaire d'intervenir rapidement et simultanément, sur le terrain, sur 4 axes principaux, présentés ci-dessous.

La zone d'intervention s'inscrirait dans l'espace sur lequel le diagnostic a été réalisé au cours de la première phase, soit l'axe Berberati-Gamboula, y compris la commune de Ouakanga (Nassolé, Babaza, Nao).

Consolidation du processus de dialogue. Le dialogue initié lors de l'atelier à Gamboula a permis de lancer une dynamique qu'il nous semblerait nécessaire de poursuivre, en allant plus

loin dans le dialogue et la construction de propositions et de règles, en ciblant certaines catégories d'acteurs.

Un travail de dialogue ciblant la jeunesse des deux communautés : Celui-ci permettrait de faire dialoguer ensemble ces deux jeunes, de faire émerger des idées communes, des initiatives communes en terme d'activités économiques.

Un travail de dialogue ciblant les femmes d'éleveurs et femmes d'agriculteurs pourrait également être amorcé. En effet, les femmes pourraient être des acteurs importants en termes de réconciliation, compte tenu des liens qui existent déjà entre femmes des différentes communautés. L'Organisation des femmes centrafricaines, présente dans la zone d'intervention, pourrait être un acteur important pour l'organisation de ce dialogue. A l'issue de ces 2 ateliers, **un atelier d'échange** d'une journée permettra à des représentantes des femmes et des représentant-e-s des jeunes de rendre compte aux **autorités locales** et aux **autorités coutumières** des principales recommandations issues de leurs échanges.

Organisation d'un dialogue local sur l'aménagement et la gestion de l'espace agro-pastoral. Le **dialogue élargi**, associant, comme à Gamboula, les 2 communautés, mais également, les services déconcentrés, les communes, les autorités coutumières, la société civile, les autorités religieuses, pourrait se poursuivre, mais sur un temps plus long. Un atelier de 2 à 3 jours, pourrait permettre de commencer à définir, de manière partagée, les grandes règles concernant l'organisation et la gestion de l'espace agro-pastoral.

Accompagnement et appui conseil aux deux catégories d'acteurs dans leurs activités économiques. Au-delà du dialogue, il semble également essentiel dès maintenant de commencer à identifier et à promouvoir des innovations et des activités économiques qui rapprochent les deux communautés, et qui permettent également de donner des perspectives aux jeunes. Certaines partenaires locaux pourraient être mobilisés pour accompagner les porteurs d'initiatives économiques, agro-pastorales.

Aide d'urgence et appui à la résilience des populations d'accueil. Parallèlement à ces activités permettant d'amorcer une dynamique de relèvement, voire de développement, il apparaît indispensable de poursuivre l'aide d'urgence, sur la base d'une équité entre éleveurs de retour et les populations d'accueil, afin de ne pas éveiller de nouvelles tensions.

Coordination et capitalisation aux niveaux préfectoral et national. Compte tenu de la diversité des actions à mener, et des partenaires potentiellement mobilisables, il apparaît nécessaire également que soit mené un travail d'appui à la coordination et à la mobilisation des partenaires, au niveau préfectoral tout d'abord. Il importera d'instaurer des liens de coopération avec les partenaires essentiels au relèvement de la région, et en particulier, mais pas exclusivement : la MINUSCA, le HCR et la coopération américaine.

Par ailleurs, il pourrait être envisagé un travail de capitalisation permettant la remontée, au niveau national, des leçons des expériences menées dans le cadre de ce processus dans la région de Berbérati. Pour cela, une articulation avec le processus de dialogue national animé par l'Observatoire Pharos, à la demande du Président Touadera, pourrait être proposée.

Stratégie à moyen terme. A moyen terme, il semblerait intéressant de capitaliser sur cette phase de court terme pour aller progressivement vers un projet de développement local, plus structurant, permettant de co-construire et de consolider une vision du territoire entre les différentes communautés, et avec un axe important accordé à la jeunesse, à sa formation et à son insertion professionnelle. Plusieurs axes pourraient être envisagés mais nécessiteraient d'être largement approfondis :

Etat des lieux de l'accès aux services et infrastructures du territoire. En amont, il s'agit de mener un diagnostic approfondi du territoire, notamment économique et social : situation des écoles et de l'intégration agriculteurs-éleveurs dans le système éducatif, diagnostic sur l'accès à la santé, les potentialités économiques, les acteurs économiques, les activités porteuses...

Animation concertée du développement local du territoire. Sur la base de cet état des lieux, il s'agit d'aller vers un **processus de développement local concerté** (aux niveaux communal, et préfectoral), en travaillant sur la consolidation des espaces de dialogue, la planification locale, le renforcement des capacités des autorités locales (Communes et Services déconcentrés de l'Etat notamment) et le financement de domaines prioritaires identifiés dans le cadre du diagnostic de territoire. **Le dialogue se poursuivrait également dans la gestion des terroirs et l'aménagement de l'espace**, en consolidant la dynamique initiée dans ce domaine lors de la phase de court terme qui aura précédé. L'objectif serait ici de parvenir à des accords locaux adaptés aux nouvelles réalités des activités agro-pastorales.

Appui à la formation et à l'insertion des jeunes. L'insertion professionnelle des jeunes apparaît comme un enjeu essentiel dans la région afin de s'assurer d'une paix durable. Il semble donc fondamental de renforcer l'offre de formation, et développer des activités économiques attractives et innovantes dans l'agriculture ou l'élevage, ou d'autres métiers.

Rénovation et amélioration des infrastructures utiles au développement du territoire. Il s'agirait, en lien avec l'appui à la planification concertée du développement territorial, de contribuer à réhabiliter les infrastructures routières : pistes rurales et ponts en particulier. Outre l'effet positif sur le développement économique du territoire, ce désenclavement permettrait également de renforcer la sécurité sur le territoire, en permettant aux forces de sécurité de se déployer plus facilement sur le terrain.

1. Objectifs et démarche

1.1. Présentation générale de l'intervention

1.1.1. Cadre global de l'intervention

La crise qu'a traversé la RCA depuis fin 2012 a été dramatique, avec de nombreux déplacés et réfugiés (plus d'un million en 2014). Elle a affecté l'économie et le secteur agricole en particulier. Une défiance profonde s'est installée entre groupes sociaux, acteurs des territoires, agriculteurs, pasteurs, commerçants, artisans-miniers, si bien qu'il apparaît difficile pour les populations et les autorités locales de poser les bases d'une réconciliation et d'une relance du développement.

Un atelier a eu lieu à Bangui en mars 2016, animé par le groupe URD, cofinancé par la coopération française, sur le lien entre aide humanitaire et aide au développement. Il a conclu, en particulier, à la nécessité d'apporter un soutien renforcé aux mécanismes de dialogue intercommunautaire et de médiation. Cette rencontre a par ailleurs rappelé que l'aide ne devait pas forcément être matérielle, mais qu'elle pouvait aussi soutenir la recherche de solutions négociées, en particulier autour des problèmes liés au retour, en impliquant les institutions territoriales, « rétablies alors dans leur légitimité ».

Pour parvenir à réengager ce processus vertueux de sortie de crise, il semblait nécessaire d'approfondir les diagnostics agraires et pastoraux, connaître l'histoire et les rapports sociaux, puis de structurer un dialogue au niveau local entre agriculteurs et éleveurs. Au-delà, il est apparu utile de tester des accords sur la gestion des espaces et des ressources naturelles et sur les modalités de partage des droits fonciers (intégration agriculture-élevage).

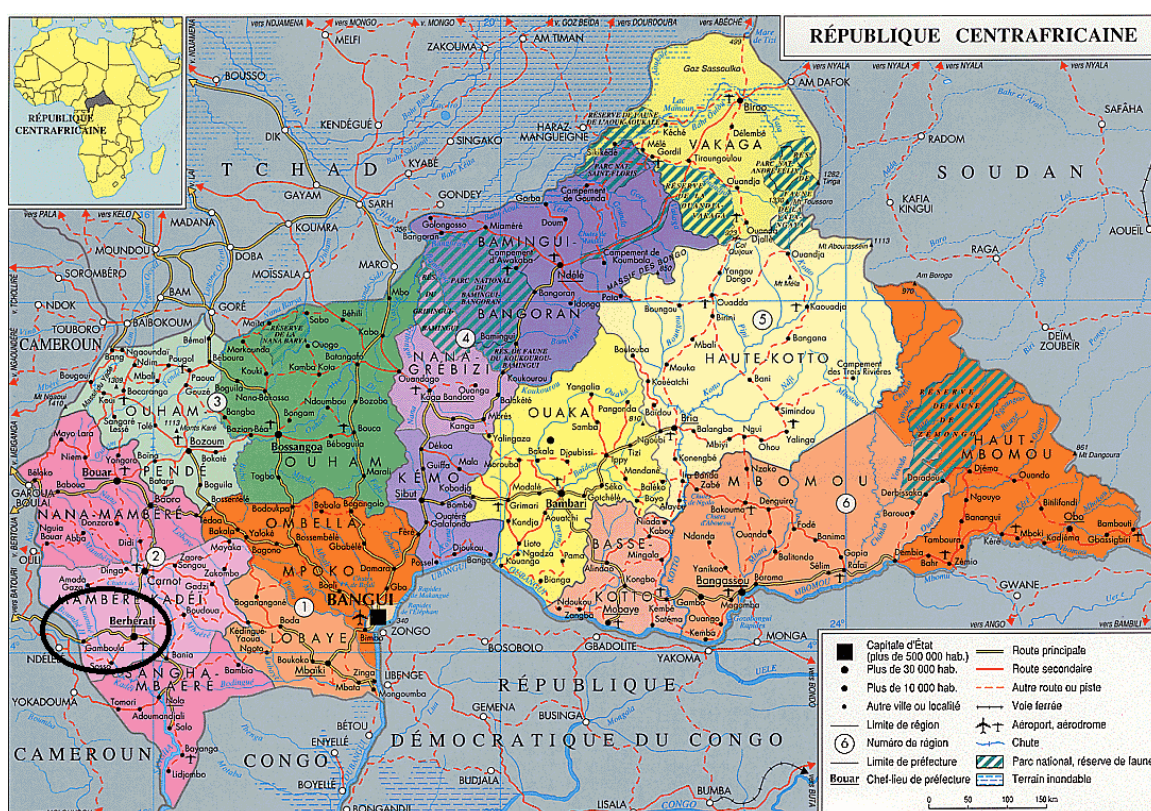
Dans ce cadre, et sur financement de l'Ambassade de France à Bangui, l'IRAM a initié un travail de diagnostic et de dialogue, sur la thématique de la réconciliation entre agriculteurs et éleveurs, dans la zone de Berberati et vers la frontière avec le Cameroun (axe Berberati-Gamboula).

Les objectifs étaient les suivants :

- Conduire des diagnostics visant à **identifier les potentialités de dialogue et de concertation entre les acteurs du territoire** (histoire locale, acteurs en présence, cadres de concertation ou de résolutions de conflits existants, systèmes agraires...)

- Initier un premier dialogue, à travers notamment un atelier en fin de mission réunissant les différents acteurs afin de discuter avec eux des premiers éléments de diagnostics.
- Faire des propositions, aux différents partenaires au développement, sur des actions et programmes plus structurants qui pourraient être menés dans la zone et sur cette thématique, et éventuellement poursuivre les échanges que nous avons eu en tripartite (Croix rouge / PUI / IRAM) sur l'élaboration d'un projet conjoint.

1.1.2. Zones d'intervention

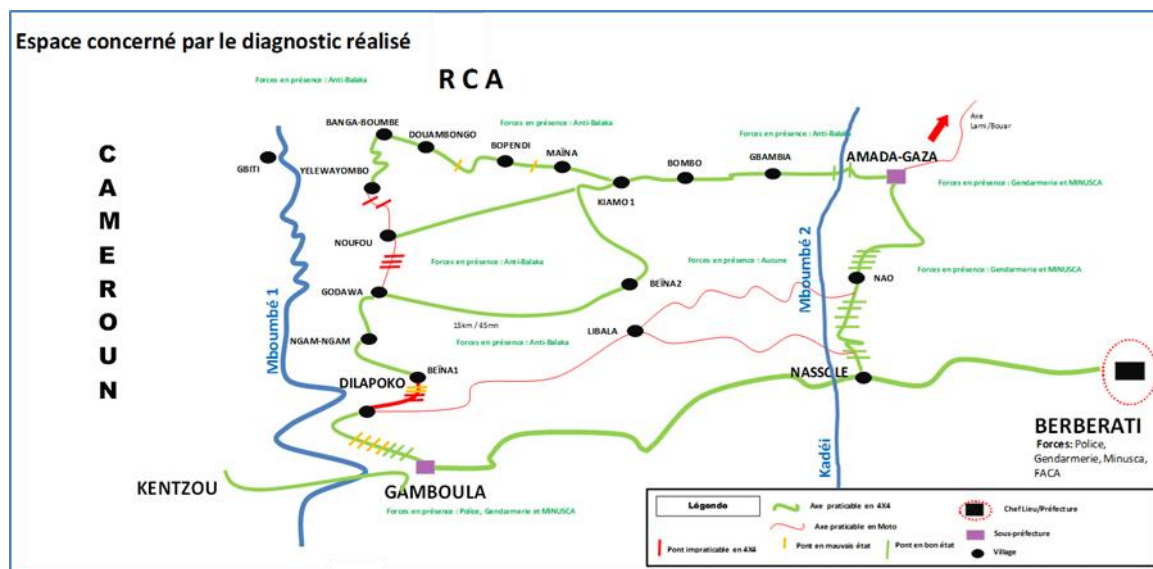


Les zones ciblées (globalement situées dans le cercle noir de la carte ci-dessus) sont les sous-préfectures de Berberati et de Gamboula (ville frontière avec le Cameroun, où se concentre une partie des réfugiés/déplacés centrafricains). Elles ont « l'avantage » de ne pas cristalliser d'enjeux géopolitiques intergouvernementaux forts (comme on peut le vivre dans le Nord du pays avec le Tchad), et d'être relativement sécurisées. Il s'agit par ailleurs d'une zone sur laquelle des retours de réfugiés (notamment éleveurs) du Cameroun sont observés depuis plusieurs mois.

A noter que le projet, vu sa localisation, devrait aussi avoir un impact positif (bien qu'indirect) sur le secteur extractif (réduction des tensions communautaires) et donc sur

l'ensemble de l'économie (Berberati ayant été déclarée « zone conforme » par le processus de Kimberley).

Le schéma ci-dessous construit à partir d'une cartographie des axes frontaliers élaborée par Première Urgence, permet de mieux se représenter l'espace particulier couvert par ce travail de diagnostic.



1.1.3. Activités

Les activités prévues dans le cadre du présent projet étaient les suivantes :

- Poser un diagnostic sur la situation : acteurs en présence, expériences passées de résolution des conflits, facteurs de succès ou d'échec, activités et potentialités économiques, systèmes agraires ;
- Proposer des dispositifs de dialogue adaptés au contexte (en termes de représentation, d'animation, de participation, etc.) ;
- Engager un premier travail permettant d'aboutir à des esquisses d'accords sociaux ou de conventions locales (sur la gestion des espaces et des ressources).

1.1.4. Perspectives

D'ici la fin 2017, l'enjeu sera de créer des synergies entre autorités nationales, scientifiques, ONG et agences UN (HCR, MINUSCA...), afin de monter des opérations de réconciliation croisées via des programmes de développement à moyen et long terme, prenant bien en compte les questions agropastorales.

Il convient de noter par ailleurs que la question de la réconciliation, mais également l'enjeu du relèvement économique constituent deux défis prioritaires du Plan de relèvement et de consolidation de la paix en RCA, adopté à Bruxelles en novembre 2016. Le travail mené dans le cadre de ce projet montre bien que ces deux enjeux ne peuvent être poursuivis de manière indépendante, mais sont intrinsèquement liés.

1.2. Objectifs visés par cette première phase

Cette phase s'est déroulée essentiellement en janvier et février 2017 avec trois grands objectifs :

1. Conduire des diagnostics visant à identifier les potentialités de dialogue et de concertation entre les acteurs du territoire.
2. Initier un premier dialogue, à travers un atelier en fin de mission réunissant les différents acteurs afin de discuter avec eux des premiers éléments de diagnostics.
3. Elaborer des propositions d'actions à mener dans la zone et sur cette thématique, à court et moyen terme, et amorcer un échange visant à établir des synergies entre les différents acteurs (de l'urgence et du développement).

1.3. Déroulement et méthodologie de la phase

La mission s'est déroulée en deux grands temps. Un travail de diagnostic agricole réalisé par Marc Dufumier et deux jeunes chercheurs du LERSA, Parfait Taoudera et Grand Bonheur Lopez. A la suite de ce premier diagnostic, l'Iram a mobilisé quatre experts dans l'analyse des relations agriculteurs éleveurs et des besoins en renforcement des capacités pour l'accompagnement du dialogue local : Marion Anvrouin, Bernard Bonnet, Awal Mahamadou, Zéphirin Mogba.

1.3.1. Diagnostic agricole

Cette première phase, menée par Marc Dufumier, accompagné par des chercheurs du LERSA, et avec l'accompagnement technique et logistique de la Croix Rouge Française et de Première Urgence Internationale, qui s'est déroulée du 7 au 18 janvier 2017, a permis d'établir un diagnostic des systèmes agricoles de la zone concernée par cette étude. Des premiers éléments de recommandations issus de ce travail ont été présentés notamment lors de la conférence à l'Alliance Française à Bangui le mardi 17 janvier.

A noter également que lors de cette première mission, un déplacement a été effectué à Berbérati par le Ministre de l'Elevage et l'Ambassadeur de France, déplacement qui a été très apprécié par les éleveurs, et qui semble avoir incité à de nouveaux retours dans la région.

1.3.2. Diagnostic socio organisationnel et amorce de dialogue local

Cette phase, menée par l'IRAM, avec l'appui de l'ONG Echelle, et de la Croix Rouge Française sur le terrain, s'est déroulée du 16 au 28 janvier 2017, et a consisté en plusieurs activités :

Diagnostic social et organisationnel. Cette étape a démarré par des entretiens institutionnels à Bangui avec les principaux acteurs concernés Ministères de l'Elevage, de l'Agriculture, de la Réconciliation et des Affaires sociales, de l'Intérieur et des Mines et la Fédération Nationale des Eleveurs de Centrafrique (FNEC).

Les experts ont également pu assister à la conférence de Marc Dufumier à l'alliance Française, faisant le lien avec le diagnostic agraire. Des échanges plus approfondis ont également eu lieu avec Marc Dufumier, mais également avec les chercheurs du LERSA ayant accompagné sa mission.

Différents acteurs de la coopération internationale et de l'aide d'urgence ont également été rencontrés : Ambassade de France, Agence de l'AFD, HCR, Croix Rouge Française, projet 3R, Projet ARCOSCAL, ONG Echelle...

Entretiens avec les acteurs institutionnels à Berbérati. L'équipe d'experts s'est ensuite rendue à Berbérati où différents entretiens ont pu être organisés avec différents acteurs institutionnels et associatifs de la région : Préfecture, Mairie, Direction régionale de la réconciliation, ACDA, ANDE, Plateforme de la Paix, religieux, FNEC, CRF, PUI... L'appui de la Croix Rouge Française et de Première Urgence Internationale ont été précieux pour préparer en parallèle la logistique des jours suivants.

Visites et entretiens avec les acteurs locaux sur l'axe Berbérati-Gamboula. Du 21 au 24 la mission a parcouru l'axe Berbérati-Nassolé-Gamboula-Dilapoko-Kentzou en conduisant des entretiens auprès des principaux leaders des communautés (chefs de groupements, maires, responsables de la jeunesse, groupes d'autodéfense, *ardo*), des autorités locales (sous-préfet, maires, député) et des services techniques déconcentrés (Affaires sociales, ACDA et ANDE).

Amorce de dialogue local sur l'association agriculture élevage. Dans le cadre de différentes réunions de groupe tenues sur les différents sites, la mission a identifié un certain nombre de personnes ressources et d'acteurs clefs qui ont été conviés à participer à une rencontre d'échange à Gamboula le 25 janvier. Cet atelier a été présidé par Madame la préfète de la Mambere Kadei, en présence du sous-préfet et du Maire de Gamboula, et

également du Député de Berberati. Au-delà des ministères techniques de l'agriculture et de l'élevage impliqués dans la préparation, ce sont donc les autorités préfectorales et locales qui ont pleinement pris part à cette rencontre réunissant plus de 70 personnes. Il a permis aux différentes parties prenantes de dialoguer sur deux thèmes de questionnement importants :

- Quelle vision construire collectivement de l'avenir partagé entre agriculture et élevage ?
- Quelles contributions pourraient apporter les acteurs institutionnels, coutumiers et la société civile au dialogue local ?

L'objectif de cette rencontre n'était pas de restituer les observations de l'étude, mais davantage de prolonger les questionnements et propositions faites par les acteurs lors des échanges sur le terrain à Berberati, Nassolé, Gamboula, Dilapoko et Kentzou.

Synthèse des observations et propositions avec les acteurs institutionnels à Bangui.

Au retour du terrain, une réunion s'est tenue au Ministère de l'élevage, sous la présidence du Ministre en personne, en présence de ses directions techniques, mais aussi de représentants du Ministère de l'Agriculture, de la Réconciliation et des Affaires sociales, de l'Intérieur, de la FNEC et de l'ONG Marka. Un entretien spécifique a également été organisé par le Ministre de l'Agriculture suivi d'une réunion de synthèse co-organisée par l'Ambassade de France et le HCR et qui a accueilli plusieurs intervenants de l'aide d'urgence : CRF, PUI, MINUSCA, LERSA, Expertise France (projet 3R), Echelle, NRC, ACTED, OCHA, Union Européenne (Fond Békou)...

Entretiens complémentaires à Paris. Des entretiens complémentaires ont également été organisés à Paris avec différents acteurs impliqués sur ces questions de sortie de crise : Centre de crise et de soutien - Mission pour la stabilisation, CRF, AFD, Observatoire Pharos, Benoit Lallau (Université Lille 1, partenaire du LERSA)...

1.3.3. Remerciements

Au terme de ces multiples entretiens et visites de terrain la mission remercie vivement les différents acteurs qui ont contribué activement par leur disponibilité et leurs appuis au bon déroulement de cette phase de l'étude. Merci plus particulièrement à messieurs les Ministres de l'Elevage et de l'Agriculture, à leurs proches collaborateurs, ainsi qu'à l'Ambassade de France à Bangui pour leur accueil et les échanges utiles à la mission. Sur Berberati nos remerciements vont particulièrement à Madame la Préfète de la Manbéré Kadéï, aux services techniques, aux maires et membres des associations œuvrant pour la réconciliation et le développement, ainsi qu'à tous les acteurs rencontrés lors des visites de terrain à Nassolé, Gamboula, Dilapoko, Kentzou et lors de l'atelier de Gamboula.

2. Le contexte national et local

2.1. Repères socio-historique de la zone d'intervention et des relations entre Agriculture et élevage

Certains pensent qu'avant l'arrivée des habitants actuels, la région de Berberati était couverte de forêts habitées par les seuls pygmées, qui sont mentionnés dans les légendes centrafricaines comme les « propriétaires du foncier ». La réalité apparaît toutefois différente.

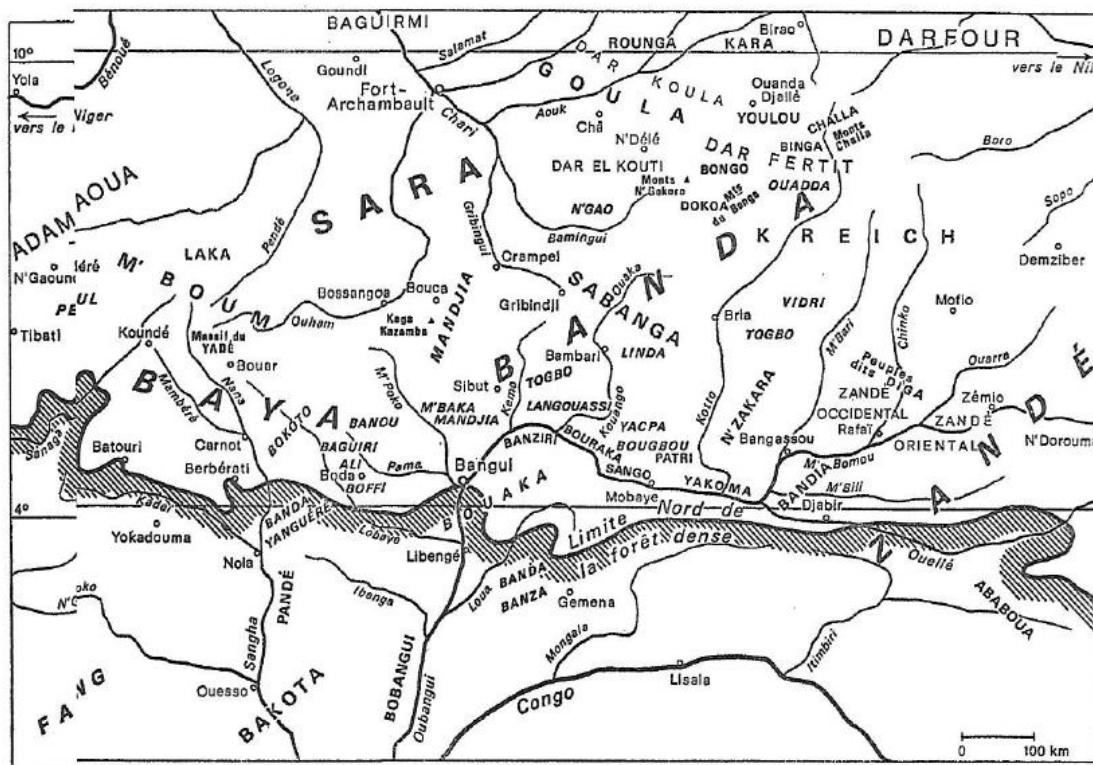
La limite nord de la forêt équatoriale passant juste par Berberati (voir carte du XIX^e, ci-après) a régressé depuis plusieurs siècles d'au moins une centaine de kilomètres, cette région a constitué un lieu de transit ou de terre d'asile. Il est mentionné qu'avant les grandes opérations esclavagistes du XIX^e siècle, la savane centrafricaine présentait un peuplement relativement dense et tout aussi varié qu'actuellement. Les migrations de la première moitié du XIX^e siècle, puis les bouleversements qui ébranlèrent le centre du continent, ont donné naissance à des tribus et des ethnies nouvelles¹.

2.1.1. Au début du 19ème siècle : les invasions Baya et leur résistance contre la France

Pour la partie occidentale des savanes centrafricaines, les invasions Baya constituent un fait historique majeur. Les Baya et les Mboum, les uns proches de la Bénoué, les autres solidement installés dans la région de Ngaoundéré furent victimes de la guerre sainte de Lamido Peul Shehou Ousman Dan Fodio (après 1804). Les guerres foubé provoquèrent de grands déplacements de peuples. Les bayas migrèrent vers l'est et réunis sous le commandement d'un chef suprême (*ouan der fet*) ils s'opposèrent aux lamibe de Tibati et de Ngaoundéré. Vaincus près de Batouri, les bayas se dispersèrent en six groupements dont les bayas-bouli, près de Berberati et de Batouri. Ces invasions bayas, relativement massives, absorbèrent les populations autochtones et donnèrent naissance à une série de peuples nouveaux et individualisés (Biandia au sud de Carnot, Boffi au sud de Boda, Boudiri dans la région de Marali, Ali sur la Pama, Banou près de Yaloké, Mbaka-Mandjia près de Bogangolo.)

Carte au XIX^e siècle (Source : *Histoire générale de l'Afrique noire*, T2, PUF, Paris)

¹ M. Godelier (2010 : 24-25) rappelle que [...] *la tribu constitue une « société » et l'ethnie une « communauté »*. Une ethnie est avant tout une communauté culturelle et linguistique qui confère aux individus une identité particulière qui s'étend bien au-delà de la tribu à laquelle ils appartiennent par la naissance ou l'adoption et s'ajoute à leur identité tribale. Godelier M. *Les tribus dans l'histoire et face aux États*, CNRS Éditions, 2010, 80 p.



Durant la dernière décennie du XIX^e siècle, les Baya ont fait reculer la mission française Fourneau (mai 1891). Les premiers traités passés en 1892 par les explorateurs du Comité de l'Afrique française avec les chefs Banda, Mandjia et Sar assuraient à la France la partie occidentale des savanes centrafricaines. Par les relations avec le lamido peul de Ngaoundéré, les Français purent s'imposer face la résistance des Baya.

Jusqu'en 1900, les savanes oubanguiennes restèrent à l'abri de toute exploitation coloniale proprement dite, les Français donnant la priorité aux expéditions transafricaines.

Au niveau agricole, jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, prédominaient des formes diverses d'agriculture familiale associant généralement des basses-cours et des petits jardins-vergers localisés aux abords immédiats des maisonnées².

2.1.2. Fin du 19^{ème} siècle et début du 20^{ème} siècle : un renforcement de la présence coloniale aux niveaux militaire, politique et économique

Vers 1885, des explorateurs belges du cours inférieur de l'Oubangui posent les jalons géographiques de la future colonisation. Les territoires situés de part et d'autre du fleuve sont partagés ensuite entre la Belgique et la France. En 1889, le premier poste français est fondé,

² Vers quel développement agricole en République centrafricaine ? Réflexions et propositions, de Marc Dufumier et Benoit Lallau, Avril 2016.

appelé Bangui, sur la rive droite de l'Oubangui.

Avec l'année 1900, les premiers agents des sociétés concessionnaires arrivèrent sur l'Oubangui à la recherche de l'ivoire et du caoutchouc. Ils exploitent alors des concessions de milliers de kilomètres carrés de brousse centrafricaine. La **région de Berbérati**, frange nord de la forêt équatoriale à l'époque, correspond à la **zone privilégiée du caoutchouc**. C'est pour son exploitation que les sociétés commerciales investissent cette région. Cette source de richesse est toutefois périodiquement compromise par la concurrence du caoutchouc de plantation. Les autres productions industrielles sont plus marginales (karité, fromager pour son bois, son kapok et son huile, agave, noix de palme) dans cette région durant l'époque coloniale. Le coton est davantage privilégié au centre, à l'est de la savane centrafricaine et bien sûr plus au nord au Baguirmi (sud tchadien actuel).

L'élevage de ruminants dans la région de Berbérati est pénalisé par la pression parasitaire chronique, notamment au niveau des forêts galeries et de leurs proximités. Les troupeaux de transhumants peuls descendent marginalement dans certains espaces septentrionaux dégagés lors des fortes sécheresses, de part et d'autre de l'Oubangui et du Cameroun. **En 1925, on observe cependant l'arrivée des éleveurs Mbororo dans le massif du Yadé (dans la région de Bouar), en provenance de l'Adamaoua, fuyant des exactions.**

En 1905, l'Oubangui-Chari devint colonie française, puis est intégrée à l'Afrique Équatoriale Française (AEF) en 1910. Ce territoire de l'Oubangui-Chari connaît une **colonisation particulièrement brutale avec un travail forcé pratiqué par les sociétés coloniales**. Est alors mise en œuvre une politique coloniale de regroupement des villages, visant à obliger les paysans à s'installer aux abords des pistes rurales afin de faciliter la réquisition de main d'œuvre pour les travaux forcés, politique qui affaiblit également les systèmes agraires traditionnels (les pistes étant construites sur des sols moins fertiles).

Selon Marc Dufumier et Benoit Lallau, ce regroupement, les réquisitions de main d'œuvre et l'exploitation forcée du caoutchouc, se sont traduits par un appauvrissement généralisé des sols et une extension des surfaces consacrées à la culture du manioc, plus adaptée à ce contexte.

2.1.3. L'indépendance

En 1946, Barthélemy Boganda, ordonné prêtre en 1938, représente une des figures emblématiques de l'indépendance centrafricaine. Il est élu député à l'Assemblée nationale française. L'Oubangui-Chari devient territoire d'outre-mer. En 1949, Boganda fonde le Mouvement pour l'Évolution Sociale de l'Afrique Noire (MESAN). Dès 1956, Boganda s'oppose à l'application de la loi-cadre Defferre, redoutant les effets d'un éclatement de l'Afrique Équatoriale Française.

En 1958, le pays devient République centrafricaine au sein de la Communauté française. Boganda, premier ministre, tente de constituer un État d'Afrique centrale avec le Congo et le Tchad. Puis le 29 mars 1959, Boganda meurt dans un accident d'avion, événement dont les origines demeurent encore obscures. David Dacko lui succède en mai 1959 et consolide sa position en faisant dissoudre, en décembre 1960, le principal parti de l'opposition (le Mouvement d'Evolution Démocratique de l'Afrique Centrale (MEDAC), fondé par Abel Goumba, ancien bras droit de Boganda)). Il devient le premier président du pays. **Le 13 août 1960, le pays accède à l'indépendance.**

2.1.4. Le règne de Bokassa (1966-1979)

En 1966, David Dacko est renversé par son cousin, le général Jean-Bedel Bokassa. Selon de nombreux analystes, cela traduisait moins une crise politique qu'une impasse économique (pays isolé, enclavé, peu dense) avec une administration pléthorique et impliquant des dépenses insoutenables. Lorsque le président Dacko voulut imposer une politique d'austérité (baisse des salaires des fonctionnaires), la classe privilégiée renversa une équipe dépourvue de base populaire. Le Colonel Bokassa abroge la Constitution et se déclara président-maréchal à vie. Le président Bokassa a mis l'accent sur une plus grande efficacité de l'État et de l'administration (structuration des ministères clés du Développement, des Travaux publics et de la Fonction publique) mais sans résoudre les problèmes du nouvel État. Les richesses minières sont trop rares, hormis le diamant. Le potentiel forestier reste mal connu à l'époque.

Le développement agricole s'est davantage concentré sur la partie orientale du pays avec la culture du coton (début de mécanisation avec la culture attelée) et l'élevage (avec notamment l'implantation des Mbororos à Bambari) tandis que l'ouest du pays reste plus écarté de fait du développement rural. L'économie du caoutchouc pratiquée à Berbérati s'est considérablement restreinte à cause du coût du transport, et de la concurrence de plantations plus productives et ouvertes à l'exportation (sud Cameroun, Gabon, Congo, etc.). L'agriculture itinérante sur abattis-brûlis en faveur de parcelles de tubercules (manioc) et de céréales (mil, sorgho) domine donc le paysage agraire de l'ouest. L'élevage extensif transhumant reste encore épisodique et tactique (repli en cas de sécheresse), plus que saisonnier et annuel. **On voit apparaître cependant progressivement, avec l'augmentation rapide des effectifs animaux, des tensions entre agriculteurs et éleveurs, tensions que les pouvoirs publics tentent d'endiguer, notamment par une partition relativement rigides des espaces en délimitant des « communes d'élevage » (à partir de 1962) et des « corridors de transhumance », principalement à l'ouest et au centre du pays.**

Le congrès extraordinaire du "MESAN rénové" tenu le 04 décembre 1976 proclame l'Empire centrafricain. Le maréchal Bokassa devient l'empereur Bokassa 1^{er} le 4 décembre 1977. La

liberté d'expression est supprimée et les opposants sont jugés par des tribunaux militaires et, pour un grand nombre, condamnés à mort.

En 1979, une intervention de l'armée réprime des manifestations de lycéens. De nombreux écoliers sont emprisonnés ou massacrés par la garde impériale et une commission d'enquête conclue à la responsabilité directe de Bokassa dans le massacre.

En Septembre 1979, Bokassa est renversé. L'ancien président Dacko le remplace.

2.1.5. Les années 80 et 90 : une transition démocratique difficile et des crises économiques et sociales à répétition

En février 1981, le pouvoir rétablit certaines libertés démocratiques et accepte le principe du multipartisme. En mars 1981, Dacko remporte l'élection présidentielle, devançant Ange-Félix Patassé. Dès septembre 1981, le coup d'État dirigé par le général André Kolingba chasse David Dacko du pouvoir. À l'exception du Rassemblement Démocratique Centrafricain (RDC, nouveau nom du MESAN), les partis sont à nouveau interdits en mars 1982. Un référendum, tenu en novembre 1986, confirme Kolingba à la tête du pays pour six ans.

En 1992, sous la pression de l'extérieur, Kolingba accepte la tenue d'élections pluralistes mais annule les résultats, invoquant des irrégularités. Le général Kolingba amnistie et libère Bokassa. En 1993, l'élection d'Ange-Félix Patassé à la présidence est proclamée.

Une crise économique et sociale se déclare avec de retards de paiement des salaires des agents de la fonction publique. Des mutineries éclatent au sein de l'armée en avril et mai 1996. Après avoir conclu un accord avec les mutins, le pouvoir annonce la formation d'un gouvernement d'union nationale. La tentative d'éloigner de Bangui les militaires putschistes entraîne un nouveau soulèvement qui fût réprimé. En Janvier 1997, les accords de Bangui aboutissent à la formation d'un nouveau gouvernement et à la mise en place d'une force africaine de surveillance des accords de Bangui (MISAB). Puis en avril 1998, la MISAB est remplacée par une mission des Nations-Unies en République centrafricaine (MINURCA).

Après les élections législatives en décembre 1998, le président Patassé nomme comme nouveau Premier ministre Anicé-Georges Dologuélé. Ce dernier compose un Gouvernement d'Action pour la Promotion de la Démocratie (GAPD). Le président sortant, Ange-Félix Patassé, est réélu pour un second mandat de six ans à la présidence de la République centrafricaine.

Dans la même période, un **programme d'ajustement sectoriel agricole** (entre 1986 et 1992) a renforcé la réduction des surfaces cultivées en cotonnier³ et en café, compte tenu de la faiblesse de la rentabilité.

2.1.6. 2003-2012 : La période Bozizé

Au 15 mars 2003, un coup d'État à la tête duquel se trouve le général François Bozizé renverse et remplace Ange-Félix Patassé (avec l'appui des bandits coupeurs de route baptisés Libérateurs). En lieu et place de la Constitution de janvier 1995 suspendue par les nouvelles autorités, deux actes constitutionnels vont régir l'État centrafricain pendant la période de transition.

Dans la même période, la situation sécuritaire du pays s'est dégradée avec l'émergence d'un important banditisme (coupeurs de routes apparus dans les années 80, puis se sont développés entre 1990 et 2000, anciens mercenaires démobilisés, banditisme lié à l'appauvrissement général), provoquant un premier flux de réfugiés en direction du Cameroun de 2005 jusqu'en 2009 environ. A cette période, le Président Bozizé a largement recours aux milices d'auto-défense villageoises, dans la lutte contre les zarginas⁴ (coupeurs de route). Certaines de ces milices reçoivent alors des munitions de la part des autorités. La LRA pénètre également le territoire centrafricain, à l'est, à partir de février 2008. Les années 2000 sont également marquées par une instabilité importante au Nord-Ouest et au Nord-Est.

Le 13 mars 2005, une élection présidentielle a lieu dans laquelle se présentaient, entre autres, François Bozizé (déjà chef de l'État), l'ancien président André Kolingba, et l'ancien vice-président Abel Goumba. Les candidatures de plusieurs autres candidats, dont celles de Charles Massi du FODEM, de l'ancien Premier ministre Martin Ziguélé, de l'ancien ministre et ancien Maire de Bangui Olivier Gabirault et de Jean-Jacques Démafouth ont été refusées par la commission électorale avant la médiation gabonaise et les accords de Libreville. Suite à ces accords, seule la candidature de l'ancien président Ange-Félix Patassé a été définitivement rejetée par la commission électorale.

³ Cette chute du coton avait déjà été engagée antérieurement aux ajustements structurels à partir de la réforme agraire des années 1970 décidée par Bokassa ((cf. atlas PRASAC/CIRAD de 2003, Christian Fargeot et al.)

⁴ Les *zargina* sont des bandits de grand chemin, transfrontaliers, qui opèrent, en RCA et au Cameroun notamment, le visage masqué, auparavant maquillé de bleu (couleur traduite par *azraq* en arabe littéraire, d'où le nom de *zargina*). Initialement, les bandes de zarginas étaient constitués surtout d'ex-militaires tchadiens, arabophones. Les éleveurs Mbororos sont victimes de ces bandits, mais nombre de jeunes mbororos se sont également engagés dans ces mouvements criminels. Pour en savoir plus, voir notamment les travaux de Christian Seignobos, par exemple : [*Le phénomène zargina dans le nord du Cameroun Coupeurs de route et prises d'otages, la crise des sociétés pastorales mbororo*](#), *Afrique contemporaine* 2011/3 (n° 239)

2.2. Rappel des étapes de la crise

En 2012, un an seulement après la réélection de Bozizé pour un nouveau mandat, des tensions éclatent. Le régime est soupçonné de vouloir modifier la Constitution pour se maintenir au pouvoir. **En Août 2012**, la Coalition *seleka* est constituée, elle réunit plusieurs mouvements politiques d'opposition qui réclament le départ du Président Bozizé, avant de décider de prendre le pouvoir par les armes. **Le 10 décembre 2012**, les hostilités sont alors enclenchées dans le Nord du pays. Plusieurs colonnes de rebelles font route vers Bangui. Compte tenu de la grande faiblesse de l'armée, le régime vacille. Des milices se créent à Bangui pour barrer la route à la *Seleka*.

Le 11 janvier 2013, un Accord de Paix est signé à Libreville et prévoit des élections législatives sous douze mois et diverses autres dispositions, dont la nomination d'un premier ministre issu de l'opposition et le maintien au pouvoir de Bozizé jusqu'en 2016, terme de son mandat.

En février 2013, la crise éclate cependant véritablement. Bozizé tarde à mettre en œuvre les résolutions de l'Accord et la *Seleka* reprend alors sa marche vers Bangui. Le 24 mars, Bangui est prise et Bozizé en fuite est remplacé par Djotodja.

Suivent neuf mois de pillage et de massacres dans l'ensemble du pays qui amènent la communauté internationale à faire pression sur les Etats d'Afrique centrale. En parallèle des exactions des *Séléka*, les milices *anti-balaka*, issues des milices d'auto-défense appuyées par Bozizé en 2009 pour lutter contre les coupeurs de routes sévissant en direction du Tchad et du Cameroun, s'activent également. Traditionnellement plutôt animistes, ils sont rejoints, en mars 2013, par des chrétiens désireux de se venger des violences commises par les hommes de la *Seleka*, mais aussi par des anciens FACA.

Le 5 décembre 2013, une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies autorise à l'unanimité le déploiement de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique, sous conduite africaine (MISCA), pour une durée initiale de 12 mois. La MISCA est appuyée par les forces françaises, avec le déploiement de l'opération « Sangaris », en même temps que s'engage la « bataille de Bangui » entre *anti-balaka* et *Seleka*, qui fait de nombreuses victimes tant dans les quartiers musulmans que dans les quartiers chrétiens.

Une rencontre est organisée au Tchad le **11 janvier 2014**, à laquelle Djotodja et son premier ministre sont conviés, et se voient alors contraints de démissionner.

Le 20 janvier 2014, le Conseil national de la Transition élit Catherine Samba Panza, ancienne maire de Bangui, à la Présidence transitoire de la Centrafrique.

Cela ne met pas fin aux violences, lesquelles restent très fortes jusqu'en juillet-Aout 2014. Dans un rapport publié le 1^{er} novembre 2014, l'ONU estime que les violences ont fait 3 000

morts entre le 5 décembre 2013 et le 14 août 2014. Sur cette période les *anti-balaka* seraient responsables de la mort de 854 civils et de 7 travailleurs humanitaires tandis que la *Seleka* aurait tué 610 civils et 7 travailleurs humanitaires.

Après un début difficile, l'action des forces d'abord africaines, puis onusiennes, appuyées par l'opération française Sangaris, permit, peu à peu, de stabiliser la situation, avec des progrès significatifs de la situation sécuritaire au printemps 2014.

Dans la région de Berbérati, mais plus largement, sur une grande partie de la frontière avec le Cameroun, les pasteurs restants, mais également les commerçants, ont alors fui la région pour sauver leur capital sur pied et leur vie. En janvier et février 2014, ce sont ainsi des milliers de réfugiés, éleveurs et commerçants, qui ont afflué à la frontière camerounaise.

Du **4 au 11 mai 2015** se tient le **forum de Bangui pour la réconciliation**, précédé de consultations populaires dans tout le pays. Il vise à créer les conditions d'un climat apaisé d'ici la fin de la transition, tout en posant les jalons de la reconstruction politique, économique et sociale du pays. Il a abouti à la signature, par les groupes armés représentés, d'un accord de paix précisant les conditions et modalités de leur désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR), ainsi que d'un engagement à libérer les enfants-soldats présents dans leurs rangs.

Sur le plan politique, les participants du forum se sont accordés sur un « Pacte républicain » en vue de poursuivre le redressement du pays sous la présidence de Catherine Samba-Panza. Ce Pacte proscrit notamment toute possibilité d'amnistie et regroupe une série d'engagements en matière de justice, de gouvernance et de développement.

Fin septembre 2015, à Bangui, une flambée de violence reprend, provoquée par des radicaux des deux camps cherchant à faire échouer le processus de sortie de crise. Ce regain de violence fait craindre une remise en cause des avancées obtenues jusque-là. La MINUSCA, épaulée par Sangaris, parvient à faire cesser ces troubles et la situation sécuritaire s'apaise.

Fin novembre 2015, la visite du pape François à Bangui, marquée par des temps forts comme la visite à la grande mosquée du KM5 (quartier musulman) pour souligner l'exigence de concorde entre communautés, consolide la tendance à l'apaisement. Fin décembre 2015, une action conjointe des autorités tchadiennes et de l'Organisation de la coopération islamique auprès de Noureddine Adam, chef du groupe armé ex *Seleka* le plus radical, amène celui-ci à accepter la tenue des élections dans les zones qu'il contrôle (au Nord du pays), alors que le FPRC avait troublé la tenue du référendum constituant, le 13 décembre.

Le **processus électoral**, objectif central de la transition en plus de la Paix, bien que reporté à plusieurs reprises compte tenu des difficultés techniques, financières et sécuritaires, a pu être engagé avant fin décembre 2015, selon l'échéance fixée par la Communauté Économique des États d'Afrique Centrale, et endossée par les Nations-Unies et l'Union Africaine.

Le **référendum du 13 décembre 2015** voit l'approbation du projet de Constitution (93% des suffrages exprimés), avec une participation de 39%, convenable compte tenu d'un enjeu perçu comme abstrait. Le **premier tour des élections présidentielle a lieu le 30 décembre 2015**. Deux candidats (Anicet Dologuélé, 23,7 %, et Faustin Touadéra, 19 %) se détachent des 28 autres candidats. La participation est de 79%, chiffre exceptionnel en RCA. Combiné à ce scrutin, le premier tour des législatives, plus complexe à organiser est, par la suite, annulé par la cour constitutionnelle.

Le **second tour de la présidentielle a lieu le 14 février 2016**, combiné au premier tour (organisé à nouveau) à celui des législatives. La cour constitutionnelle confirme, le 1er mars, la nette victoire de M. Touadéra, avec 63% des suffrages, contre 37% pour M. Dologuélé, qui reconnaît sa défaite. La participation, jugée satisfaisante, se situe à 61%. Concernant les législatives, 45 candidats (il y a 140 circonscriptions) sont élus dès le premier tour. Le scrutin est annulé dans dix circonscriptions, qui feront l'objet, ultérieurement, d'élections partielles.

Le second tour des législatives se déroule le 31 mars. La Cour constitutionnelle en proclame le 23 avril les résultats définitifs. La participation s'élève à 45%.

La séance inaugurale de l'Assemblée nationale a lieu le 3 mai. Le 6 mai, elle élit son président, en la personne de Karim Meckassoua, ancien ministre, avec 52% des voix des députés.

2.3. Le sous-secteur d'élevage en République Centrafricaine

2.3.1. Le sous-secteur d'élevage en République Centrafricaine avant la crise

L'élevage centrafricain a connu un développement rapide favorisé par les importantes disponibilités en pâturages et en eau, faisant de ce pays qui était importateur net de bétail au début des années 1970, un exportateur de bovins principalement vers le Cameroun, le Nigéria et la RDC.

Après l'accession du pays à l'indépendance, le Gouvernement centrafricain et la Communauté internationale, dont l'Union européenne, ont en effet financé à partir de 1960 de très importantes actions de développement qui ont permis cet essor remarquable de l'élevage bovin centrafricain :

- création de communes rurales d'élevage administrées par des chefs coutumiers Peuhls agréés par l'administration dans les zones du nord-ouest et du sud-est où l'élevage était l'activité dominante à l'époque ;

- mise en place d'infrastructures zoo-sanitaires dans ces zones : centres vétérinaires, bains détiques ;
- organisation de campagnes de vaccination, soins gratuits aux animaux, application de mesures très rigoureuses de police sanitaire et de réglementation des transhumances ;
- création de stations de recherches vétérinaires et zootechniques, de ranches de sélection et de transit, de centres de dressage pour la traction animale ;
- importation de 15 000 bovins trypanotolérants distribués en métayage aux agriculteurs ;
- formation de techniciens supérieurs à l'étranger, et de techniciens moyens dans un collège national spécialisé.

Le sous-secteur de l'élevage est ainsi de fait dominé par un cheptel bovin transhumant, avec un effectif qui était estimé en 2003 à 3.348.000 têtes (BEAC, juillet 2003) auquel il faut ajouter environ 150.000 bovins trypanotolérants, propriétés d'agro-éleveurs qui pratiquent la culture attelée (ANDE, suivi évaluation et statistique).

Ce cheptel représente 98% de la production de viande bovine et 100% de la production laitière du pays. Les terres de pâturages et de parcours totalisent 16 millions d'hectares et sont capables de supporter jusqu'à 5 millions de têtes de bovins. Elles sont loin d'être pleinement exploitées.

En matière d'hydraulique pastorale, le pays ne dispose que de 10 retenues à vocation d'abreuvement pour le cheptel transhumant. Ces retenues d'eau sont des bassins aménagés auprès des cours d'eau situés le long des parcours de transhumance.

A noter également que le pays a connu un processus de structuration des éleveurs assez exceptionnel qui a longtemps fait référence dans la sous-région avec la constitution de la FNEC en 1985. La Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains⁵ est une organisation socioprofessionnelle du sous-secteur d'élevage, reconnue comme un établissement d'utilité publique.

Avant la crise, les villes de Yaloké, Bouar, Bozoum, Bambari, Bria et Bangassou abritaient ainsi les 6 coordinations régionales de l'Animation Mutualiste, correspondant au découpage administratif actuel du pays en régions (1, 2, 3, 4, 5 et 6). Dans chaque région un coordonnateur de l'Animation Mutualiste était chargé d'organiser le travail des animateurs en fonction des directives de la FNEC. La force d'action de la FNEC résida alors dans son réseau d'animateurs et animatrices répartis dans les 6 Coordinations Régionales dirigées chacune par un coordonnateur régional. Il existait ainsi en 2011-2012, 249 GIP/GIAP fonctionnels regroupant 5.587 membres.

⁵ Voir encadré en 3.4.3

2.3.2. Les orientations de la politique du gouvernement actuel dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage

Nous reprenons ici un extrait de la déclaration de politique générale du gouvernement présentée à l'Assemblée Nationale en juin 2016 qui présente les priorités du gouvernement centrafricain en matière de relance des activités agro-pastorales⁶.

Avec une population d'à peine 4,7 millions d'habitants pour une superficie de 623.000 km², la République Centrafricaine dispose de ressources naturelles abondantes et un climat très favorable à l'agriculture de type pluvial dont les cycles culturaux sont relativement longs.

Le pays dispose de toutes les potentialités pour le développement d'une agriculture et d'un élevage contribuant fortement au développement local et national. Malheureusement la transformation en richesses susceptibles de satisfaire les besoins des populations sont faibles.

La RCA dispose de plus de 15 millions d'hectares de terres cultivables dont 700.000 seulement sont exploités annuellement, 1,9 millions d'hectares de terres irrigables dont 635 hectares seulement sont valorisés, Le climat est varié et comprend du sud au nord une zone guinéenne de forêt dense, large en moyenne de 100 km, une zone soudano-guinéenne de savane arbustive, large de 300 km, une zone soudano-sabélienne de savane, large de 150 km, et une zone sabélienne de steppe à la pointe nord-est.

La pluviométrie moyenne varie de 900 à 1 500 mm, et la saison sèche dure entre six mois au nord et dix mois au sud.

Il est aussi important de rappeler que le secteur agricole fait face à des faiblesses et contraintes telles que la persistance de l'insécurité dans les zones rurales, le faible niveau de la production et de productivité agricole et de commercialisation, la précarité du cadre de vie, l'insuffisance d'un mécanisme de financement du secteur, l'inadéquation du cadre institutionnel et enfin la faible valorisation du rôle de la femme dans le développement rural.

Le Gouvernement⁷ entend assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population, accroître la contribution de l'agriculture à l'économie nationale, ainsi que la réduction des importations alimentaires et améliorer le revenu des producteurs. La réalisation de ces objectifs se fera selon les axes stratégiques du développement du secteur agro pastoral suivants :

1. *La relance durable de l'agriculture et développement économique ;*
2. *L'agriculture, un facteur de réconciliation nationale ;*
3. *L'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat des jeunes pour la modernisation de l'agriculture ;*

⁶ Cette déclaration est issue d'une feuille de route pour la relance de l'agriculture (2016-2018), fruit de 2 années de travail, pilotées par Marie-Noëlle Koyara, ministre d'Etat chargée de l'agriculture du temps de la transition, puis par Honoré Feizouré, qui lui a succédé au même poste après la mise en place du Gouvernement Touadéra⁶.

⁷ DECLARATION DE POLITIQUE GENERALE DU GOUVERNEMENT, Par S.E M SIMPLICE MATHIEU SARANDJI, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Bangui, le 07 Juin 2016

4. *La gouvernance et la compétitivité de l'agriculture.*

a. L'agriculture comme facteur de réconciliation

Il s'agit là d'un axe central consacré à l'Agriculture comme facteur de réconciliation nationale, afin de contribuer pleinement à la restauration de la cohésion sociale entre agriculteurs et éleveurs. Le Gouvernement veut mettre l'accent pour cela sur cinq grands types d'action :

- L'appui équitable à la recapitalisation des exploitations agricoles et d'élevage ;
- Le renforcement des échanges intercommunautaires afin de rétablir les liens traditionnels fragilisés;
- La promotion de l'intégration entre l'agriculture et l'élevage par la valorisation des fumures organiques, les résidus des récoltes, l'utilisation des sous-produits d'abattage ;
- La gestion concertée de l'espace rural sur la base de mécanismes adoptés par les acteurs locaux et particulièrement des couloirs de transhumance ;
- La communication pour un changement de comportement en vue d'atténuer la stigmatisation intercommunautaire.

L'agriculture peut enfin également contribuer significativement à la consolidation de la paix, par les potentialités que le secteur agricole peut offrir pour la réinsertion durable des ex-combattants. Notons que pour cela, une attention particulière sera accordée à l'accompagnement du processus de désarmement, démobilisation, réinsertion et rapatriement (DDRR) dans le domaine agricole.

b. Insertion professionnelle des jeunes pour la modernisation de l'agriculture

S'agissant du troisième Axe relatif à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat des jeunes pour la modernisation de l'agriculture, la vision du gouvernement est d'amorcer la modernisation de l'agriculture en s'appuyant sur les jeunes entrepreneurs appelés à prendre la relève d'une population active vieillissante. A cet effet, l'accent sera mis sur :

- *La promotion d'entreprises à base communautaire telle que les coopératives ;*
- *L'éducation, la formation et la professionnalisation de jeunes ;*
- *La mise en place d'un dispositif d'accompagnement pour la préparation des plans d'affaires, la réalisation des investissements, la gestion et la professionnalisation des coopératives ;*
- *Le développement d'un partenariat public-privé pour lever la contrainte de financement des investissements à moyen et long terme à des conditions souples ;*
- *La création d'agropoles dans lesquels seront installées, les coopératives ;*
- ...

c. Sous-secteur de l'élevage

Concernant le sous-secteur de l'élevage, le Gouvernement affiche la volonté de produire plus et mieux dans ce secteur qui a subi beaucoup de dégâts dans ses structures d'encadrement et dans le milieu des professionnels.

Réforme institutionnelle et productive à la sortie de crise. Dans ce domaine, la vision du gouvernement est surtout de moderniser le secteur de l'élevage par des réaménagements dans les systèmes de production, de commercialisation et de transformation des produits. Les systèmes traditionnels pratiqués jusque-là ont aidé le pays à assurer à peine son autosuffisance alimentaire en produits carnés. Mais le gouvernement considère qu'ils ont prouvé leurs limites pour assurer la sécurité alimentaire pendant les périodes de crise et pour créer des marges pour les échanges commerciaux sur les marchés sous régionaux et régionaux.

Accueil des éleveurs centrafricains déplacés ou réfugiés. Sur le plan de la relance des activités productives, des dispositions seront prises pour accueillir les éleveurs centrafricains déplacés internes ou réfugiés en attente de retour. Un recensement sommaire des éleveurs et leurs troupeaux et un plan d'actions pour relancer les activités pastorales seront mis en œuvre.

Régulation de la transhumance. Des mesures seront prises pour réglementer les déplacements des éleveurs et de leurs troupeaux d'une zone à une autre qui entraînent la dégradation des pâturages et l'envahissement des terres pastorales par des herbes indésirables.

Promotion de l'élevage familial et de l'élevage de petit bétail. Un accent particulier devra être mis sur les élevages de petit bétail car ce sont des élevages d'animaux à cycle court qui sont des sources génératrices de revenus. La promotion sera faite des élevages familiaux et communautaires qui devront constituer le socle des programmes de développement local et régional. Sur le plan de commercialisation et de transformation des produits d'élevage, des améliorations techniques devront être réalisées pour rentabiliser nos produits d'élevage.

Réhabilitation du transport, du commerce du bétail et de la viande. Les transports de bétail de commerce et de boucherie à partir des sites régionaux de regroupement de bétail dûment identifiés et formalisés par des textes ministériels ne se feront désormais que par des véhicules et camions aménagés dans le respect des normes zootechniques et sécuritaires. L'abattoir frigorifique de Bangui devra être réhabilité et modernisé et les bouchers seront formés pour devenir des professionnels dans leurs catégories respectives.

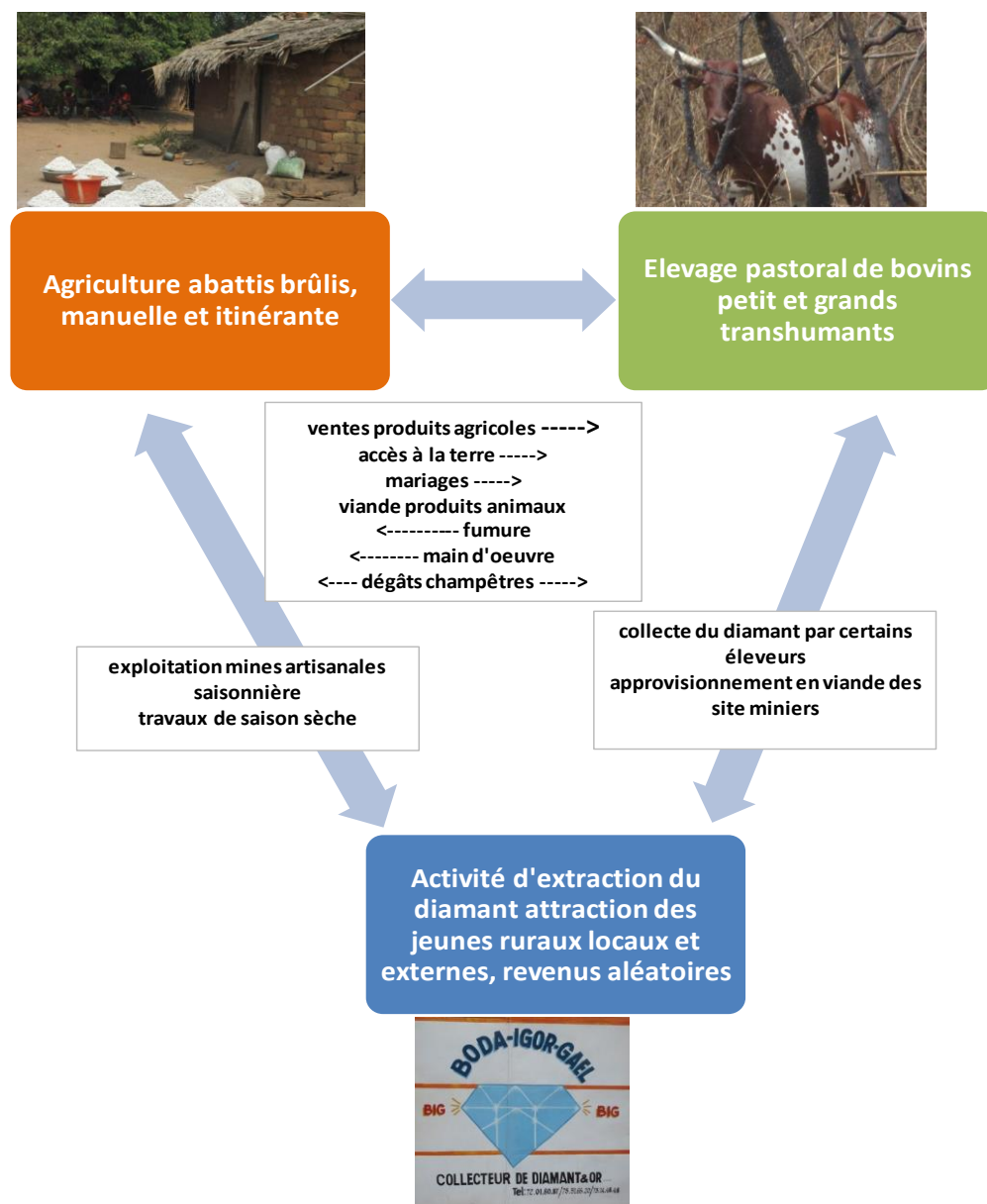
3. Synthèse du diagnostic dans la zone d'intervention

3.1. Diagnostic agraire : la situation avant la crise de 2013

3.1.1. Un système combinant agriculture extensive, élevage pastoral et exploitation artisanale du diamant

La région considérée se caractérisait par la combinaison des systèmes d'activités associant de manière variable agriculture manuelle, exploitation minière et élevage. Le schéma ci-dessous illustre la situation avant la crise de 2013, et tente de représenter notamment les différents types de relations sociales et économiques qui existaient entre les 3 grands types d'activités et d'acteurs économiques.

le système agraire de la zone d'étude avant la crise de 2013



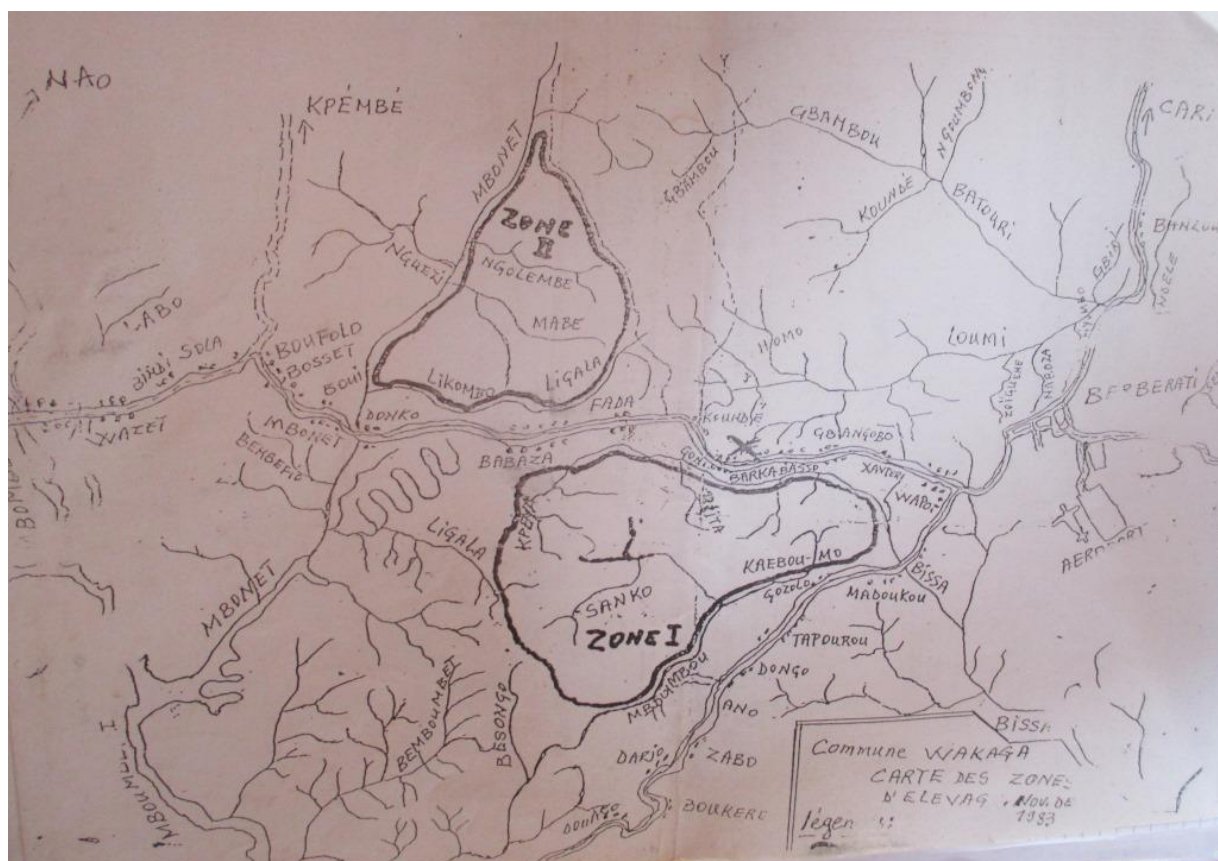
Source : Shéma illustratif produit par la mission lors de l'atelier de Gamboula

3.1.2. Agriculture vivrière manuelle et itinérante

Avant la crise de 2013, l'agriculture est largement manuelle, basée sur l'abattis brûlis, dite « itinérante », associée souvent à un petit élevage de basse-cour et de petits ruminants. Elle se caractérise par le sous-équipement et la grande pauvreté des agriculteurs, ce métier étant très peu rémunérateur. La grande fragilité des sols de forêt après défriche implique de longues

périodes de jachère avec des friches arbustives et arborées. Les parcelles sont très dispersées dans l'espace ce qui produit une savanisation progressive d'écosystèmes autrefois forestiers ou très arborés avec un envahissement par l'herbe du Laos. Les feux de brousses sont de plus en plus ravageurs, le gibier de plus en plus rare.

Globalement il y a une très faible association agriculture – élevage, les aménagements de l'espace tendant à une séparation des activités (communes d'élevage, zones de pâturage et zones de culture). Cette séparation entre zones agricoles et zones de pâturage est parfaitement illustrée par la carte ci-dessous, qui date de 1983 mais reste aujourd'hui celle légalement en vigueur, et montre la situation à Babaza (village de la Commune de Ouakanga, dont fait également partie le village de Nassolé, et qui se situe sur l'axe Berbérati-Gamboula). Dans ce village, 5 kilomètres autour du village est réservé aux activités agricoles, alors que les zones de pâturage se situent au-delà de ces 5km (zones 1 et 2 sur la photo de croquis manuel présenté à Nassolé).



Source : photo mission d'un croquis présenté par les responsables de Nassolé

3.1.3. Elevage pastoral local à faible mobilité

L'élevage pastoral de bovins zébus qui caractérisait la zone d'étude dans la région de Berberati était principalement le fait des pasteurs centrafricains avec une amplitude de mobilité limitée. Ces groupes sont venus dans les années 1920 du Cameroun voisin.

La grande transhumance ne concerne pas vraiment la zone de Berberati. Une différenciation s'opérait par écosystèmes, la vallée de la Haute Sangha pouvant constituer une délimitation naturelle. Une forme d'interface existait sans doute entre les systèmes grands transhumants plus au Nord et les systèmes pastoraux locaux, possiblement à travers les réseaux de pouvoir (Lamido). La carte insérée ci-dessous fait apparaître la zone de piémont du massif du Yadé vers Bouar, là où les transhumants pouvaient se retrouver avant les événements de 2013. Le contact n'est plus possible aujourd'hui, les éleveurs locaux amorçant leur retour et étant bloqués par le banditisme dans la zone d'Amada Gazza.

Si le retour des éleveurs centrafricains locaux est souhaité par les populations et les autorités, c'est loin d'être le cas des grands transhumants en provenance du Nord, souvent très armés et assimilés par les populations aux groupes *Seleka* redoutés des populations locales.



Source : Crisis Group/KO, 2014

3.1.4. Association agriculture-élevage très limitée

L'association agriculture-élevage, comme l'intégration agriculture-élevage, sont très peu développés avant la crise de 2013.

Dans les exploitations agricoles, on n'observe pratiquement pas de développement de la culture attelée, l'utilisation de la fumure se limite au maraichage mais pratiquement pas utilisée pour les champs...

Une délimitation stricte des zones agricoles et des zones de pâturage est organisée dans l'aménagement des espaces par l'administration, avec la volonté à travers cette partition de l'espace, de cloisonner les deux modes de production pour éviter les conflits agro-pastoraux.

Pourtant cette logique d'aménagement de l'espace agro-pastoral, n'est pas respectée par les agriculteurs et les éleveurs. Les pratiques de mise en valeur agricole et pastorale s'inscrivent dans une autre logique plus superposée. Le développement de l'Herbe du Laos dans les zones pastorales est utilisé par les agriculteurs pour défricher de nouvelles terres fertilisées par la présence des éleveurs et moins lourd à réaliser que la défriche forestière. Parallèlement, dans cet univers de grandes graminées pérennes et de broussailles des clairières forestières, les éleveurs à l'inverse sont conduits à faire pâturer les jachères récentes portant *Imperata cylindrica* dans les zones agricoles, inversement bénéfiques à l'un et l'autre système.

Cette approche de partition de l'utilisation des ressources naturelles est aujourd'hui questionnée par les concernés du fait de ces logiques et du fait également de la pression agricole qui ne peut se contenir dans les périmètres délimités précédemment.

3.2. L'exploitation du diamant en lien avec l'agriculture et l'élevage

La partie sud-ouest de la RCA (Mambéré Kadéï, Sangha Mbaéré et Lobaye) abrite d'immenses gisements de diamants bruts. L'exploitation artisanale⁸ de cette ressource demeure la plus grande pourvoyeuse d'emplois, de revenus et de développement des activités économiques auxiliaires pour une population bénéficiaire estimée à plus de 1,5 millions d'individus constitués en majorité de jeunes déscolarisés. Le droit coutumier de propriété continue de réguler les modes d'appropriation et d'accès au foncier minier. Il s'agit du mode d'appropriation par la découverte, l'héritage, le don et l'acquisition.

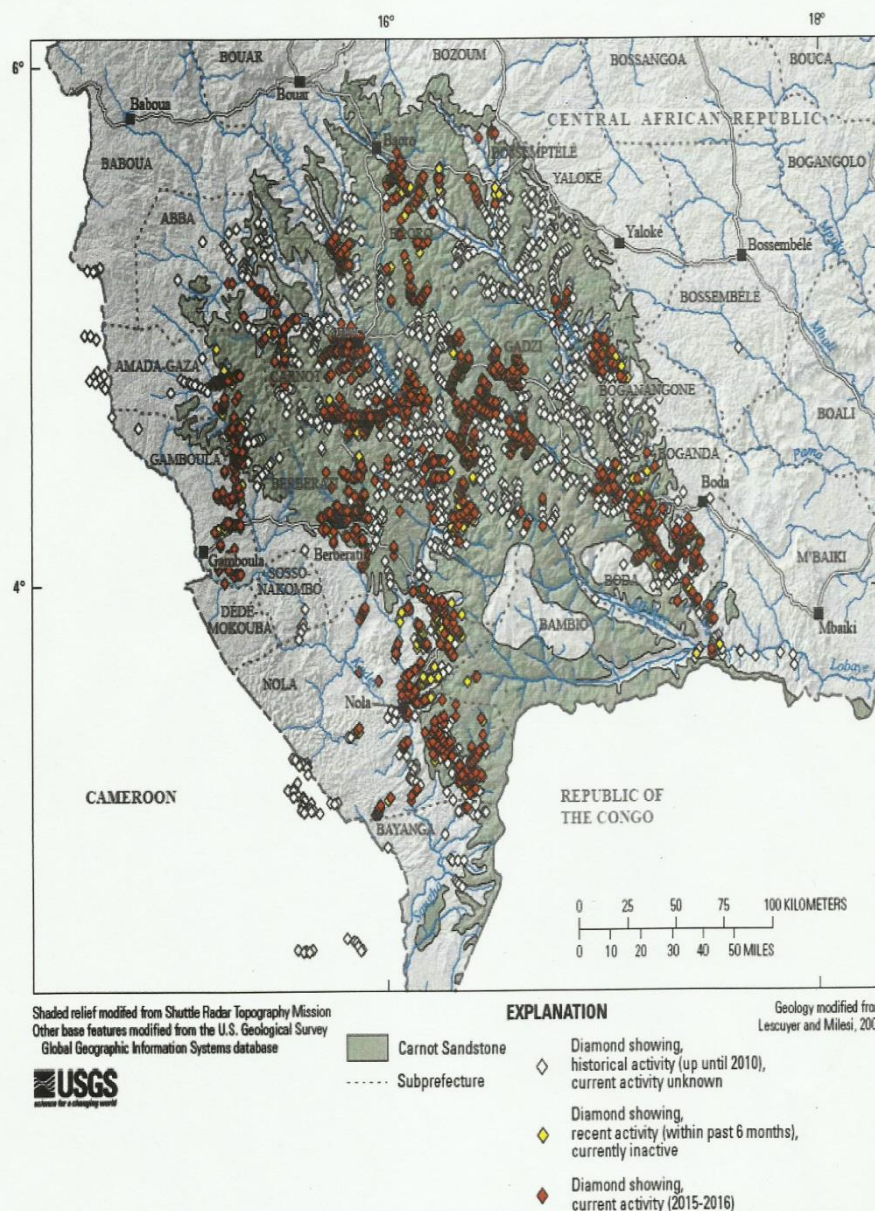
⁸ L'année 1961 reste le point de repère de l'instauration du développement du diamant artisanal en RCA. Le président David Dacko avait pris à l'époque la décision d'abolir la réglementation coloniale interdisant aux centrafricains la détention et la vente sans autorisation du diamant. Au nom du droit coutumier de propriété sur les terres et ressources locales, il autorisa l'exploitation du diamant par les villageois en dehors des permis.

Bien avant la crise militaro-politique, nombreux opérateurs économiques de confession musulmane (éleveurs et commerçants) vivant dans les régions minières du sud-ouest sont devenus propriétaires de leurs parcelles par acquisition. Le diamant centrafricain est du type alluvionnaire.

Les politiques minières menées jusque-là n'ont pas permis au pays d'asseoir un mécanisme structuro-fonctionnel rigoureux, permettant une bonne gouvernance du patrimoine minier et de permettre au grand nombre de jeunes enrôlés d'accéder à un véritable statut d'ouvrier minier⁹. D'un autre côté, en dépit de la crise que le pays a connue, l'artisanat minier n'a pas connu une récession drastique, ce sous-secteur de l'économie s'est recomposé dans son organisation en introduisant de nouveaux acteurs et de nouveaux flux. On aurait aussi observé une extension spatiale de l'activité en dépit de la suspension de la RCA du Processus de Kimberley.

⁹ Ces ouvriers miniers sont communément appelés « Nagbata » en langue locale. Ce qui veut dire « casseurs de cailloux ».

Carte de la Localisation de l'Exploitation de Diamant dans le Sud-Ouest de la République Centrafricaine



Source : Dynamique du front minier artisanal de 2010 à 2016 dans le sud-ouest Sources : USGS, 2016

La question de la maîtrise de la traçabilité de cette ressource reste entièrement posée. Des circuits de fraude et des mécanismes souterrains de financement se sont ainsi développés du fait de la faible territorialisation des services étatiques déconcentrés des mines. Des réseaux

endogènes mais entretenus de l'extérieur par les collecteurs et financiers musulmans d'origine musulmane réfugiés au Cameroun permettent une évacuation illicite des diamants vers les villes frontalières du Cameroun. Ils fonctionnent sur la base d'une contractualisation partenariale du type « gagnant/gagnant ».

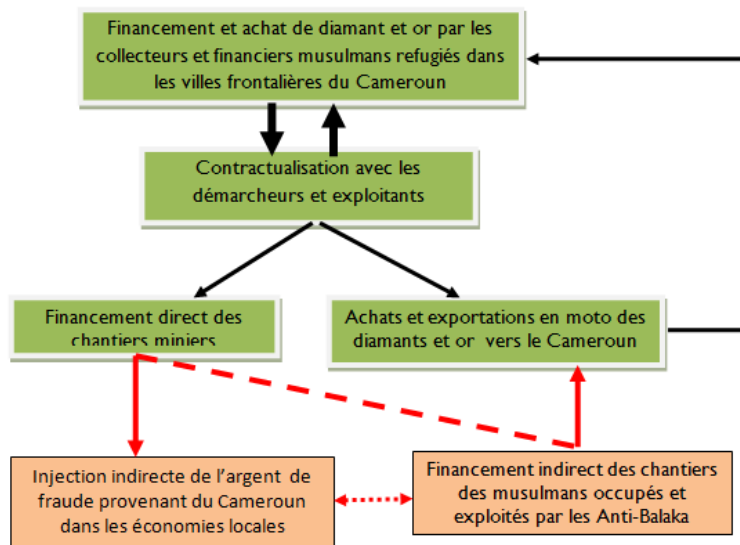


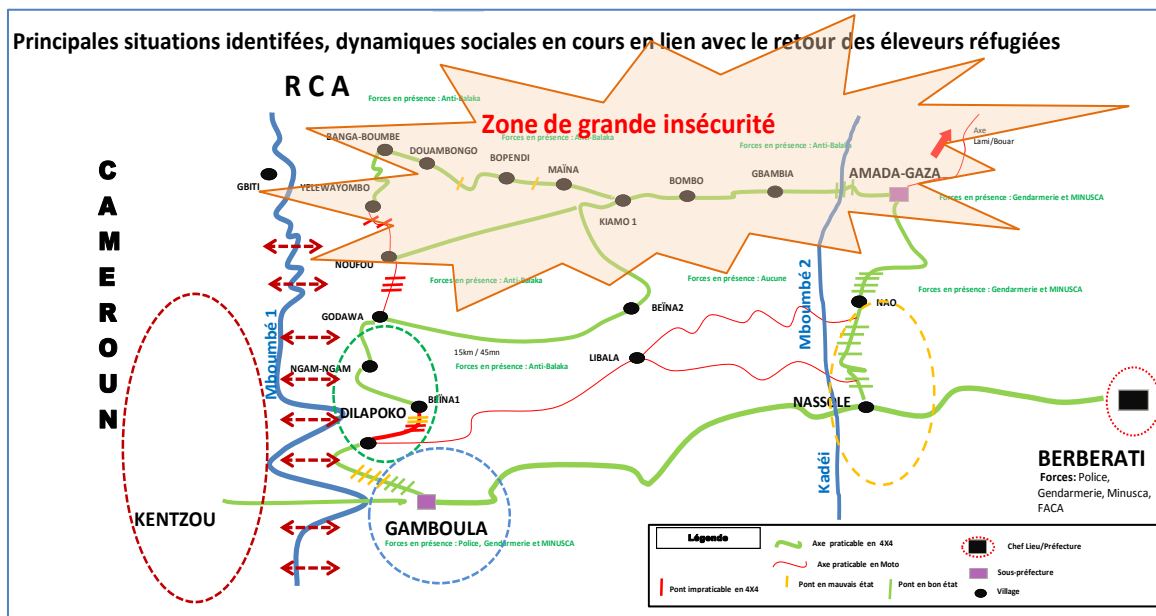
Schéma des circuits illicites de commercialisation des diamants bruts vers les villes frontalières du Cameroun ; Kentzou, Gari Gombo, Mombètè

Source : étude, 2017

3.3. Situation actuelle par localités visitées : l'amorce d'un retour négocié d'une partie des éleveurs

La mission a pu approcher au travers de ses entretiens sur le terrain quatre situations spécifiques début 2017. Elles sont présentées ici en insistant plus particulièrement sur les relations observées et explicitées par les acteurs entre agriculteurs-éleveurs en cours de reconstruction, mais qui demeurent encore plus ou moins fragiles.

Le schéma suivant met en exergue les quatre zones spécifiques étudiées : Nassolé, Gamboula, Dilapoko et Kentzou, et fait apparaître au nord une zone considérée comme « de grande insécurité », notamment du fait de l'absence de forces de sécurité.



Source : Croquis aménagé par la mission sur la base d'une cartographie utilisée par Première Urgence, 2017

3.3.1. Situation des relations agriculteurs-éleveurs à Nassolé : des craintes persistantes des éleveurs

Les acteurs rencontrés à Nassolé se disent ouverts aux premiers retours des éleveurs, les motivations qu'ils expriment sont principalement en lien avec l'intérêt économique de voir se relancer l'économie locale et l'accessibilité des produits animaux. Nassolé constitue un point central dans le franchissement du Mboumbé 2 tout au long duquel l'activité du diamant s'est développée. Le pont qui franchit cette rivière permet d'assurer un contrôle du diamant par les *anti-balakas*, le retour des anciens collecteurs musulmans est peu souhaité.

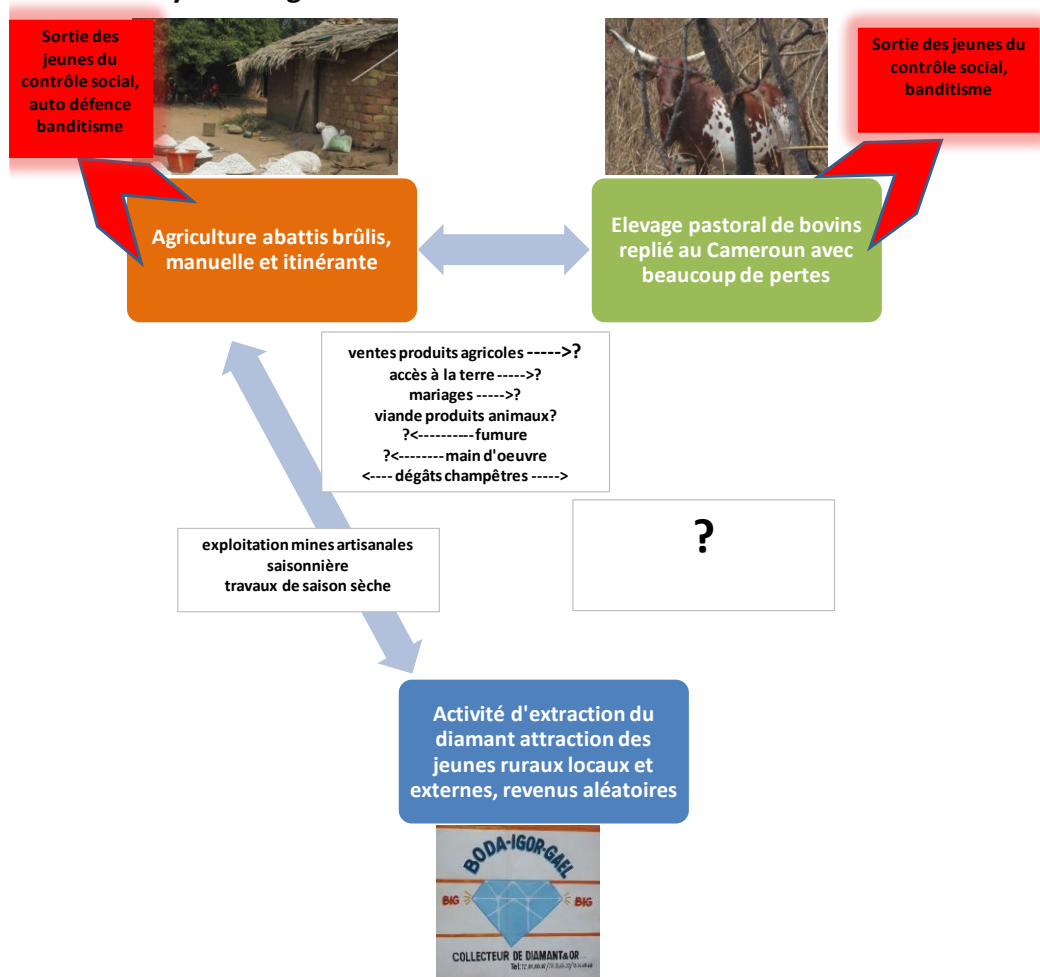
La visite du Ministre de l'Elevage à Berbérati la semaine précédant la mission semble avoir impacté favorablement sur les négociations entre les autorités locales de Nassolé et le *ardo* Harouna. Des premiers sites favorables ont été définis pour l'implantation pour des premiers éleveurs sur le retour.

En revanche, les autorités locales de Nassolé soulignent la nécessaire mise en place de nouveaux modes d'aménagement de l'espace agro-pastoral au vu des besoins accrus en terres agricoles qui doivent être pris en compte dans le nouveau zonage à établir entre espace agricole et espace pastoral.

Les anciens *anti-balaka* font également valoir leur volonté d'être reconnus formellement dans leur mission d'auto défense à travers un statut spécifique. Ils expriment aussi des attentes vis-à-vis du DDR dont ils devraient bénéficier « en contrepartie » de l'accueil des éleveurs sur le retour.

Le schéma ci-dessous reprend la même structure que le schéma des relations préexistantes avant la crise entre les trois grandes activités sociales et économiques de la zone d'étude (p. 30). La situation actuelle fait apparaître d'une part la forte réduction des relations entre agriculture et élevage, notamment en lien avec départ des éleveurs et leur retour encore très limité lors de cette étude. Il met aussi en évidence pour les deux sociétés agraires considérées, agricole et pastorale, la perte de contrôle social d'une partie de la jeunesse. D'un côté comme de l'autre, au vu des faibles opportunités économiques licites une partie des jeunes est tentée par les activités criminelles, notamment de banditisme.

le système agraire de la zone d'étude au sortir de la crise de 2013



Source : schéma produit par la mission lors de l'atelier de Gamboula, 2017

3.3.2. Situations des relations agriculteurs-éleveurs à Gamboula : un retour prudent et négocié

A Gamboula, le retour des éleveurs centrafricains, issus de différents groupes, est bien amorcé, favorisés par les autorités administratives. Les autorités préfectorales indiquent qu'elles accompagnent depuis plusieurs mois ce retour négocié, à travers des échanges avec les *ardo*. Aujourd'hui, quelques éleveurs sont installés au Sud de Gamboula, sans les familles pour l'instant. L'acceptation du retour des éleveurs n'apparaît cependant pas encore totalement acquise du côté des *anti-balaka*.



3.3.3. Situation à Dilapoko : une réinstallation significative à travers une nouvelle forme d'accord social

Une phase d'approche et de premier dialogue a été organisée par les leaders des éleveurs réfugiés au Cameroun. Après une première phase de fréquentation journalière des pâturages par les troupeaux depuis le Cameroun, ce sont maintenant des retours significatifs qui sont observés. Plus de 1300 éleveurs centrafricains seraient actuellement de retour grâce aux négociations entre *ardo* Hamidou Kossao et chef de groupe de Dilapoko.

Néanmoins ces éleveurs sont exposés à une terrible criminalité au nord de ce site, qui bloque le déploiement vers Amada Gaza, et plusieurs assassinats récents sont à déplorer, notamment celui de deux éleveurs au mois de janvier 2017, ainsi qu'une attaque dans les environs de Noufou au moment de la mission.

Malgré ces menaces, on assiste ici à un début de reconstruction des liens sociaux et la réflexion s'amorce aussi sur le développement de nouveaux modèles agro-pastoraux.



3.3.4. A Kentzou au Cameroun : une volonté de retour des éleveurs réfugiés mais des inquiétudes sur la sécurité

Au plus fort de la crise de 2013, on enregistrait jusqu'à 16.000 réfugiés dans la zone, ils seraient environ 8.000 aujourd'hui d'après les acteurs rencontrés à Kentzou. De très fortes pertes en bétail auraient été enregistrées par les éleveurs réfugiés, consécutives à différentes causes : défaut d'alimentation, vols, maladies. Seulement une famille sur 7 disposerait ainsi encore d'un troupeau. Au vu de ces constats, 1.500 éleveurs centrafricains seraient candidats au retour, à plus ou moins court terme.

Néanmoins, le mouvement de retour demeure conditionné à un retour de la confiance dans la traversée de Nassolé et autour de Noufou pour pouvoir rejoindre leurs anciens sites de Babaza, Nao, Berbérati, Amada Gaza et Nandobo.

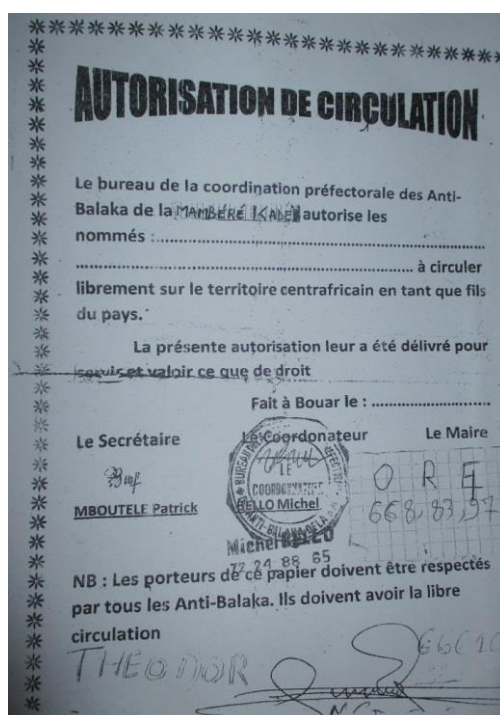
Plus globalement les interrogations portent également sur l'insécurité des hommes et des troupeaux au vu des échos reçus des violences récentes observées au Nord Est de Gamboula. C'est aussi l'insécurité foncière qui est en débat dans ce groupe d'éleveurs rencontrés. Dans quelle mesure les éleveurs vont-ils pouvoir retrouver les terres qu'ils occupaient sur leur site de départ ? Ces derniers sont en effet souvent occupés maintenant par les agriculteurs.

Le tableau ci-dessous fait la synthèse des différents groupes d'éleveurs rencontrés lundi 23 janvier à Kentzou (sur 37 éleveurs présents), ainsi que leur site de départ. Il montre bien la grande diversité des situations :

Site de départ lors de la crise 2013	Groupes de pasteurs rencontrés
Gamboula	Baadjidjo, Ba-hen, M'boussoukou
Nola (Sangha Mbaéré)	Foulata

Nassolé	Daneji, Kandura, Bodi, Bodi, Mbororo, Mbororo
Babaza	Bodi M'bororo, Ringui Nadi, Bodi, Kandira, Kandira, Bouti, Kandira, Boddadé, Bodi, Bodidjo, Mbororo, Mbororo, Bodi, Bodi, Bodi
Baoroa (Nana Mabéré)	Demeoji, Galedji
Carnot (Mambéré Kadéi)	Haoussa, Borno
Nadobo (Nord Berbérati)	Mbororo
Bouar (Nana Mambéré)	Mbororo
Berbérati	Haoussa, arabe (commerçants)

Le document présenté ci-dessous est une « autorisation de circulation » que nous ont montré certains éleveurs et qui leur serait « vendue » par des groupes *d'anti-balaka*, afin d'être autorisés à rentrer en RCA.



Source : photo de la mission

3.4. Diagnostic institutionnel

3.4.1. Des autorités locales en grande difficulté pour remplir leurs missions

➤ Les services de l'Etat :

Dans le cadre du projet 3R mené par Expertise France, un diagnostic de l'état des services déconcentrés de l'Etat à Berberati a déjà été mené, et les conclusions demeurent largement d'actualité.

La plupart des Ministères disposent de services déconcentrés sur le terrain (le diagnostic mené par le projet 3R faisait état de 90% des services déconcentrés présents à Berberati). Ces services techniques, d'une manière générale sur le territoire centrafricain, souffrent de l'insuffisance des moyens matériels, financiers et humains. Dans la zone concernée, il faut noter que les agents affectés à ces services sont globalement effectivement présents (ce qui est loin d'être le cas sur l'ensemble du territoire), même s'ils sont en sous-effectif, et avec une réelle volonté de travailler. Cependant, ils n'échappent pas à l'insuffisance de moyens techniques et financiers, ne leur permettant pas de fonctionner correctement, de se déployer sur l'ensemble des zones couvertes et de remplir ainsi leurs missions correctement.

Ce constat est d'autant plus criant hors de la ville de Berberati et notamment à Gamboula, Commune et chef-lieu de sous-préfecture. Si les principaux agents y sont en poste, certains postes ne sont pas encore pourvus, et surtout, ils disposent de moyens de fonctionnement extrêmement limités, en particulier comparativement à l'étendue des zones qu'ils sont censées couvrir et de l'état extrêmement dégradé des pistes rurales. Le chef secteur ACDA de Gamboula par exemple couvre, à lui seul, deux sous-préfectures, celles de Gamboula et celle d'Amada Gaza. Concernant l'ANDE¹⁰, deux agents sont présents à Gamboula, un chef secteur et un chef de poste, et couvrent au total trois sous-préfectures. Dans ces conditions, il apparaît évident que certaines zones ne sont en réalité pas, ou très peu, couvertes.

On note, dans ce contexte, un fort isolement des agents, qui apparaissent comme largement laissés à eux-mêmes, et un manque de coordination inter-services (ainsi par exemple le chef secteur Affaires sociales et celui de l'ACDA appuient l'un et l'autre les groupements agricoles, mais de manière isolée), même si la Préfète de la Mambere Kadeï a commencé récemment à relancer la tenue du Conseil Préfectoral, instance de coordination des services au niveau de la Préfecture, qui ne s'était pas tenu depuis plusieurs années. Ce conseil préfectoral semble avoir été très apprécié des autorités locales et il a été notamment l'occasion d'échanger largement sur les enjeux liés à la sécurité, ainsi qu'au retour des réfugiés. Les sous-préfets, quant à eux, ne semblent pas exercer cette coordination au niveau

¹⁰ Il convient de noter qu'une campagne de vaccination était en cours, menée par l'ANDE, contre la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB). Cela est un signe de volonté politique en faveur d'une relance de l'élevage bovin dans la zone (même si les vaccins semblaient déjà insuffisants- ce qui confirme par ailleurs la présence de troupeaux).

sous-préfectoral, alors que chaque chef-lieu constitue potentiellement un nœud sécuritaire, infrastructurel et/ou diamantaire.

Dans ce contexte, ces services ont des difficultés à remplir leurs différentes fonctions, y compris, dans le cadre du règlement des litiges entre agriculteurs et éleveurs. Dans les cas où les litiges ne peuvent être réglés à l'amiable, ils peuvent en effet être appelés à intervenir, afin d'apporter un éclairage technique, et dresser des constats. En principe, ce travail devrait être mené de manière conjointe entre ACDA et ANDE, et en collaboration avec le Maire. Dans ce domaine également, les services nous ont fait part de problèmes de coordination. Par ailleurs, cette implication des services nécessitent de pouvoir se déplacer sur le terrain, afin de pouvoir dresser des constats en connaissance de cause. Compte tenu de la faiblesse de leurs moyens de déplacement, cela est rendu particulièrement difficile. Dans certains cas, la prise en charge de leur déplacement est demandée à la personne reconnue responsable dans le cadre du litige.

➤ Les délégations spéciales

Il y a deux niveaux de Collectivités Territoriales en République centrafricaine à savoir : la Région et la Commune. Cependant les régions ne sont pas encore opérationnelles. Quant aux Communes, elles sont administrées par des Délégations spéciales dont les membres sont nommés par le pouvoir exécutifs et ce depuis 1992.

Le budget des communes apparaît comme extrêmement limité. Celles-ci n'ont pas bénéficié de transferts financiers de l'Etat depuis plusieurs années, et les ressources propres, qui reposent essentiellement sur la délivrance d'actes d'Etat civil, les taxes de marché, les gares routières et les domaines, ont été fortement impactées par la crise. Cela peut s'expliquer notamment par l'arrêt du fonctionnement des marchés à bétail, qui constituaient des lieux d'activités économiques intenses. Le Maire de Berberati nous a ainsi fait part de ressources divisées par trois entre 2012 et 2016. Dans la Commune de Ouakanga, le budget était de plus de 12 millions de FCFA en 2012 et est tombé à 9 millions en 2016. Le Maire de Gamboula nous a indiqué que les ressources communales ne lui permettaient pas de couvrir intégralement les frais de fonctionnement de la Commune.

Les Communes visitées ne disposent pas non plus de documents de planification de leur développement local.

Cependant, les Maires semblent relativement présents sur leur territoire, se déplacent régulièrement sur le terrain, et connaissent bien leurs administrés. Ils bénéficient également de la remontée d'informations de la part des chefs de village, de quartier et de groupement, qui eux sont au plus près des populations.

➤ Forces de police et de gendarmerie :

Même si la zone est considérée comme relativement pacifiée, de nombreux vols, agressions, enlèvements d'éleveurs contre rançon, allant jusqu'aux meurtres, sont signalés, en particulier

au nord de l'axe Berberati-Gamboula, et à proximité de la frontière camerounaise. Cet enjeu sécuritaire constitue encore le plus gros obstacle freinant le retour des éleveurs, ainsi que la réconciliation. Or, les forces de police et de gendarmerie disposent de très peu de moyens d'intervention et de déplacements et demeurent sur les grands axes. Dans ce contexte, certaines zones stratégiques demeurent aujourd'hui non couvertes, telle que Amada Gaza en particulier, où 3 gendarmes ont été déployés en théorie, mais qui sont restés à Berberati jusqu'à présent car dépourvus de moyens. Les autorités locales, notamment le Maire de Gamboula, demandent fortement aux administrations centrales le renforcement des effectifs des forces de l'ordre.

Dans ce contexte, on observe une substitution de ces forces par des groupes d'auto-défense non formés, mais auxquels les autorités elles-mêmes font appel pour intervenir dans des situations de violences (ce qui n'est pas nouveau dans le contexte centrafricain puisque, comme on l'a dit précédemment, le Président Bozizé notamment faisait régulièrement appel à ces milices dans la lutte contre les *zarguina*). Les jeunes des groupes d'auto-défense de Nassolé nous ont indiqué notamment être régulièrement appelés par le Maire de Gamboula ou par des chefs de village pour intervenir au nord de la commune. Ils nous ont également indiqué que dans certains cas, ce sont les éleveurs eux-mêmes, qui les sollicitent pour obtenir leur protection. Ces jeunes nous ont indiqué être en attente d'un statut, d'une reconnaissance pour ce travail. Ils constituent aujourd'hui de véritables petites armées, plus ou moins équipées (fusils de chasse surtout, mais certains nous ont parlé aussi d'armes de guerre). Ainsi, la Commune de Ouakanga est constituée de 55 villages, et il y aurait environ 10 membres d'auto-défense minimum par village, soit plus de 500 jeunes mobilisés.

Quant à la MINUSCA, qui était en train de se désengager de Gamboula lors de la mission, elle est perçue comme « médecin légiste », passive, incapable d'assurer la sécurité sur le territoire. Elle ne peut d'ailleurs pas se déplacer sur la plupart des axes qui ne sont accessibles qu'en deux roues compte tenu de l'état des pistes et des ponts.

➤ Les autorités judiciaires :

Nous n'avons pas pu approfondir ce volet là, mais il apparaît que, d'une manière générale, les autorités judiciaires déconcentrées sont aujourd'hui dépassées, avec le même manque de moyens que les autres services, et apparaissent dans ces conditions comme profondément défaillantes. Les prisons n'ont pas suffisamment de places, les tribunaux ne fonctionnent pas. Les personnes arrêtées sont dans ces conditions très rapidement libérées. Cela donne un sentiment d'une impunité face aux délits et aux crimes.

Contrairement aux autres régions¹¹, Berbérati comme Bangassou disposent néanmoins des dispositifs de justice étatique et communautaire. On y trouve au titre du premier un procureur, un président de tribunal, un greffier et la présence de forces de l'ordre. Même si les ressources de ce système judiciaire étatique sont extrêmement modestes, celui-ci n'en demeure pas moins opérationnel contrairement à une bonne partie du pays. Les chefs de quartier et de villages rendent également la justice sur le terrain. D'importantes structures associatives telles que la Commission Episcopale Justice et Paix, l'Association des Femmes Juristes de Centrafrique et la Communauté Islamique de Centrafrique sont également présentes. Elles exercent leurs activités parallèlement et/ou conjointement avec les nombreuses plateformes qui sont apparues depuis 2013 comme l'Association de la communauté musulmane et la Plateforme pour la paix de Berbérati.

La difficulté est notamment que les règles sur la base desquelles les conflits sont gérés représentent une mosaïque de normes religieuses, juridiques, morales, coutumières, celles émanant de rites traditionnels occultes. En outre au sein d'une même catégorie, comme les chefs de quartiers par exemple, d'importantes différences apparaissent. Certains imposent des amendes alors que d'autres ne recourent pas à cette sanction. Certains bureaux de l'AFJC vont entretenir une forte collaboration avec les tribunaux étatiques alors que d'autres ne renvoient aucun dossier au tribunal. Certaines plateformes adressent des convocations aux personnes dont les actes sont mis en cause, d'autres préfèrent descendre directement sur le terrain. Cette « incertitude » autour du fonctionnement de ces mécanismes, découlant de leur faible formalisation, peut être problématique dans un contexte comme celui de la RCA où les tribunaux ne sont pas considérés comme une option pertinente. Le défi est dès lors de savoir comment articuler la flexibilité, le caractère fluctuant et « informel » de ces mécanismes tout en garantissant un certain nombre de droits aux citoyens.

➤ Des jeux d'acteurs complexes

Lors de la mission, des jeux d'acteurs et des conflits, entre les autorités locales, sont également clairement apparus. Ils semblaient mettre en évidence une complicité entre certaines d'entre elles et les groupes *anti-balaka*, avec l'objectif de monnayer la protection imposée aux éleveurs sur le retour. Ils interrogent sur la capacité de ses acteurs institutionnels à être un moteur réel et positif du dialogue entre les communautés et de la réconciliation. Ils ont également fait apparaître le rôle potentiel des Députés, qui malgré leurs domiciliations à Bangui, semblent assez investis et présents dans leur circonscription (autant pour celui de Gamboula que nous avons rencontré dans sa circonscription que pour celui de Berberati qui a tenu à participer à la réunion de Gamboula).

¹¹ Projet pilote de Redéploiement des services déconcentrés, de Renforcement de la cohésion sociale et de Relèvement précoce en Centrafrique (projet 3R). Rapport global de la phase I (diagnostic). Novembre 2016. 171 p.

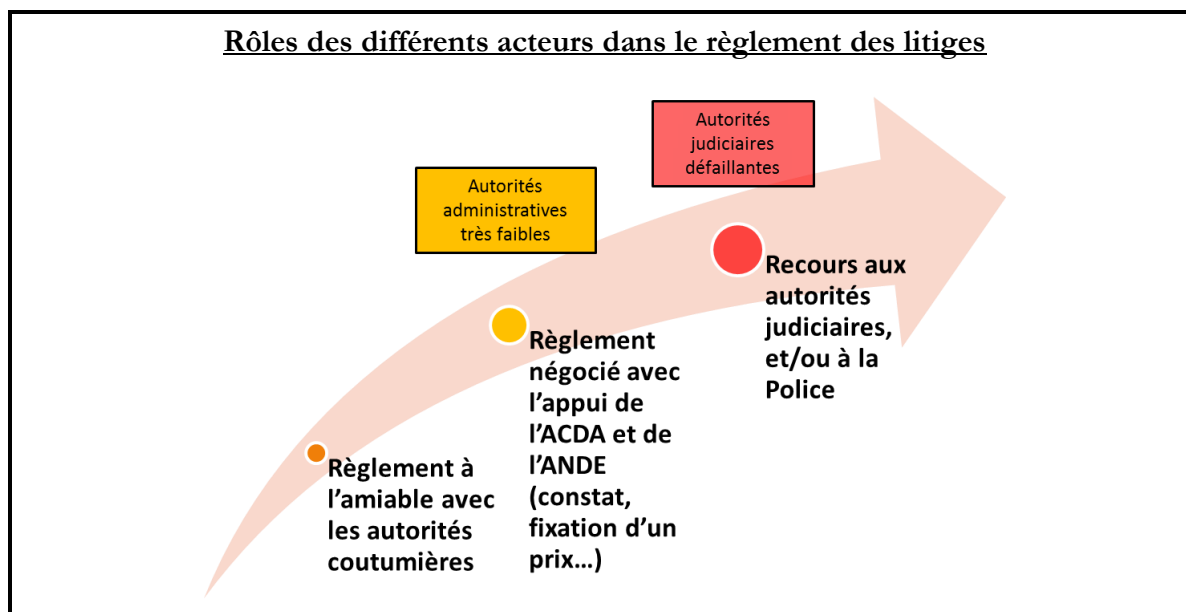
3.4.2. Une place essentielle des autorités coutumières

De manière générale, les autorités coutumières conservent un rôle fondamental dans le dialogue entre les communautés et dans le règlement des litiges. Dans le contexte actuel, ils sont en première ligne dans le cadre des négociations en cours afin de préparer les retours progressifs des éleveurs du Cameroun.

Les chefs de quartier et de village constituent aujourd'hui les **seuls élus locaux**, puisqu'ils sont directement élus par les populations, pour des mandats de 10 ans (renouvelable autant de fois que possible). Ils élisent ensuite en leur sein des chefs de groupes, pour 10 à 15 villages. L'élection leur donne une légitimité forte vis-à-vis de la population, mais également vis-à-vis des autorités locales, et notamment du Maire qui les consultent très fréquemment. Ils ont ainsi un rôle de relais entre les populations et les autorités officielles. Ce sont eux également qui sont les chefs de terre, et peuvent ainsi mettre des terres à disposition des éleveurs qui rentrent afin qu'ils puissent y faire pâturer leurs troupeaux.

Du côté des éleveurs, les *ardo*¹² ont conservé leur rôle de représentation et également de relais avec les chefs de groupe et avec les autorités locales. Ces *ardo* étaient également fréquemment, avant la crise, adjoints dans les délégations spéciales (c'était le cas notamment du *ardo* Harouna, dans la Commune de Ouakanga), et s'inséraient ainsi dans le système institutionnel du pouvoir local.

Cependant, ces autorités coutumières, des deux côtés, semblent avoir fortement perdu l'influence sur une grande partie de leur jeunesse, laquelle est sortie du système traditionnel de régulation sociale.



¹² Ce terme désigne un chef Mbororo à la tête d'un groupe de pasteurs apparentés et alliés.

La plupart des litiges qui surviennent entre agriculteurs et éleveurs (dégâts champêtres, qui ont lieu essentiellement la nuit, empiètement des zones de pâturages par les champs, litiges liés à la garde des animaux...) étaient, et sont toujours aujourd'hui, réglés à l'amiable, avec, ou sans, l'appui des autorités coutumières (*ardo* et chefs de village). Compte tenu de la faiblesse des autorités administratives et judiciaires, il semble essentiel que cela puisse rester la règle générale.

3.4.3. Société civile

La société civile de la zone couverte est constituée essentiellement des organisations paysannes :

- Du côté des agriculteurs, on constate une faible structuration des organisations ou une structuration qui reste très informelle. Les agriculteurs évoquent des difficultés à se structurer, du fait de lourdeurs administratives. Cependant, des modes de solidarités s'organisent de façon ponctuelle et temporaire pour des travaux particuliers. Les groupements existants sont composés généralement de 12 à 25 membres, qui se regroupent afin de pouvoir agrandir leur superficie et d'augmenter leur production.
- Du côté des éleveurs, ces derniers étaient anciennement très bien structurés, à travers la Fédération Nationale des Eleveurs de Centrafrique, y compris au niveau local. Cette fédération est cependant fortement affaiblie depuis quelques années, et a été encore plus fragilisée par la crise (elle a été directement la cible de nombreuses violences et destructions de ces infrastructures). Ses démembrements locaux doivent aujourd'hui se réorganiser, d'autant plus qu'on observe, dans la région de Gamboula, des ambiguïtés des représentations actuelles.

La Fédération des Eleveurs centrafricains :

La Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains (F.N.E.C.), est une organisation socioprofessionnelle du sous-secteur d'élevage. Initialement dénommée Association Nationale des Eleveurs Centrafricaine (ANEC) a été créée en 1972. En 1985, elle a pris l'appellation de la FNEC, et elle fut reconnue comme un établissement d'utilité publique, par l'Ordonnance N° 086/045 du 04 Août 1986. Elle œuvre pour l'amélioration des conditions de vie des éleveurs Centrafricains.

L'objectif de la FNEC est la défense des intérêts matériels et moraux de ses membres à travers la représentation et la structuration du milieu éleveur par le biais des organisations de type associatif que sont les Groupements d'Intérêts Pastoraux (GIP) et Agro-Pastoraux (GIAP), les Fédérations Locales de GIP (FELGIP), les Fédérations Régionales des Groupements d'Eleveurs Centrafricains (FERGEC) et les groupements de femmes d'éleveurs.

Elle est administrée par un Conseil d'administration, lui-même issu de l'assemblée générale. La gestion quotidienne est assurée par un Secrétariat Général. Le Secrétariat Général gère au niveau central à partir de Bangui les services administratif et financier et la coordination nationale de l'animation mutualiste et 6 coordinations régionales de l'animation mutualiste.

Les coordinations régionales : Avant la crise, les villes de Yaloké, Bouar, Bozoum, Bambari, Bria et Bangassou abritaient les 6 coordinations régionales de l'Animation Mutualiste. Ils correspondent au découpage administratif actuel du pays en régions (1, 2, 3, 4, 5 et 6). Dans chaque région un coordonnateur de l'Animation Mutualiste chargé d'organiser le travail des animateurs en fonction des directives de la FNEC.

Les animateurs : La force d'action de la FNEC repose sur son réseau d'animateurs et animatrices répartis dans les 6 Coordinations Régionales dirigées chacune par un coordonnateur régional. ***Ils assurent une présence constante dans le milieu éleveur et représentent le maillon de liaison indispensable entre les éleveurs au sein des GIP et les instances de la FNEC.***

Le personnel de la FNEC dans la région n°2 (Préfectures de la Nana Mambere, Mambere Kadei et Sangha Mbaere)

Représentation : La FNEC est représentée par les présidents des Felgips qui sont tous en exil au Cameroun suite à la crise de 2013.

Salariés : Dispositif actuel :

1. Monsieur YAKETE Basile, Coordonnateur régional n°2 basé à Bouar
2. Monsieur KPANA François, Animateur avec résidence à Baboua.
3. Poste à pourvoir en cas de retour des éleveurs : 1 animateur basé à Berberati.

Quant au tissu associatif, s'il est relativement actif à Berberati, où on trouve notamment des associations actives sur les problématiques de cohésion sociale (comme l'ONG MARCA), il est extrêmement faible à Gamboula, où le chef secteur des affaires sociales nous a indiqué qu'il n'existait que quelques associations qui interviennent sur la lutte contre le VIH-Sida. Les associations de jeunes ont également été fortement affaiblies du fait de la mobilisation des jeunes dans les mouvements d'auto-défense, ou dans le banditisme, dès 2013¹³.

On observe cependant une plus forte et plus fréquente organisation de femmes, notamment pour la commercialisation. L'organisation des Femmes de Centrafrique – OFCA – est une des organisations les plus actives, et présentes sur une grande partie du territoire national.

3.4.4. Des initiatives pour la paix

Il convient de noter que la crise a fait émerger des initiatives multi-acteurs, qui ont eu un rôle positif pour limiter les violences. En particulier, la Plateforme pour la paix (née des consultations populaires qui ont précédé le forum de Bangui), à Berberati, qui regroupe à la fois les pouvoirs publics, les religieux, les jeunes, les groupes armés et les femmes, a fait ses preuves et a développé de réelles compétences. Elle a bénéficié de nombreux appuis, matériel

¹³ Lors de notre mission à Gamboula, le Député a décidé de « renvoyer » le Président de l'association des jeunes de Gamboula, accusé d'avoir été impliqué dans les exactions vis-à-vis des éleveurs.

et en formation, notamment de DRC (Danish Refugee Council), NRC (Norwegian Refugee Council) et le fonds mondial luthérien, pour mener ses activités au plus fort de la crise. Mais elle a des difficultés aujourd'hui à continuer à exister et à rester légitime dans le nouveau contexte. Elle ne dispose plus de moyens, et n'a pu se réunir depuis plus de 3 mois. Or, ses membres affirment une volonté de pouvoir continuer à agir, et d'accompagner des dynamiques de dialogue, y compris hors de Berberati même (elle a d'ailleurs développé un plan d'action au niveau de la préfecture).

A Nassolé, il existe également un comité local de Paix, mis en place par le Fonds Mondial Luthérien.

Dans d'autres zones, et notamment à Carnot, mais également à Gamboula, ces plateformes ont été constituées essentiellement des acteurs religieux. En effet, les leaders religieux ont eu un rôle très important pendant la crise, ils ont contribué à échanger avec les différents groupes, et ont participé à démontrer aux populations qu'il ne s'agissait pas d'un conflit religieux. Ils demeurent aujourd'hui des acteurs engagés, avec un rôle qui peut rester central dans cette nouvelle phase critique pour la reconstruction d'une paix sociale.

Le Ministère des affaires sociales et de la réconciliation nationale est actuellement en train de mettre en place des « comités locaux de paix et de réconciliation », au niveau des préfectures, sous-préfectures, communes, quartiers et villages, dont la création était préconisée dans le cadre des recommandations issues du forum de Bangui. Cette stratégie est appuyée par le PNUD et la MINUSCA. Ces comités visent à relancer le dialogue entre les communautés et à favoriser une articulation entre le local, le régional et le national. L'enjeu pour le Ministère est ainsi de « *mettre de la clarté dans les différents dispositifs existants* », créés pendant la crise, avec l'appui de différentes ONG. Ces comités auraient vocation à devenir le cadre d'échanges sur les questions liées aux thématiques suivantes :

- La promotion de la paix,
- La résolution et la prévention des conflits,
- La lutte contre les discriminations,
- La culture civique et le développement local.

Cependant, ces comités sont composés uniquement de membres de la société civile locale et n'impliquent pas les autorités locales, et sont mis en œuvre de manière homogène sur l'ensemble du territoire national (sans tenir compte des dispositifs locaux existants, mis en place notamment pendant la période de crise, ni de la spécificité des territoires). Ainsi, la plateforme pour la Paix de Berberati, incluant les autorités locales, ne pourrait prétendre à devenir le comité local de paix et de réconciliation, tel que préconisé par le Ministère.

4. Enjeux et stratégie

4.1. Synthèse des enjeux

4.1.1. Une dynamique de retour des éleveurs clairement engagée

Lors de la mission, le chiffre de 6500 éleveurs de retour dans les sous-préfectures de Gamboula et d'Amada Gaza, nous a été annoncé à plusieurs reprises. Même s'il est difficile à vérifier, il paraît cohérent avec les chiffres du nombre de réfugiés à Kentzou qui seraient passés de 16 000 à 8500 environ. Il existe en tous cas une volonté forte des éleveurs centrafricains de revenir dans leur zone d'origine, avec ou sans bétail (et notamment du fait qu'ils continuent à perdre leurs bêtes au Cameroun).

Les retours se font dans le cadre d'une approche prudente et négociée, notamment entre les *ardo* et les chefs de villages, et avec des zones d'incertitude qui demeurent à ce jour (Nassolé notamment), sur lesquelles les éleveurs craignent davantage pour leur sécurité ou celle de leur troupeau.

Des dynamiques exemplaires de dialogue local sont engagées entre *ardo* et chefs de groupe, comme à Dilapoko, où les négociations entre le ardo Kossao et le chef de village a permis le retour d'environ 1200 éleveurs ces dernières semaines. Cependant, malgré le travail engagé par les deux parties, cela ne se fait pas sans difficulté. Les meurtres d'un éleveur et de son fils ont été notamment perpétrés dans cette zone en janvier, suite, semble-t-il, à un litige lié à un dégât champêtre présumé.

Des signes positifs encouragent le mouvement, notamment la visite du Ministre du ministre de l'élevage en Janvier, à l'occasion de la mission de Marc Dufumier, ainsi que le soutien et la participation des autorités au dialogue, lors de l'atelier de Gamboula.

Ces éléments favorisent le retour de la confiance entre les communautés et doivent contribuer à « désarmer les cœurs ».

4.1.2. Mais des risques très importants de réveil des tensions

Les retours restent insuffisamment préparés notamment sur la question de récupération des terres et maisons, et la sécurité des personnes et des bêtes demeurent mal assurée (compte tenu notamment de l'absence de forces de sécurité dans certaines zones du territoire).

Quelques dégâts champêtres, ou présomptions de dégâts, comme à Dilapoko, sont le point de départ de nouvelles tensions. Il est nécessaire que les autorités coutumières, et si besoin les autorités locales, soient en mesure d'assurer leur rôle de médiateurs.

Il existe également une attente forte par rapport au DDR, attente formulée par les jeunes et relayée fortement par les autorités. Or, la région n'est pas éligible pour le DDR selon les critères MINUSCA (notamment l'existence de groupes armés structurés). Le CVR devra pouvoir répondre aux attentes en terme de réinsertion, mais en veillant à un équilibre entre les appuis aux pasteurs de retour et les appuis aux jeunes agriculteurs et jeunes *anti-balaka*.

Il existe par ailleurs des risques importants liés à une grande faiblesse de la gouvernance au niveau local, voir à une mal-gouvernance, avec notamment des questionnements en terme de neutralité lors de la gestion des litiges, et une justice inefficace. Cette faiblesse de la gouvernance est par ailleurs associée à une faible cohérence, coordination et synergie, pourtant fondamentale, des intervenants en faveur de la paix (manque de mise en cohérence des interventions au niveau local, régional et national)

D'autre part, l'insuffisance actuelle d'alternatives techniques et économiques pour les jeunes démunis face aux tentations de banditisme et criminalité demeure un des enjeux principaux à relever.

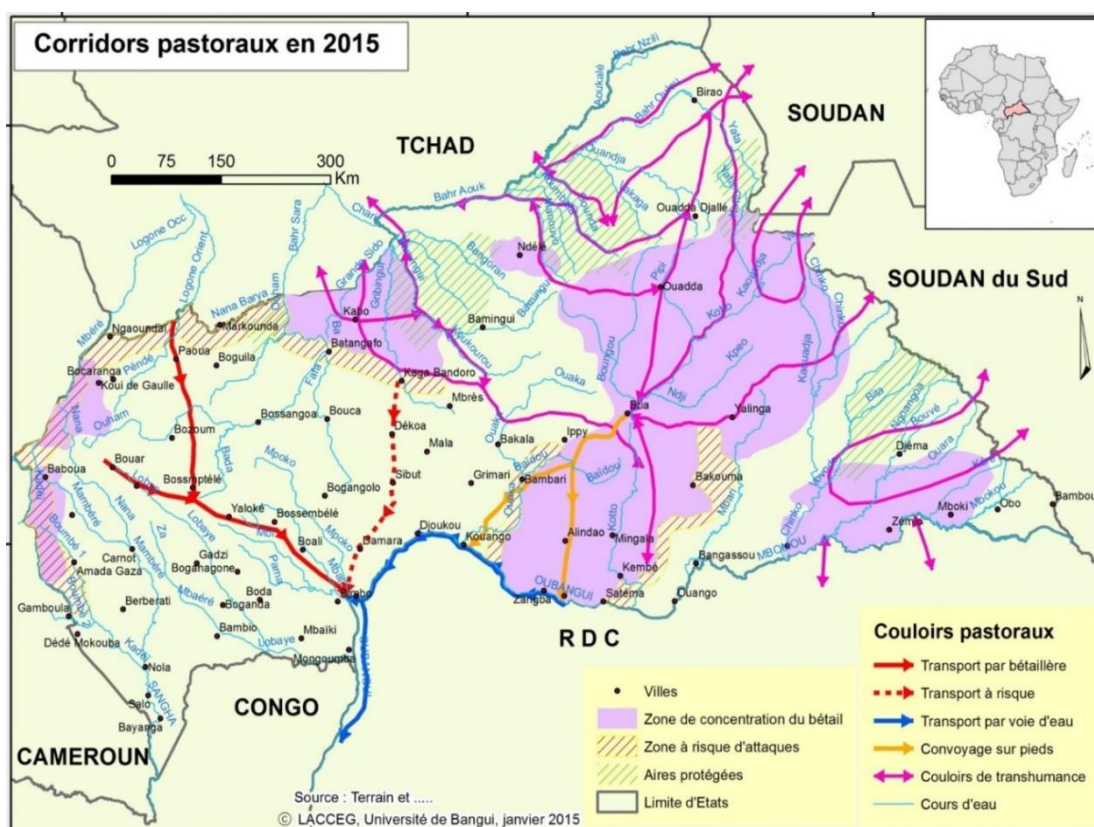
Enfin, le contrôle de la filière d'exploitation du diamant reste au cœur des stratégies de certains acteurs, qui ne voient pas forcément d'un bon œil le retour des collecteurs musulmans...

4.1.3. Comment gérer et réguler les mouvements de transhumance en provenance du Nord ?

Il s'agit là d'une question fondamentale pour la reconstruction de la paix dans la région de Berbérati mais doit se gérer à une autre échelle, celle de la mobilité transfrontalière. Pour cela l'action devra s'inscrire dans les recommandations développées par la MINUSCA¹⁴ et la FAO, et dans le cadre de la plateforme nationale de la transhumance. Il s'agit notamment d'appuyer le renforcement des institutions nationales et des initiatives en charge de la transhumance, notamment la relance ou la création de comités de prévention des conflits, y compris localement (la FNEC envisage dans ce cadre de mettre en place des comités locaux de transhumance visant à établir un dialogue sur des enjeux tels que la délimitation des couloirs de transhumance, les services vétérinaires etc...). Il s'agit aussi d'appuyer le développement économique, et les initiatives transfrontalières (notamment avec le Tchad et avec le Cameroun).

¹⁴ Voir Plan d'action sur la Transhumance de la MINUSCA, et ses déclinaisons par préfecture en cours de finalisation.

La carte ci-dessous présente une situation des axes de commercialisation, des axes de transhumance et des zones de concentration et d'insécurité à l'échelle du pays. Au vu du diagnostic porté sur l'Ouest on voit que des évolutions sont amorcées, notamment le retour des éleveurs centrafricains réfugiés au Cameroun. L'enjeu est bien pour les pouvoirs publics de pour voir suivre ces évolutions, si possible les anticiper, les soutenir et prévenir les risques dont elles sont porteuses. Ceci relève bien du rôle de la plateforme de la transhumance envisagée au niveau national réunissant pouvoirs publics, organisations des éleveurs et société civile.



Source : LACCEG, Université de Bangui, janvier 2015

4.1.4. Le passage de l'aide d'urgence à la reconstruction d'une agriculture associant l'élevage

Avant même la période récente de conflits internes, l'état de l'agriculture centrafricaine n'était pas loin de ressembler à celle décrite il y a plus d'une cinquantaine d'années par René Dumont dans son ouvrage : *Le difficile développement agricole de la République centrafricaine*¹⁵. Y prédominait encore très largement la juxtaposition de systèmes de culture manuels et de

¹⁵ René Dumont : *Le difficile développement agricole de la République centrafricaine*. Annales de l'Institut National Agronomique tome VI. Paris ; 1966. 85 pages.

systèmes d'élevage bovin pastoraux nomades et semi-nomades, sans que les deux activités ne soient encore étroitement associées.

Les destructions occasionnées par la récente guerre civile ont été considérables. Les basses-cours et les troupeaux de petits ruminants détenus par les agriculteurs sédentaires ont été largement décimés. Le cheptel bovin des éleveurs nomades ou semi-nomades qui a pu échapper aux massacres ont été déplacés à l'étranger, principalement au Cameroun. À quoi s'ajoute aussi le démantèlement de plusieurs filières productives destinées autrefois à l'exportation : tabac, café¹⁶, etc. L'heure est venue d'envisager la reconstruction d'une économie agricole durable.

Celle-ci ne pourra cependant être effective que si le pays parvient à retrouver la paix, ce qui suppose que les belligérants acceptent de remettre leurs armes ou du moins ne plus s'en servir. Mais cette pacification ne pourra être établie durablement que si les divers acteurs en présence (agriculteurs sédentaires, éleveurs nomades et pasteurs semi-sédentaires, etc.) parviennent chacun à entrevoir un avenir plus favorable à leurs activités économiques. S'il est manifeste que la paix est un préalable essentiel à la réalisation d'une sécurité alimentaire durable, il n'en est pas moins vrai que la reconstruction rapide d'une agriculture productive au profit du plus grand nombre est elle-même une des conditions indispensables au retour à la paix.

La question est donc de savoir comment désormais reconstruire au plus vite l'économie agricole du pays et faire en sorte que les populations rurales et urbaines puissent **en toute quiétude passer progressivement d'une situation d'assistanat humanitaire à celle de producteurs actifs** capables d'assurer par eux-mêmes un cadre de vie correct avec des niveaux de revenus décents.

Il conviendra de faire en sorte que les populations rurales et urbaines puissent garantir au plus vite leur propre **sécurité alimentaire**, avec l'assurance de pouvoir disposer en permanence d'une **nourriture abondante, diversifiée et équilibrée** : glucides, protéines, vitamines, minéraux, fibres, antioxydants, etc.

Il apparaît notamment urgent de pouvoir procurer des **emplois productifs, rémunérateurs et attractifs**, à la jeunesse désœuvrée qui s'avère de ce fait susceptible d'être aisément enrôlée dans des milices de diverses obédiences. Les travaux à haute intensité de main-d'œuvre et la rémunération monétaire des travailleurs ainsi engagés sur les chantiers (*cash for work*) semblent bien répondre à cet objectif. Mais il conviendra néanmoins de **veiller à ce que les travaux**

¹⁶ Les caféiers ont été abandonnés depuis longtemps pour des raisons de méventes et ont soufferts ultérieurement des feux de brousse. On observe l'émergence ou la régénération de quelques plantations de cacaoyers sous ombrage dans les zones de Gamboula et Nassolé. Des commerçants camerounais viennent acheter les fèves dans la région.

ainsi entrepris soient immédiatement profitables pour le plus grand nombre de personnes (par exemple la confection de pistes rurales destinées à favoriser les transports intra régionaux) **et que le montant du salaire versé aux travailleurs¹⁷ ne dissuade pas ces derniers de réaliser les travaux agricoles les plus urgents.** Le coût d'opportunité de la force de travail engagée sur les chantiers à haute intensité de main-d'œuvre peut en effet s'avérer épisodiquement très élevé lorsque son emploi se manifeste par un retard dans les semis ou une absence de désherbage, avec des conséquences dramatiques sur les rendements des cultures.

En ce qui concerne les systèmes de production agricole, il importera de promouvoir préférentiellement les techniques susceptibles d'accroître conjointement les rendements à l'hectare, les surfaces cultivées par actif et la productivité du travail, avec pour objectif d'accroître les volumes produits et les revenus par actif agricole. Il importera en fait d'accroître la rémunération du travail agricole, via des techniques qui permettront d'accroître la productivité par actif au travail, en allégeant notamment les périodes de pointe de travail, mais **sans remplacer prématurément la main d'œuvre agricole par des machines, au risque, sinon d'accélérer l'exode rural et d'accroître encore davantage l'insécurité.** On évitera par exemple l'importation coûteuse de tracteurs équipés de charrues multi-socs (ou multi-disques) dont l'utilisation impliquerait inévitablement un essouchement total des parcelles et entraînerait des risques accrus d'érosion et de dégradation des sols. Avec sans doute aussi un abandon précoce du matériel au moindre incident technique.

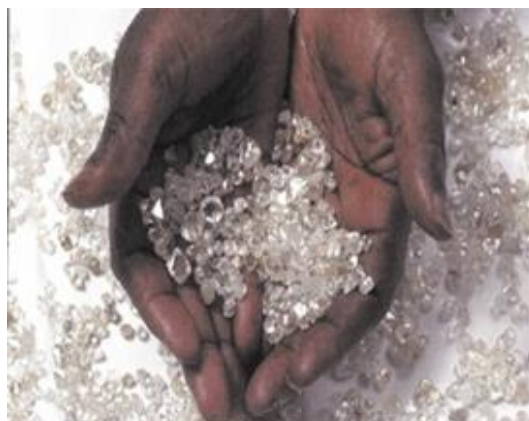
Les systèmes de production agricole à favoriser ou à promouvoir dès maintenant devront assurer **un développement rural tout à la fois plus résilient et durable.** Il faudra faire en sorte que ces systèmes de production soient diversifiés, afin de pouvoir sécuriser les revenus paysans en “ne mettant pas tous les œufs dans le même panier”, et capables de ne pas mettre en péril les potentialités productives (la “fertilité”) des agroécosystèmes sur le long terme. Ainsi conviendra-t-il d'éviter au maximum les formes d'agriculture les plus susceptibles d'accroître le surpâturage, l'érosion et le lessivage des sols, la prolifération d'agents pathogènes et d'espèces invasives, etc.

4.1.5. L'enjeu de développement d'une gestion équitable et transparente des mines de diamants

Le développement de l'économie artisanale de diamant depuis 1961 a fait de l'agriculture une activité secondaire de survie dans les régions minières du sud-ouest de la RCA. Toutefois, l'hypothèse d'une articulation entre les mines artisanales et l'agriculture est possible par une approche en spirale qui prendrait en compte les variations saisonnières dans la conduite des deux activités, les visions et modes de vie des parties prenantes, la sécurisation des revenus et

¹⁷ Il semble actuellement osciller autour de 3 dollars US par jour

les opportunités optionnelles en terme de créneaux économiques porteurs pour les jeunes ruraux aujourd'hui victimes des échecs politiques de développement des gouvernements successifs. La consolidation des liens entre l'agriculture et l'élevage demeure un défi, si non une mission pour l'Etat, les partenaires au développement et les acteurs locaux eux-mêmes.. Selon les dires des exploitants artisanaux de diamants : *“Pour bien travailler, il faut se nourrir sur les chantiers”*.



Ces propos se passent de commentaires. Ils traduisent l'existence encore active dans la pensée des paysans ruraux reconvertis en artisans miniers, le rôle combien important que joue l'agriculture en appui aux durs travaux quotidiennement menés sur les chantiers de diamant. Pour ce faire, les initiatives en termes d'articulation entre l'agriculture et les mines devront prendre en compte le calendrier saisonnier des activités. C'est pendant la grande saison des pluies (juillet, août, septembre et octobre) que le travail agricole est dominant. Durant cette saison, les travaux miniers sont arrêtés ou confinés à l'exploitation des carrières à cause de la montée des eaux dans les rivières généralement exploitées.

Les dynamiques endogènes de négociation de retour et d'intégration des éleveurs musulmans avec leurs compatriotes agriculteurs et/ou exploitants miniers chrétiens dans la partie sud-ouest de la RCA soulignent l'enjeu de prévenir l'émergence des risques potentiels d'une fracture sociale nouvelle à coloration purement économique. Avec le retour massif d'environ 6.500 éleveurs musulmans d'origine centrafricaine, l'hypothèse de leur intervention directe ou indirecte dans le financement des activités minières comme au temps jadis, est à n'en point douter, prévisible. Nombre d'entre eux ont jadis constitué une grande partie de leur capital à partir de l'exploitation artisanale de diamant. Ils connaissent et maîtrisent bien le système local de production et de valorisation. Leur implication pourrait contribuer à la réduction du taux de fraudes transfrontalières ou encore le retour significatif des artisans miniers à un statut légal¹⁸. D'autres questions importantes restent entièrement posées. Elles concernent

¹⁸ Suite à la crise militaro-politique, le rapport à la légalité des artisans miniers dans l'exercice de leur métier a baissé. Nombreux d'entre eux évoluent dans l'illégalité. Ils ne paient plus leurs patentes annuelles d'artisans ni encore les cartes

les négociations locales et mécanismes de transactions souvent financières à engager en vue de la restitution des chantiers miniers qu'ils avaient acquis mais aujourd'hui accaparés et exploités par des individus ou groupes d'individus se réclamant *anti-balaka* ou auto-défense. En définitive, avec la crise militaro-politique, le contexte structuro-fonctionnel et institutionnel de la production et valorisation artisanales des diamants bruts en RCA reste encore fortement marqué par une forte influence des spéculateurs et prédateurs de tout acabit. A cela, il faut ajouter les tracasseries administratives et policières, les pratiques de corruption, le clientélisme et les concurrences déloyales. Tous ces faits négatifs ne pourront que contribuer au repli identitaire et à la fragilisation du processus de reconstruction des liens intercommunautaires en cours entre chrétiens et musulmans dans le sous-secteur minier artisanal.

4.1.6. La sécurité, un enjeu transversal qui exige une mobilisation générale et coordonnée des acteurs institutionnels et des PTF

Tout au long des échanges sur le terrain cette question de l'insécurité est systématiquement posée. Cette insécurité est multiforme et interroge encore une grande partie des éleveurs centrafricains qui envisagent le retour sur le territoire :

- Banditisme, criminalité et exactions des groupes armés, particulièrement dans la bande Nord de la zone étudiée vers la localité d'Amada-Gaza¹⁹
- Pressions diverses « protection imposée » par certains groupes d'auto-défense, comme en témoignent les échanges à Dilapoko,
- Pratiques de tracasseries/corruptions de différents acteurs
- Incivisme lié à la perte de contrôle social et à la faible reconnaissance de l'administration et du cadre réglementaire
- Arbitraire et règlement inéquitable des litiges
- Insécurité alimentaire des éleveurs réfugiés démunis, la majorité ne disposant plus de bétail,
- Insécurité foncière, l'accès au pâturage devenant payant sans contrepartie d'aménagement ou de surveillance,
- Insécurité des champs liée aux dégâts du bétail, mais aussi aux droits d'usages remis en cause par les événements et à l'occupation des terres des groupes réfugiés au Cameroun

pour les ouvriers miniers œuvrant sous leur responsabilité. Parallèlement à cette situation, les rapports des missions du projet DPDDA ont révélé l'apparition dans la chaîne superstructurelle de valorisation « des collecteurs émergents chrétiens »

¹⁹ Encore tout récemment une attaque de présumés éléments 3R a touché des Peulhs à Amada- Gaza les 20 et 21 Février 2017, dans les localités de Bombo, Banga, Mbou- Mbé et Beina 2 (Amada- Gaza), faisant plusieurs morts, des individus enlevés et du bétail volé

- Insécurité économique avec les difficultés d'écoulement des produits et du fait des coûts des déplacements et du transport des produits.

Le retour au développement économique et social de cette région passe indéniablement par une mobilisation générale et coordonnée des acteurs institutionnels et des PTF pour enrayer ces différentes formes d'insécurité.

4.1.7. Synthèse du dialogue amorcé à Gamboula entre agriculteurs et éleveurs²⁰

L'atelier d'une journée à Gamboula a réuni sous l'égide des autorités locales et préfectorales plus de 70 personnes rencontrées pendant la mission : représentants des éleveurs, des agriculteurs, maires, services déconcentrés de l'Etat, chefs coutumiers, société civile, et leaders religieux. Les participants venaient de Berberati, Nassolé, Gamboula, Dilapoko et Kentzou (voir compte rendu de cette rencontre en annexe). L'atelier visait à échanger autour de deux grands axes de dialogue :

1. Quelles visions de l'évolution des relations entre agriculteurs et éleveurs (avant/après la crise) ?
2. Quelles contributions des acteurs institutionnels, des chefs coutumiers, et de la société civile au dialogue entre agriculteurs et éleveurs.

Chaque axe de dialogue était introduit par une courte synthèse du diagnostic mené par l'équipe, puis organisé autour de sous-questions, pour permettre l'expression des uns et des autres. Au terme des travaux les principales recommandations partagées sur chacun des points traités ont été les suivantes.

1. Visions de l'évolution des relations entre agriculteurs et éleveurs :

- L'entente est globalement revenue entre les communautés dans le secteur de Gamboula. Il serait nécessaire de l'élargir (volonté de certains acteurs qui développent ses travaux plus au nord, dans la zone au sud de Bouar). Il faut aussi consolider les efforts visant à renforcer le dialogue de tous les acteurs afin de favoriser le retour et l'installation des éleveurs.
- Il est nécessaire de soutenir le dialogue local pour l'aménagement de l'espace, la mise en place de règles de gestion et de règlement des litiges à l'amiable.
- Compte tenu de la faiblesse des services de sécurité, tout le monde doit s'investir pour la surveillance et la sécurité. Pour contribuer à lutter contre l'impunité, il convient d'associer le corps judiciaire à ces échanges.
- Il est nécessaire de promouvoir le développement de nouveaux métiers pour les jeunes agriculteurs et éleveurs. Pour cela, il faut renforcer la formation, appuyer des innovations, et des nouveaux modèles de développement. Il faut aussi travailler sur la commercialisation des produits.

²⁰ Un compte rendu plus exhaustif de cet atelier figure en annexe.

2. Contributions des acteurs institutionnels, des chefs coutumiers, et de la société civile au dialogue entre agriculteurs et éleveurs:

- Le rôle essentiel de l'ACDA, de l'ANDE, et des affaires sociales, dans l'appui technique, juridique et organisationnel aux groupements, a été rappelés et doit être renforcé ;
- Il a été réaffirmé la nécessité d'intensifier les échanges et le dialogue, y compris à travers la formation conjointe des chefs de groupe, *ardo* et comités de la paix, et en impliquant les jeunes ;
- Le souhait a été exprimé que soit mis en place un cadre de concertation entre les acteurs et les communautés, notamment dans le cadre du retour des éleveurs dans la préfecture ;
- Les éleveurs ont exprimé également des besoins d'appui pour accompagner leur retour, appui qui peut prendre différentes formes : l'appui pour l'orientation vers la culture, l'aide alimentaire et la reconstitution du cheptel ;
- A été également recommandé fortement, et à plusieurs reprises, l'impératif de planification et d'intensification de l'aménagement des axes pour favoriser la sécurité et améliorer la commercialisation des produits locaux.

4.2. Orientations et recommandations stratégiques

L'un des objectifs de ce travail était la formulation de recommandations à destination du gouvernement centrafricain et de ses partenaires, afin d'accompagner le processus de réconciliation et de relance économique dans la zone concernée.

Au vu des éléments observés et des attentes des acteurs concernés, soulignons en premier lieu la pertinence des orientations spécifiées dans le cadre de la politique gouvernementale qui met en avant l'agriculture comme facteur clef de la réconciliation (déclaration de politique générale de juin 2016). Pour cela le Gouvernement veut mettre l'accent sur cinq grands types d'action :

- appui équitable à la recapitalisation des exploitations agricoles et d'élevage ;
- renforcement des échanges intercommunautaires afin de rétablir les liens traditionnels fragilisés ;
- promotion de l'intégration entre l'agriculture et l'élevage par la valorisation des fumures organiques, les résidus des récoltes, l'utilisation des sous-produits d'abattage ;
- gestion concertée de l'espace rural sur la base de mécanismes adoptés par les acteurs locaux et particulièrement des couloirs de transhumance ;
- communication pour un changement de comportement en vue d'atténuer la stigmatisation intercommunautaire.

Les recommandations de la mission concernant le processus de dialogue engagé dans la région de Berbérati s'inscrivent pleinement dans la mise en œuvre concrète de ces orientations stratégiques.

Cette zone tente de sortir des turbulences et la réinvention du lien social constitue un impératif majeur pour les sociétés qui viennent de se déchirer et dont les plaies vont demander du temps pour se cicatriser durablement. *« C'est là en effet une question de survie. Ni simple retour en arrière, ni pure création ex-nihilo, il s'agit de construire de nouvelles perspectives économiques, sociales et politiques, en valorisant toutes les chances qu'offre le présent et en tenant compte des leçons du passé lointain et proche, en vue de fonder un avenir viable pour toutes les composantes. »*²¹

En outre, pour y parvenir dans un tel contexte, il apparaît essentiel d'intervenir de manière progressive et graduée, avec

- à court terme, la poursuite de l'accompagnement des initiatives de dialogue et de construction de lien social et économique, tout en maintenant une aide humanitaire qui demeure indispensable,
- à moyen et long terme, la préparation d'actions plus structurantes de développement intercommunautaire local.

On s'inscrit là pleinement dans les objectifs mêmes du RCPCA. Aussi serait-il judicieux de présenter ces axes de travail (ci-dessous) aux experts chargés de son implémentation (comité stratégique présidé par le Ministre du plan ?). C'est un enjeu à long terme (prise en compte des défis liés à la relance agricole) et de gouvernance (prise en compte des questions agricoles dans la réconciliation nationale).

4.2.1. Stratégie à court terme : une articulation qui demeure indispensable entre aide d'urgence et appui au relèvement

A court terme, il s'agit de poursuivre et intensifier le dialogue entre les différents groupes en présence pour faciliter et renforcer les rapports de proximité. *Il s'agit de faciliter ce qui peut faire ciment entre les individus, entre les sexes, entre les générations, entre les cadets et les aînés sociaux, entre les communautés, entre ceux qui hier se baïssaient et se combattaient, et tout cela en n'étant pas dupes qu'à tout moment, des inégalités et des oppositions peuvent ressurgir et remettre en cause les acquis.*

Compte tenu des enjeux à court terme liés à la grande vulnérabilité des populations rurales et au retour, relativement rapide, des réfugiés, notamment éleveurs, du Cameroun, il apparaît nécessaire d'intervenir rapidement et simultanément, sur le terrain, sur 4 axes principaux, présentés ci-dessous.

²¹ Un impératif : la réinvention du lien social au sortir de la turbulence. Expérience du Nord Mali, approches théoriques et problèmes pratiques. André Marty, Août 1997.

La zone d'intervention s'inscrirait dans l'espace sur lequel le diagnostic a été réalisé au cours de la première phase, soit l'axe Berberati-Gamboula, y compris la commune de Ouakanga (Nassolé, Babaza, Nao). Si les conditions de sécurité le permettent progressivement, il pourrait être élargi progressivement vers Amada Gaza.

a. La consolidation du processus de dialogue.

Le dialogue initié lors de l'atelier à Gamboula a permis de lancer une dynamique qu'il nous semblerait nécessaire de poursuivre avec cet objectif de réinvention des liens sociaux, en allant plus loin dans le dialogue et la construction de propositions et de règles, en ciblant certaines catégories d'acteurs, notamment les leaders et les cadets sociaux.

i. Un travail de dialogue ciblant la jeunesse des deux communautés pourrait être initié. En effet, comme nous l'avons indiqué dans ce rapport les jeunes, des deux communautés, apparaissent comme particulièrement vulnérables, car privées de perspectives d'emplois (mise à part dans les mines), sans accès à la formation, et sont donc tentées, dans les deux camps par le banditisme.

Celui-ci permettrait de faire dialoguer ensemble ces deux jeunes, de faire émerger des idées communes, des initiatives communes en terme d'activités économiques, mais également de commencer à identifier leurs souhaits en termes d'activités innovantes (qui pourrait être articulé avec la deuxième catégorie d'action : l'accompagnement d'activités économiques), et d'appui à la formation professionnelle et à l'insertion.

Les autorités coutumières et les leaders des deux communautés seraient associés à ce dialogue, afin de renforcer les liens entre générations.

ii. Un travail de dialogue ciblant les femmes d'éleveurs et femmes d'agriculteurs pourrait également être amorcé. En effet, les femmes demeurent les grandes absentes de l'atelier de Gamboula. Or, elles pourraient être des facteurs importants en termes de réconciliation, compte tenu des liens qui existent par ailleurs déjà entre elles (en particulier, les femmes d'éleveurs apportent régulièrement leur aide pour des travaux champêtres aux femmes agricultrices). Ce dialogue pourrait là aussi permettre d'aboutir à des idées de projets communs, en matière de transformation ou de commercialisation par exemple.

L'Organisation des femmes centrafricaines, présente dans la zone d'intervention, pourrait être un acteur important pour l'organisation de ce dialogue.

A l'issue de ces 2 ateliers, **un atelier d'échange** d'une journée permettra à des représentantes des femmes et des représentant-e-s des jeunes de rendre compte aux **autorités locales** et aux **autorités coutumières** des principales recommandations issues de leurs échanges.

iii. Organisation d'un dialogue local sur l'aménagement et la gestion de l'espace agro-pastoral. Le **dialogue élargi**, associant, comme à Gamboula, les 2 communautés, mais

également, les services déconcentrés, les communes, les autorités coutumières, la société civile, les autorités religieuses, pourrait se poursuivre, mais sur un temps plus long. Un atelier de 2 à 3 jours, pourrait permettre de commencer à définir, de manière partagée, les grandes règles concernant l'organisation et la gestion de l'espace agro-pastoral.

b. Accompagnement et appui-conseil aux deux catégories d'acteurs dans leurs activités économiques.

Au-delà du dialogue, il semble également essentiel dès maintenant de commencer à identifier (notamment dans le cadre des dialogues organisés dans le premier volet) et à promouvoir des innovations et des activités économiques qui rapprochent les deux communautés, et qui permettent également de donner des perspectives aux jeunes.

Pour cela, la MINUSCA semble disposer de financements mobilisables pour des projets économiques, dans le cadre de l'instrument CVR (Programme de réduction des violences communautaires – mis en œuvre dans la zone, à la place du DDR). Une articulation avec ce programme pourrait donc être envisagée. Le CVR cible principalement les enfants, les ex-combattants et les femmes et vise à financer des micro-projets, d'ampleur déjà importante puisqu'ils peuvent aller jusqu'à 100.000 dollars par projet, et qui permettent de relancer l'activité économique en accompagnant des groupements. Les projets soumis jusqu'à présent concernent principalement l'agriculture, le maraîchage, mais également un peu de transformation.

Par ailleurs, il existe des partenaires locaux pouvant être mobilisés pour accompagner les porteurs d'initiatives économiques, agro-pastorales :

- à Berberati, l'ONG Kizito, appuyée par différents partenaires et notamment par l'ambassade de France, dispose de terrains proches de la ville et les met à disposition de jeunes ayant participé aux événements, suite à une formation préalable de 6 mois en agriculture et petit élevage,
- à Gamboula, le Centre de formation et d'apprentissage agricole, mis en place par la Mission évangélique suédoise, apparaît également comme porteur d'innovations intéressantes, qui pourraient réussir à remobiliser la jeunesse autour de modèles d'agriculture plus diversifiés et plus modernes.

Un accompagnement scientifique de ce travail pourrait être poursuivi par Marc Dufumier et par les chercheurs du LERSA, à travers une mission terrain pendant la période des 8 mois couverte par le projet (mai-décembre 2017).

c. Aide d'urgence et appui à la résilience des populations d'accueil

Parallèlement à ces activités permettant d'amorcer une dynamique de relèvement, voire de développement, il apparaît indispensable de poursuivre l'aide d'urgence, sur la base d'une

équité entre éleveurs de retour (qui pour beaucoup ont perdu leur cheptel et se retrouvent dans une situation extrêmement précaire) et les populations d'accueil (également dans une situation de grande pauvreté), afin de ne pas éveiller de nouvelles tensions (certains éleveurs nous ont même dit qu'ils pensaient que les agriculteurs devaient recevoir davantage d'appuis que eux-mêmes).

Le projet de renforcement de la sécurité alimentaire et de relance agro-pastorale pour les ménages vulnérables de la Préfecture de la Mambere Kadei, en cours de préparation par PUI et la Croix Rouge, pourrait contribuer à cet axe, cependant, il vise uniquement les agriculteurs. Des appuis aux éleveurs de retour doivent également être envisagés en complément et la coordination des actions possibles dans ce domaine sont nécessaires.

Une cartographie des ONG qui « distribuent » biens et services sera réalisée permettant de lieux situer où, quand et comment sont mis en œuvre ces appuis. Ceci permettra alors une analyse croisée avec des géographes, des agronomes et bien sûr des autorités compétentes (université ?)... Ceci devrait aider à accompagner l'instauration d'un dialogue équilibré entre acteurs locaux et partenaires.

d. Coordination, et capitalisation, aux niveaux préfectoral et national

Compte tenu de la diversité des actions à mener, et des partenaires potentiellement mobilisables, il apparaît nécessaire également que soit mené un travail d'appui à la coordination et à la mobilisation des partenaires, au niveau préfectoral tout d'abord. Cet appui à la coordination préfectorale pourrait être mené par un expert national, qui aurait également la charge de suivre au quotidien le dispositif d'animation proposé dans le cadre du volet 1 (consolidation du dialogue).

Par ailleurs, il pourrait être envisagé un travail de capitalisation permettant la remontée, au niveau national, des leçons des expériences menées dans le cadre de ce processus dans la région de Berbérati. Pour cela, une articulation avec le processus de dialogue national animé par Pharos pourrait être proposée. En effet, l'Observatoire Pharos s'est vu confier très récemment une lettre de mission, par le Président Touadéra, visant à animer le dialogue sur des enjeux sensibles dans le cadre de la mise en œuvre du RCPCA.

Dans ce cadre, il importe d'instaurer des liens de coopération avec les partenaires essentiels au relèvement de la région, et en particulier : la MINUSCA (affaires civiles), le HCR (qui ouvre une antenne à Berberati et qui dispose d'un plan stratégique d'aide au retour « durable ») et la coopération américaine (USAID, processus de Kimberley).

Par ailleurs, et dans une optique de capitalisation, l'expérimentation pourrait aboutir à la publication d'un petit livre blanc, circonscrit, « localisé », sur le retour des réfugiés, la réconciliation et les réformes en cours sur la coopération entre éleveurs, agriculteurs et autorités (formelles et traditionnelles).

4.2.2. Stratégie à moyen terme

A moyen terme, il semblerait intéressant de capitaliser sur cette phase de court terme pour aller progressivement vers un projet de développement local, plus structurant, permettant de co-construire et de consolider une vision du territoire entre les différentes communautés, et avec un axe important accordé à la jeunesse, à sa formation et à son insertion professionnelle.

Ainsi, plusieurs axes pourraient être envisagés mais nécessiteraient d'être largement approfondis dans le cadre de la préparation de programme de consolidation des liens sociaux et de développement économique territorial :

a. Etat des lieux de l'accès aux services et infrastructures du territoire. En amont, il s'agit de mener un diagnostic approfondi du territoire, notamment économique et social : situation des écoles et de l'intégration agriculteurs-éleveurs dans le système éducatif, diagnostic sur l'accès à la santé, les potentialités économiques, les acteurs économiques, les activités porteuses... Les besoins en infrastructures marchandes, en infrastructures d'échange (pistes rurales, ponts) apparaissent également comme très importants (notamment au nord de l'axe Berberati-Gamboula) et devraient être clairement identifiés pour envisager une réponse adaptée.

b. Animation concertée du développement local du territoire. Sur la base de cet état des lieux, il s'agit d'aller vers un **processus de développement local concerté** (aux niveaux communal, et préfectoral), en travaillant sur la consolidation des espaces de dialogue, la planification locale, le renforcement des capacités des autorités locales (Communes et Services déconcentrés de l'Etat notamment) et le financement de domaines prioritaires identifiés dans le cadre du diagnostic de territoire. **Le dialogue se poursuivrait également dans la gestion des terroirs et l'aménagement de l'espace**, en consolidant la dynamique initiée dans ce domaine lors de la phase de court terme qui aura précédé. L'objectif serait ici de parvenir à des accords locaux adaptés aux nouvelles réalités des activités agro-pastorales : accords et règles négociées locales d'aménagement des terroirs (conventions locales, schémas d'aménagements), règles concernant la prévention et la gestion des conflits champêtres, articulation avec les initiatives de régulation de la transhumance locale et transfrontalière (initiatives nationales et sous-régionales).

c. Appui à la formation et à l'insertion des jeunes. Comme évoqué précédemment, l'insertion professionnelle des jeunes apparaît comme un enjeu essentiel dans la région afin de s'assurer d'une paix durable. Il semble donc fondamental de travailler à renforcer l'offre de formation, et à développer des activités économiques attractives et innovantes que ce soit dans l'agriculture ou l'élevage, ou dans d'autres types de métiers. Pour le domaine agro-pastoral, on pourra s'appuyer et renforcer l'offre de formation existante notamment au CEFA de Gamboula.

d. Rénovation et amélioration des infrastructures utiles au développement du territoire. Il s'agirait, en lien avec l'appui à la planification concertée du développement territorial, de contribuer à réhabiliter les infrastructures routières : pistes rurales et ponts en particulier. Outre l'effet positif sur les échanges économiques, et donc sur le développement économique du territoire, ce désenclavement permettrait également de renforcer la sécurité sur le territoire, en permettant aux forces de sécurité de se déployer plus facilement sur le terrain.

4.3. Conclusion

Face à une situation et des dynamiques qui évoluent très vite, avec un retour massif d'éleveurs réfugiés, la préfecture de la Mambere Kadei constitue incontestablement un espace stratégique sur lequel il apparaît pertinent et urgent de contribuer à encourager le dialogue intercommunautaire et à se mobiliser en faveur de la reconstruction de liens sociaux et économiques, notamment entre les agriculteurs et les éleveurs.

Dans ce contexte, l'enjeu est de renforcer de manière conjointe et coordonnée :

- Le dialogue pour le retour et la reconstitution de liens sociaux et de citoyenneté,
- L'aide à la reconstitution des moyens d'existence des plus démunis,
- L'adaptation des modes de gestion socio-fonciers des espaces agro-pastoraux aux nouvelles réalités,
- Le développement de modèles d'exploitation ou d'activités économiques mobilisateurs des jeunesses agricoles et pastorales,
- La sécurité des personnes et des biens et respects des droits.

Cela nécessite incontestablement l'intervention conjointe des différents types d'acteurs : acteurs institutionnels, acteurs de l'urgence et acteurs du développement, aux compétences complémentaires.

5. Annexes

5.1. Bibliographie utilisée

5.1.1. Origines de la crise

Plongée au cœur des ténèbres centrafricaines, Benoit Lallau, décembre 2014

Le difficile développement agricole de la République centrafricaine. René Dumont Annales de l'Institut National Agronomique tome VI. Paris ; 1966. 85 pages.

Centrafrique : les racines de la violence, International Crisis Group, Septembre 2015

Comprendre la crise centrafricaine, Mission de veille, d'étude et de réflexion prospective sur la crise centrafricaine et ses dimensions culturelles et religieuses, Rapport final de la mission effectuée en 2014 avec l'appui du MAEDI et de l'AFD, Observatoire Pharos, Février 2015

5.1.2. Sortie de crise Articulation humanitaire/développement Stratégies des bailleurs

Messages clés issus de l'atelier « Mieux lier aide humanitaire et développement en RCA », Bangui, Mars 2016 (URD)

La crise centrafricaine : de la prédation à la stabilisation, Juin 2014, International Crisis Group

Compilation des rapports généraux et des recommandations des assises du Forum National de Bangui, Document de travail élaboré par le Ministère de la réconciliation nationale, du dialogue politique et de la promotion de la culture civique, 2015

Plan de relèvement et de consolidation de la paix, République centrafricaine, Novembre 2016

Rapport de diagnostic du projet 3R, Expertise France, 2016

Un impératif : la réinvention du lien social au sortir de la turbulence. Expériences du Nord Mali, approches théoriques et problèmes pratiques. André Marty, août 1997. 33 p.

5.1.3. Agriculture et réconciliation

Déclaration de Politique Générale du Gouvernement, Par S.E M SIMPLICE MATHIEU SARANDJI, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Bangui, le 07 Juin 2016

Rapports de mission de Marc Dufumier en RCA de mars 2015 et mars 2016

Vers quel développement agricole en République Centrafricaine ? Réflexions et propositions, par Marc Dufumier et Benoit Lallau, avril 2016 (AUF, Clersé)

Quelques éléments d'histoire rurale centrafricaine, Christian Fargeot, CIRAD, 2016

Etude des réalités agro-pastorales en Ouham, Tidjani Ibrahima et Lise Archambaud, Solidarités International, Action contre la Faim et DRC, sur financement UKaid, septembre 2016 (présentation PowerPoint et rapport final)

5.1.4. Elevage / pastoralisme

Situation de la transhumance et étude socio-anthropologique des populations pastorales après la crise de 2013-2014 en RCA, Rapport conjoint de mission FAO-DRC-CRS, Mars 2015 (financement DFID, CE, ECHO)

Etude des systèmes d'élevage transfrontaliers Cameroun/RCA, diagnostic de la situation à l'échelle régionale suite à la crise de 2013 en RCA, Philippe Le Clerc, entre mars et mai 2016, Croix Rouge

Situation de la transhumance en RCA suite aux crises de 2013 et 2014, Rapport d'étude sur les conflits, par Guy-Florent Ankogui-Mpoko et Julie Roselyne Bétabelet Wouloungou pour DRC, Novembre 2014-janvier 2015 (financement ECHO)

Les savanes humides, dernier refuge pastoral : l'exemple des Wodaabe, mbororo de Centrafrique, de Jean Boutrais, 1990

Afrique centrale : les défis sécuritaires du pastoralisme, International Crisis Group, avril 2014

Arrêté interministériel portant création de la plateforme nationale de politique de l'élevage en République centrafricaine, Mars 2015

Arrêté interministériel portant création de la plateforme de pastoralisme et de transhumance en République centrafricaine, Mars 2015

Compte rendu de la 1^{ère} réunion de la plateforme de pastoralisme et de transhumance en République Centrafricaine, Ministère chargé du développement du monde rural, novembre 2015

Rapport final de la troisième réunion de la Plateforme sur le pastoralisme et la transhumance en Centrafrique, Ministère de l'élevage et de la santé animale, Bangui, Novembre 2016

Diagnostic et propositions opérationnelles pour le soutien à l'élevage pastoral perturbé par la crise centrafricaine, Rapport final de la Mission d'étude au Logone Orientale, Mandoul/Moyen Chari, du 4 au 14 mars 2014, par Dr Passinring Kedou, IRAM, FAO, AFD, COOPI

Transhumance in the Central African Republic, Context analysis, challenges and risks and recommendations for a joint action plan, MINUSCA, FAO, and GoCAR, décembre 2016

Etude sur les conflits impliquant les acteurs de l'élevage en République centrafricaine, de Gael Griette, Banque Mondiale, Novembre 2013

5.1.5. Mécanisme de gestion des conflits, de médiation et de réconciliation

Les mécanismes endogènes de gestion et de résolution des conflits dans la société centrafricaine, par le Dr Aboubakar Moukadas-Noure, Centre for humanitarian dialogue, projet financé par l'UE, décembre 2015.

Document de présentation générale des Comités locaux de Paix et de réconciliation en République centrafricaine, Ministère des affaires sociales et de la réconciliation nationale, 2016

Pratique de la médiation : Elargir la participation aux processus de paix, Défis et options pour les médiateurs, de Thania Paffenholz, Centre pour le Dialogue humanitaire, Juin 2014

Stratégie globale de réconciliation nationale en République centrafricaine, Ministère de la réconciliation nationale, du dialogue politique et de la promotion de la culture civique, Novembre 2014

5.1.6. Retours des déplacés internes et des réfugiés

Compte rendu de la mission d'évaluation dans la commune de Bodjoula, Boganongone et Boguera (COOPI)

Résultats de l'enquête sur les intentions de retour des réfugiés centrafricains dans les régions de l'Est, Adamaoua et le Nord, UNHCR, avril 2016

Résultats de l'Enquête d'intentions de retour effectuée auprès des réfugiés centrafricains au Cameroun, UNHCR, janvier 2017

5.1.7. Autres

Enjeux fonciers en milieu rural, conflits civils et développement, Note de synthèse du Comité technique Foncier et Développement, Décembre 2015

Etude Link-NCA, Résumé et recommandations, Croix Rouge, 2016

Rapport de mission d'évaluation conjointe des ONG Internationales (Mercy Corps, Plan International, NRC et IEDA Relief), OCHA et Affaires civiles MINUSCA à Amada-gaza et Gamboula du 5 au 9 septembre 2016 sur les axes Berberati-Nassolé-Gamboula-Dilapoko-Ngam-Ngam-Godawa-Beina2-Kiamo-Nouffou-Kiamo-Bombo-Gbambia- Amada-gaza-Nao-Nassolé-Berberati.

5.2. Liste des personnes rencontrées

En France :

Noms et Prénoms	Fonctions/services
PIERRE Ambroise	Mission pour la Stabilisation, Centre de crise et de soutien du Ministère des Affaires étrangères et du Développement international
RELIAT Nelly	AFD – Unité Prévention des Crises, Sortie de Conflits
CADOR Olivier	AFD – Coordonnateur régional Centrafrique-Tchad-République du Congo
DUPUIS Sébastien	Expertise France
FOURMANN Emmanuel	Chef de projets AFD
DUFUMIER Marc	Agronome et enseignant chercheur
LALLAU Benoit	Clersé, Université de Lille
DE-CLERMONT Jean-Arnold	Président de l'Observatoire Pharos
SAGET-LOUISSANT Violaine	Responsable géographique Afrique Centrale et Océan Indien à la Croix Rouge Française
FABIEN Marie	Chargée de Programme à la Croix Rouge Française
LE MERLE Brieuc	Chargé de programme Mali et RCA à Première Urgence Internationale

A Bangui :

Noms et prénoms	Fonctions/services
YERIMA MANDJO Youssoufa	Ministre de l'élevage
EIZOURE Honoré	Ministre de l'Agriculture et de Développement Rural
AMOUDOU Aimé	Directeur de Cabinet au Ministère de l'agriculture
KPAWIRINA-NAMKOISSE Abel,	Chargé de mission Politique agricole et stratégie, Min Agri
LAOUBAÏ André	DG Agriculture
MAGOUMBALA Le Parfait	DG études, planification, suivi évaluation et statistiques agricoles
DOUI Francis	Directeur de la stratégie agricole
DOKO Paul	DG de l'ACDA
NAMKOISSE Emmanuel	Directeur de Cabinet du Ministre de l'Elevage
Dr GBAMANGOU-MOKANDJI Domitien	DG ANDE
SHEHOU Ousmane	FNEC – Secrétaire général
ATA Modibo	Coordonnateur National chargé de l'animation à la FNEC
N'GATOUKA Sylvain Marius	Ministère des Mines – DG Mines
NGBOKOTO Alain	SP Processus de Kimberley
POUNOU Hervé Frédéric	Consultant en Smater Mining & Institutionnel (DPDDA)
NDAKET Régis	Expert programme DPDDA
MAIDE YAKA Prospert	Expert programme DPDDA
DEMANGHO Sylvain	Chargé de mission Ministère des affaires sociales et de la réconciliation nationale

SAKADA	Inspecteur central au Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité
NOTEBAERT Jérôme	Expert technique, conseiller du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité
FORCE Eric	attaché de coopération / SCAC
HAMARD Alexandre	Conseiller de coopération adjoint / SCAC
BROUILLET Pascal	Directeur d'agence AFD
HALIMI Hugo	VIA AFD
MBALLA Charles	Représentant adjoint au HCR
WATA Aimé	Administrateur principal, chargé de réintégration au HCR
LAROCHE Julie	Chargée de programme au HCR
STEFANINI Davide	Gestionnaire du Fonds Békou en RCA
GUEPIN Laurent	MINUSCA
BILLON Sébastien	Chef du Projet 3R Expertise France
PAREFA Joel	Coordonnateur Bria du projet 3R et ancien préfet de la Mambere Kadeï
ZOKOU Patrice	Coordonnateur Berberati du projet 3R
SAULNIER Camille	Cheffe de mission, Première Urgence
ROMAN Camille	Cheffe de mission adjointe aux programmes, Première Urgence
BAGARD Maité	Coordinatrice des opérations, Croix Rouge
COUSSEAU Fabien	chef de mission par interim et responsable sécurité Croix Rouge
YAMBA Reine-Stella	NRC
MBETID-BESSANE Emmanuel	Directeur du Laboratoire d'Economie Rurale et de Sécurité Alimentaire – Université de Bangui
TOUADERA Parfait	Chercheur au LERSA
LOPEZ Grand-Bonheur	Chercheur au LERSA

A Berberati :

Nom et prénoms	Fonction/service
Abbé Martial SIEMBO	Abbé à l'Evêché de Bti
N'DONG Achille Isidore	Commissaire adjoint de la police de BERBERATI
LAMBERT Antoine	Chef de sous Délégation CRf à Berberati
BALLA Ismael	MINUSCA- Chef de bureau
BUZUNE Zouzou	MINUSCA - Affaires civiles
ADALLA Dieu-Béni	Assistant de liaison communautaire- MINUSCA
KAKESA SONA Liana	Officier des affaires civiles MINUSCA
Marlène	MINUSCA – Affaires politiques
PILET Guillaume	MINUSCA-Affaires politiques
DARI Etienne	DR Affaires Sociales
AMADOU Ibrahim	Plate- forme sociale pour la Paix
Imam Harouna Rachid	Imam de la mosquée centrale
MIABE Martin	Inspecteur préfectoral de la Jeunesse et des sports
LIOSSO Léonard	DR, Société d'Etat de Gestion d'Abattoirs (SEGA), Zone Ouest
WONGO Pascal	Chef secteur ANDE à Berberati et Nola
YANGBA Lydie -Marthe	Préfet de BERBERATI
LABALE Paul	DR ACDA
GBAI Justin	Chef Secteur ACDA Berberati

GBADIBA Roger	Maire de BERBERATI
WEYLAND Ingrid	Chef de projet agriculture à PUI
JOSUE Sosor	DR réconciliation nationale
ZITONGO Alain Richard	Plateforme de la paix

A Nassolé :

Nom et prénoms	Fonction/service
NGALONGO Thimothée	Président de la délégation spéciale de Ouakanga
NGOTO Jean-Claude	SG de la Commune
BAKARI Souleymane	Commerçant à Nassolé
ZANFEI Patrice	Chef du groupe d'auto-défense de Nassolé
NGOANENTI Georges	Président de la jeunesse de Nassolé
NZONGO François	Infirmier retraité
SOULEY	Membre du groupe d'auto-défense

A Gamboula et Dilapoko :

Nom et prénoms	Fonction/service
Mr le Sous Préfet	Sous-préfet de Gamboula
ANGOUROU Martin	Député
GALO NABOUBOU André	Député suppléant
DAOUSS Daouda Edouard	Maire de Gamboula
Mr le 1 ^o adjoint au maire	1er adjoint au maire de Gamboula
Mr le 2 ^o adjoint au maire	2ème adjoint au maire de Gamboula
Mr le SG de la commune	SG de la commune de Gamboula
NANGOGO Dieudonné	Chef secteur de l'ACDA pour les sous-préfectures de Gamboula et Amada Gaza
KOSSI Grégoire	Chef secteur ANDE
KOSSAO Hamidou	« Représentant » des éleveurs de Gamboula (FNEC)
DABO Moussa	Eleveur, Adjoint du représentant des éleveurs de Gamboula
WAKE Mathieu	Représentant du chef de groupe de Dilapoko
GBAMBORU Joseph	Chef de quartier Dombidon (Gamboula)
BONGODOUA Gaston	Chef de quartier Bombona (Gamboula)
MBETIMANGUE Marcel	Chef secteur Affaires sociales

Pasteur Kim Cone	Mission Suédoise
ZANGAO-DILA Benoit ...	Centre de formation et d'apprentissage agricole
MBOYMO Dackobert	Chef de village BOUINAWÉ
ADAMOU Adam	Eleveur
GAMBO Saidou	Eleveur
NARGABA Hervé	Agent de santé communautaire
NDANGAYO Saint Sylvestre	Cultivateur
SAHLI Aladj Djakari Yao	Eleveur
SAIDOU Hamadou	Eleveur
ADAMOU Yibouda	Eleveur
ISSOUFA Bouba	Eleveur
SHAIBOU Adamou	Eleveur
ALADJI Aliou	Eleveur
SALIOU Bakari	Eleveur
ABDOUL	Eleveur
GEMBOURET Oumarou	Eleveur
Ahidjo	Eleveur
NDJIAWA Mouba	Eleveur
SOULEMANE Alihou	Eleveur
BELLO Ibrahim	Eleveur
MOUMINI Abdoul	Eleveur
SALLI Hassan	Eleveur
BABA Djibril	Eleveur
ALIOU GARGA Soulemane	Eleveur
BABA Issa	Eleveur
MAINA Moussa	Eleveur
SOUBALE Jean-Christophe	Enseignant
FORBIN	Agriculteur
NGUENE Elie	Agriculteur
KONDO YANDO Joseph	Agriculteur
NZOMA Rubin	Cultivateur
NAKONDOU Gaston	Agriculteur

DIMBELE Emile	Agriculteur
KORONDO Antoine	Agriculteur
NZOMO Paul	Agriculteur
NGUILE Pierre	Agriculteur/artisan
GBASSOM NGONZO Barnabe	Agriculteur
BAKOLI Jean Gaston	Agent de santé
NDENGA Alfred	Agriculteur/artisan
GANGMON Narcisse	Agriculteur
TOUMON Maurice	Agriculteur
DILA Léon	Agriculteur
MATON Salemon	Agriculteur
NARGABA Armel Rufin	Président de la jeunesse de Dilapoko

A Kenzou (Cameroun) :

Nom	(Site de départ lors de la crise 2013)	Groupes de pasteurs /tribu
Hamadou Gagamé (Gamboula)		Baadjidjo
Ibrahim Adamou (SCED Nola)		Foulata
Younoussa Dibo (Nassolé Babaza)		Mbororo Bodi
Djiboula Aliou (Babaza)		Ringui Nadi
Soulé Tassi (Nassolé Babaza)		Bodi M'bororo
Ibrahim Ndomatambaya (Gamboula)		Ba-Hen
Abdou Guiwa (N'Djaéri)		Bodi
Djiboula Issa (Babaza)		Kanaira
Hamadou Issa (Babaza)		Kandira
Ousmanou Ibrahim (Baomo)		Demeodi
Souleymanou Madunaé (Baomo)		Galedji
Amadou Adamou (Babaza)		Bouti
Sali Gagaré (Nassolé)		Danedji
Aladji Bello (Babaza)		Kandira
Ahamadou Boulama (Babaza)		Bodaabé
Cheou Boulama (Babaza)		Bodaabé
Illiassou Issa (Carnot)		Haoussa
Abdoulaye Mahamat (Mandobo)		Mbororo
Alhad Ousmanou Adamou (Babaza)		Bodi
Alhadji Tassi (Nassolé)		Bodi
Gbangomdjou David		Mbousoukou
Ardo Harouna (Nassolé)		Kandira

Souleymanou Ousman (Baba)	Bodidjo
Ibrahima Abdou (Babaza)	Bodidjo
Daouda Djibrilla (Nassolé)	Bodi
Nouhou Abdoukadiiri (Babaza)	Mbororo
Hamza Ousman (Babaza)	Mbororo
Malam Daoudou (Balego)	Foulbé
Djibrilla Bouba (Bouar)	Mbororo
Malam Kabirou (Berbérati)	Haoussa
Halidou Tassi (Nassolé)	Mbororo
Milaila Tahirou (Nassolé)	Mbororo
Hamidou Abdoukadiiri (Babaza)	Bodi
Alhadji Aliou Tassi (Nassolé)	Bodi
Younoussa Ousmanou (Babaza)	Bodi
Moussa Amadou (Babaza)	Bodi
Souleymane Mohamed Liman (Carnot)	Borno
Mahamat AliDjiboune (Berbérati)	Arabe

5.3. Perspectives et enjeux de reconstruction d'une agriculture associant l'élevage (Marc Dufumier)

Cette annexe reprend de manière plus développée la partie 4.1.4. qui précède, elle correspond à l'intégralité de la contribution de Marc Dufumier.

Avant même la période récente de conflits internes, l'état de l'agriculture centrafricaine n'était pas loin de ressembler à celle décrite il y a plus d'une cinquantaine d'années par René Dumont dans son ouvrage : *Le difficile développement agricole de la République centrafricaine*²². Y prédominait encore très largement la juxtaposition de systèmes de culture manuels et de systèmes d'élevage bovin pastoraux nomades et semi-nomades, sans que les deux activités ne soient encore étroitement associées.

Les destructions occasionnées par la récente guerre civile ont été considérables : Les basses cours et les troupeaux de petits ruminants détenus par les agriculteurs sédentaires ont été largement décimés ; le cheptel bovin des éleveurs nomades ou semi-nomades qui a pu échapper aux massacres ont été déplacés à l'étranger, principalement au Cameroun. À quoi s'ajoute aussi le démembrement de plusieurs filières productives destinées autrefois à l'exportation : tabac, café²³, etc. L'heure est venue d'envisager la reconstruction d'une économie agricole durable.

Celle-ci ne pourra cependant être effective que si le pays parvient à retrouver la paix, ce qui suppose que les belligérants acceptent de remettre leurs armes ou du moins ne plus s'en servir. Mais cette pacification ne pourra être établie durablement que si les divers acteurs en présence (agriculteurs sédentaires, éleveurs nomades et pasteurs semi-sédentaires, etc.) parviennent chacun à entrevoir un avenir plus favorable à leurs activités économiques. S'il est manifeste que la paix est un préalable essentiel à la réalisation d'une sécurité alimentaire durable, il n'en est pas moins vrai que la reconstruction rapide d'une agriculture productive au profit du plus grand nombre est elle-même une des conditions indispensables au retour à la paix.

²² René Dumont : *Le difficile développement agricole de la République centrafricaine*. Annales de l'Institut National Agronomique tome VI. Paris ; 1966. 85 pages.

²³ Les caféiers ont été abandonnés depuis longtemps pour des raisons de méventes et ont soufferts ultérieurement des feux de brousse. On observe l'émergence ou la régénération de quelques plantations de cacaoyers sous ombrage dans les zones de Gamboula et Nassolé. Des commerçants camerounais viennent acheter les fèves dans la région.

5.3.1. Reconstruire l'économie agricole du pays

La question est donc de savoir comment désormais reconstruire au plus vite l'économie agricole du pays et faire en sorte que les populations rurales et urbaines puissent **en toute quiétude passer progressivement d'une situation d'assistanat humanitaire à celle de producteurs actifs** capables d'assurer par eux-mêmes un cadre de vie correct avec des niveaux de revenus décents.

Il conviendra de faire en sorte que les populations rurales et urbaines puissent garantir au plus vite leur propre **sécurité alimentaire**, avec l'assurance de pouvoir disposer en permanence d'une **nourriture abondante, diversifiée et équilibrée** : glucides, protéines, vitamines, minéraux, fibres, antioxydants, etc.

Il apparaît notamment urgent de pouvoir procurer des **emplois productifs, rémunérateurs et attractifs**, à la jeunesse désœuvrée qui s'avère de ce fait susceptible d'être aisément enrôlée dans des milices de diverses obédiences. Les travaux à haute intensité de main-d'œuvre et la rémunération monétaire des travailleurs ainsi engagés sur les chantiers (*cash for work*) semblent bien répondre à cet objectif. Mais il conviendra néanmoins de **veiller à ce que les travaux ainsi entrepris soient immédiatement profitables pour le plus grand nombre de personnes** (par exemple la confection de pistes rurales destinées à favoriser les transports intra régionaux) **et que le montant du salaire versé aux travailleurs²⁴ ne dissuade pas ces derniers de réaliser les travaux agricoles les plus urgents**. Le coût d'opportunité de la force de travail engagée sur les chantiers à haute intensité de main-d'œuvre peut en effet s'avérer épisodiquement très élevés lorsque son emploi se manifeste par un retard dans les semis ou une absence de désherbage, avec des conséquences dramatiques sur les rendements des cultures.

En ce qui concerne les systèmes de production agricole, il importera de promouvoir préférentiellement les techniques susceptibles d'accroître conjointement les rendements à l'hectare, les surfaces cultivées par actif et la productivité du travail, avec pour objectif d'accroître les volumes produits et les revenus par actif agricole. Il importera en fait d'accroître la rémunération du travail agricole, via des techniques qui permettront d'accroître la productivité par actif au travail, en allégeant notamment les périodes de pointe de travail, mais **sans remplacer prématurément la main d'œuvre agricole par des machines, au risque, sinon d'accélérer l'exode rural et d'accroître encore davantage l'insécurité**. On évitera par exemple l'importation coûteuse de tracteurs équipés de charrues multi-socs (ou multi-disques) dont l'utilisation impliquerait inévitablement un essouchement total des parcelles et entraînerait des risques accrus d'érosion et de dégradation des sols. Avec sans doute aussi un abandon précoce du matériel au moindre incident technique.

²⁴ Il semble actuellement osciller autour de 3 dollars US par jour

Les systèmes de production agricole à favoriser ou à promouvoir dès maintenant devront assurer **un développement rural tout à la fois plus résilient et durable**. Il faudra faire en sorte que ces systèmes de production soient diversifiés, afin de pouvoir sécuriser les revenus paysans en “ne mettant pas tous les œufs dans le même panier”, et capables de ne pas mettre en péril les potentialités productives (la “fertilité”) des agroécosystèmes sur le long terme. Ainsi conviendra-t-il d’éviter au maximum les formes d’agriculture les plus susceptibles d’accroître le surpâturage, l’érosion et le lessivage des sols, la prolifération d’agents pathogènes et d’espèces invasives, etc.

En vue d’assurer durablement la pacification au sein du pays et de redonner espoir aux diverses couches sociales ayant été plus ou moins directement engagées dans les récents conflits, il convient d’envisager d’ores et déjà des formes de développement agricole et rural **équitable** qui puissent satisfaire conjointement les intérêts à long terme des différentes parties prenantes : agriculteurs et éleveurs, commerçants et consommateurs, etc.

Du fait de l’enclavement du pays, il serait vain d’envisager la mise en œuvre immédiate de systèmes de production destinés à l’exportation de produits pondéreux et périssables pour lesquels le pays ne dispose d’aucun avantage comparatif sur les marchés mondiaux du fait de coûts de transport jusqu’aux ports maritimes particulièrement élevés. La nation centrafricaine aurait plutôt intérêt à envisager le développement des systèmes de production agricole vivriers les plus à même de permettre une **substitution rapide de produits alimentaires importés** dont l’acheminement jusqu’au pays s’avère très onéreux : huiles, œufs, poulets, riz, maïs, légumes, bananes, tourteaux, etc.

Dans le strict court terme, il convient de favoriser le développement de **systèmes de production agricole familiaux de relativement petite envergure et à rentabilité immédiate**, de façon à ce que les familles paysannes puissent à la fois très vite satisfaire leurs besoins de première nécessité et commencer à investir dans des ateliers de production un peu plus exigeants en capital. Priorité devrait donc être accordée au maraîchage et aux tout petits élevages (basses-cours, poulets de chair, poules pondeuses, apiculture, insectes, escargots, poissons, etc.).

Les petits élevages de lapins, volailles, chenilles et même poissons, semblent pouvoir être assez aisément pratiqués en ville sans nécessiter de gros investissements initiaux. Un éleveur de poules pondeuses qui avait dû se réfugier brutalement à Bangui nous a indiqué la rapidité avec laquelle il est parvenu tout d’abord à élever des lapins alimentés exclusivement à l’herbe coupée pour installer ensuite un petit atelier de poulets de chair qui lui a fourni les revenus suffisants pour établir ultérieurement un élevage de poules pondeuses. Cette histoire couronnée de succès montre que moyennant une certaine technicité, il apparaît possible, pour des familles modestes, d’accumuler assez rapidement un petit capital productif grâce à de petits ateliers d’élevage dont la rentabilité paraît aujourd’hui rapidement assurée.

Mais la multiplication de tels petits élevages aux abords de Berbérati pourrait assez vite se heurter à un manque de grains (maïs, sorgho et protéagineux) et de tourteaux (sésame, arachide, etc.) pour l'alimentation des monogastriques (volailles et porcins). Ces animaux sont surtout alimentés pour l'instant avec des drèches de la brasserie, des tourteaux d'arachide ou de sésame, de la farine de sang séché, des os calcinés, et quelques autres sous-produits d'activités en déclin. Mais du fait des événements récents et de la difficulté qui en résulte pour l'approvisionnement en bovins des quelques petits abattoirs, il est à craindre que ces ingrédients ne parviennent pas à fournir la nourriture nécessaire à un nombre accru de petits élevages urbains et péri-urbains. Il conviendrait donc d'**encourager assez vite la production péri-urbaine de céréales et de légumineuses aux abords des centres urbains**.

Des problèmes relativement similaires sont observés avec la pisciculture, activité pour laquelle l'approvisionnement en aliments pour poissons semble être ici aussi le principal facteur limitant. Il peut être envisagé de les alimenter pour une part avec les fientes de volailles élevées dans des poulaillers sur pilotis. Mais ces fientes pourraient alors manquer pour les activités maraîchères et il conviendrait de toute façon de pouvoir préalablement nourrir correctement les volailles en question. D'où l'impérieuse nécessité d'encourager la production d'aliments pour animaux en milieu péri-urbain.

L'extension des surfaces cultivées en légumineuses capables de fournir des protéines et de fertiliser les sols en azote par la voie biologique paraît incontournable dans un pays enclavé où l'importation d'engrais azotés fabriqués au prix d'une forte consommation en énergie fossile restera toujours très coûteuse. De telles cultures de légumineuses destinées à l'alimentation animale ou humaine (soja principalement) sont déjà largement pratiquées au Cameroun dans des conditions agro-écologiques similaires. Mais elles semblent encore plutôt méconnues en République centrafricaine. Plusieurs agriculteurs²⁵ de la région nous ont signalé cependant qu'il était possible de cultiver du **soja** (dont le pays est actuellement fortement importateur). Le soja aurait même donné de très bons résultats au village du kilomètre 40. Introduit par l'ONG ICDI, il peut être cultivé lors des deux cycles de cultures et n'exige pas un travail exagéré : deux sarclages et l'arrachage de la plante à la récolte comme pour l'arachide.

Des emplois devront sans doute aussi être créés non pas seulement dans l'agriculture et l'élevage mais aussi dans la fabrication ou la **réparation des outils** et dans la **première transformation des produits agricoles et alimentaires** : petites huileries et savonneries, unités de décortilage, moulins, abattoirs, tanneries, petites entreprises de transport en charrettes attelées, petites fabriques d'aliments pour animaux, etc.

²⁵ Ces agriculteurs de la région de Berbérati nous ont dit aussi avoir déjà utilisé des graines de soja triturrées pour la confection d'un mélange avec de la pâte d'arachide destiné à leur propre consommation familiale.

5.3.2. Les cultures maraîchères et les centres de production de semences

Plusieurs organisations non gouvernementales (Croix rouge française, Première urgence, etc.) œuvrent à la mise en place de périmètres maraîchers aux abords des centres urbains (Bangui, Berbérati, Bozoum) et dans certains bas-fonds particulièrement propices aux cultures légumières. Ce choix est particulièrement judicieux dans la mesure où le maraîchage est une activité qui permet à la fois de créer des emplois pour des populations désœuvrées, d'assurer des revenus rapides et échelonnés et de fournir une alimentation complémentaire à la seule consommation de produits dérivés du manioc dont on connaît les insuffisances en vitamines et minéraux.

Mais les kits de semences octroyées de toute urgence aux familles paysannes ne s'avèrent pas toujours adaptées aux diverses situations agro-écologiques et il apparaît donc **nécessaire de mettre d'ores et déjà en place des interventions destinées à favoriser la sélection et la production *in situ* de semences tolérantes à la présence d'insectes ravageurs et d'agents pathogènes locaux**. Une telle sélection "massale" qui consiste à choisir directement les semences d'après l'observation du comportement et des performances des plants dont elles sont issues est à même de favoriser progressivement l'émergence de variétés de légumes adaptées aux conditions locales n'exigeant pas un recours exagéré de produits pesticides. Elle peut être aussi aisément réalisée avec les céréales (maïs, sorgho) et les légumineuses (haricots, niébé, soja, etc.).

Vu le coût actuel des intrants importés, le maraîchage doit éviter, autant que possible, le recours aux engrais de synthèse et produits phytosanitaires (herbicides, fongicides insecticides, etc.). Ce qui plaide en faveur de l'emploi de fumures organiques (composts, fientes de volailles, crottes de chèvres, etc.), de la mise en place de systèmes de cultures associées contribuant à neutraliser la prolifération des insectes ravageurs et des agents pathogènes (champignons et virus), de l'intégration de légumineuses fixatrices d'azote dans les rotations et les associations de cultures, et de l'embocagement des sites de cultures maraîchères pour créer des habitats écologiques propices à l'apparition d'insectes auxiliaires.

L'exhaure de l'eau pour l'irrigation des cultures en zones sèches est une tâche particulièrement pénible et exigeante en temps de travail. Il conviendrait de l'alléger au plus vite en équipant les puits de systèmes à poulies ou à balanciers (du type *chadouf*), car le temps ainsi gagné pourrait être utilement employé à d'autres travaux directement productifs, tels que le désherbage. De même en ce qui concerne le transport des légumes récoltés sur la tête des femmes ou dans des brouettes de type "pousse-pousse" : l'emploi de charrettes attelées détenues par les groupements de producteurs ou dont les services de charroi seront rendus par de petites entreprises privées devra donc être envisagé dans des délais pas trop lointains.

5.3.3. Vers une plus grande association agriculture – élevage

Le retour des éleveurs de zébus dans la région de Berbérati, à peine amorcé dans la zone située à l'ouest de Nassolé, suscite d'ores et déjà quelques inquiétudes chez certains agriculteurs qui craignent les dégâts que pourraient occasionner les troupeaux aux cultures. Mais ce retour peut être néanmoins d'une grande utilité pour les agriculteurs qui éprouvent des difficultés à fertiliser leurs terrains par d'autres moyens que la mise en jachère de ces derniers. Les producteurs maraîchers qui avaient autrefois accès gratuitement aux bouses déposées dans le parc à bétail de l'abattoir de Berbérati sont désormais contraints de les acheter pour fertiliser leurs parcelles de légumes. De même en est-il aussi pour les éleveurs d'escargots. Les excréments animaux sont devenus des marchandises de grande valeur aux abords immédiats de Berbérati.

Dans les champs vivriers situés sur les sols ferrallitiques, le maintien d'un taux d'humus convenable au moyen de la fertilisation organique est un préalable incontournable à l'emploi éventuel d'engrais de synthèse. **Les agriculteurs ont donc intérêt à pouvoir côtoyer des éleveurs** pour disposer de fertilisants organiques et les éleveurs de bovins ont intérêt quant à eux à ce que les agriculteurs puissent ainsi reproduire la fertilité des sols sur des parcelles de moins en moins dispersées et libérer progressivement des espaces pastoraux d'un seul tenant, moins "mités" par l'agriculture d'abattis-brûlis.

Afin de **favoriser le retour des éleveurs de bovins** dans les savanes arborées situées non loin des villages d'agriculteurs sédentaires tout en évitant les dégâts occasionnés aux cultures par les troupeaux, on veillera à ce que l'extension des surfaces mises en culture aille de pair avec **un moindre éparpillement des parcelles cultivées** dans l'espace pastoral. Il conviendrait donc d'éviter progressivement la dispersion de parcelles soumises à l'agriculture sur abattis-brûlis avec des périodes de friches ("jachères") de longue durée afin de pouvoir ainsi libérer des terres d'un seul tenant pour le parcours des animaux, tout en assurant la reproduction de la fertilité des terrains cultivés.

Ce qui suppose que les agriculteurs puissent peu à peu assurer le maintien de la fertilité des sols par d'autres voies que le seul retour périodique à la friche ("jachère"). L'objectif serait de **parvenir progressivement à une relative séparation des terroirs cultivés (*ager*) et des aires pastorales (*saltus*)**, en assurant néanmoins la reproduction de la fertilité des parcelles plus fréquemment mises en cultures par le transfert de matières organiques (bouses, "terre de parcs") en provenance des terres de parcours, à l'image de qui a été réalisé au cours des trente dernières années dans le sud du Mali. Le fait de maintenir à distances les parcelles cultivées et les terres de parcours permet d'éviter bien des dégâts sur les cultures durant la journée, mais force est néanmoins de reconnaître qu'**une séparation trop stricte des espaces agricoles et pastoraux peut s'avérer finalement contre-productive, avec des fourrages sous-exploités sur les terres laissées en jachère dans les zones agricoles et des déjections**

animales sous-utilisées car trop distantes des parcelles cultivées et difficiles à transporter.

Dans les environs de Berbérati où ont été autrefois délimitées des zones d'élevage relativement éloignées des espaces soumis à l'agriculture d'abattis-brûlis, les éleveurs n'ont jamais pris soin de parquer leurs troupeaux de bovins dans des enclos pendant la nuit. Les animaux avaient coutume de rejoindre spontanément les abords des campements d'éleveurs au crépuscule. Mais avec cependant parfois de gros dégâts occasionnés aux cultures lors d'inopportunes divagations nocturnes. Et la quasi-impossibilité pour les cultivateurs de gratter les bouses sur de vastes espaces non enclos pour les besoins de la fertilisation organique.

D'où le fait que des agriculteurs aient été fréquemment tentés de défricher leurs parcelles dans les zones pastorales, à proximité des campements, pour y mettre à profit l'accumulation d'excréments. Ce qui fut souvent interprété par les éleveurs comme une pure et simple "provocation" : un prétexte pour demander une indemnisation dans le cas où les animaux piétineraient les cultures ! Ici encore, la séparation trop rigide des espaces agricoles et pastoraux se révèle relativement contre-productive : bouses sous-utilisées pour la fertilisation des cultures et trop d'herbes sous-pâturées sur les "jachères" de la zone agricole, qui une fois lignifiées en saison sèche, deviennent propices à de violents feux de brousse et de brulis destructeurs sur les parcelles de manioc.

À quoi s'ajoute aussi le fait que de retour tous les soirs aux abords des campements d'éleveurs, les troupeaux tendent à y propager "l'herbe du Laos" (*Chromolonea odorata*), avec pour effet d'y faire de l'ombrage et d'y empêcher la repousses des herbes²⁶. Faute de pouvoir disposer de fourrages en quantité suffisante à proximité de leurs campements, les éleveurs sont alors contraints de déplacer régulièrement ces derniers, tous les 5 à 10 ans, vers des zones plus herbacées. La solution ne pourrait-elle pas consister à autoriser les agriculteurs à défricher leurs parcelles dans les endroits pourvus de bouses qui viennent d'être désertés par les éleveurs, et, ce faisant, d'enrayer la prolifération de "l'herbe du Laos" pour le plus grand plaisir des éleveurs, quitte à autoriser ceux-ci à conduire épisodiquement leurs troupeaux dans la journée sur les terrains laissés momentanément en friche par les agriculteurs ?

L'évolution des systèmes agraires vers une plus grande association agriculture - élevage avec une démarcation formelle des terres de parcours et des espaces cultivés ne pourra sans doute qu'être progressive et devra donc surtout prendre des formes diverses en tenant compte des spécificités de chacune des conditions locales. Elle n'en est pas moins sûrement **la seule voie possible pour une réconciliation et une cohabitation durables entre agriculteurs et**

²⁶ L'herbe du Laos est, pour les agriculteurs, un bon indicateur de retour de la fertilité des sols. Sa présence abondante, après cinq années de jachère, témoigne du fait qu'il est de nouveau possible d'obtenir des rendements équivalents à ceux obtenus après une défriche en zone forestière, suite à un travail bien plus rapide et moins pénible. Elle constitue aussi un excellent pare-feu, du fait de rester verte en saison sèche, et peut donc contribuer à éviter l'extension inconsidérée des feux de brousse.

éleveurs, car les deux parties y ont de fait objectivement intérêt : fertilisation organique des parcelles avant d'être remises en culture permettant une succession culturale de plus longue durée et une moindre durée des "jachères", plus faible dispersion des terres cultivées dans les aires pastorales, pleine utilisation des fourrages disponibles sur les terres laissées provisoirement en friche ("jachère"), éradication de "l'herbe du Laos" lors du défrichement des parcelles par les agriculteurs, etc.

Cette plus grande association agriculture - élevage peut de fait constituer une véritable solution "gagnant - gagnant" avec de moindres risques de causer des dégâts aux cultures par les troupeaux des éleveurs et un accès plus facile aux déjections animales pour les agriculteurs soucieux de fertiliser leurs parcelles cultivées par ces matières organiques. S'il est vrai que ce processus d'association accrue entre élevage et agriculture nécessitera à chaque fois une négociation préalable entre les deux parties et de la constance dans les modalités de mise en œuvre, il n'en reste moins urgent de l'amorcer au plus vite, avec d'ores et déjà une perspective d'avenir enviable pour les deux parties.

5.4. Compte rendu de l'atelier de Gamboula mercredi 25 janvier 2017

L'atelier de dialogue local d'une journée organisé à Gamboula, présidé par Mme la Préfète de la Mambere Kadei. Au-delà des ministères techniques de l'agriculture et de l'élevage impliqués dans la préparation, ce sont donc les autorités préfectorales et locales qui ont pleinement pris part à cette rencontre réunissant plus de 70 personnes. Dans ce cadre étaient conviés et présents des représentants des éleveurs, des agriculteurs, des maires, des services déconcentrés de l'Etat, des chefs coutumiers, de la société civile, et des leaders religieux. Le député de Berberati était également présent, ainsi que des ONG internationales (la Croix Rouge Française et Première urgence internationale), ainsi que la MINUSCA (bureaux de Berberati). Les participants venaient de Berberati, Nassolé, Gamboula, Dilapoko et Kentzou (Voir liste des participants en annexe). Il était modéré par le directeur du Centre d'expérimentation et de formation Agricole (CEFA) de Gamboula, Benoit Zangao-Dila.

L'atelier visait à échanger autour de deux grands axes de dialogue :

1. Visions de l'évolution des relations entre agriculteurs et éleveurs (avant/après la crise)
2. Contributions des acteurs institutionnels, des chefs coutumiers, et de la société civile au dialogue entre agriculteurs et éleveurs.

Chaque axe de dialogue était introduit par une courte synthèse du diagnostic mené par l'équipe, puis organisé autour de sous-questions, et l'idée était de permettre l'expression des uns et des autres, afin de pouvoir arriver à des recommandations partagées sur chacun des points traités.

1. Visions de l'évolution des relations entre agriculteurs et éleveurs.

Q1 : Comment vous, agriculteurs et éleveurs, voyez les opportunités de reconstructions des liens ? Quelles visions développer pour renforcer les dynamiques du vivre ensemble ?

Les uns et les autres ont exprimé des craintes importantes quant aux conditions de sécurité liées au banditisme. Certaines personnes ont également exprimé leur peur des éleveurs « qui viennent de loin » (grands transhumants venus du Cameroun, voir du Tchad). Un appel fort au gouvernement a été fait dans ce domaine afin de renforcer les forces de sécurité sur le terrain. Le rôle du Maire et des chefs de groupe a également été affirmé, pour travailler avec la jeunesse et éviter ses dérives. Pour les uns et les autres, il n'y a pas vraiment de problèmes entre les communautés d'éleveurs et d'agriculteurs, le problème réside surtout dans ce banditisme.

Les échanges ont également tourné autour de la question de l'occupation des terres. Dans ce domaine, et pour limiter les risques de conflits, le rôle des autorités coutumières a été

clairement réaffirmé, puisque ce sont eux qui peuvent attribuer des terres libres aux éleveurs de retour.

Les agriculteurs ont insisté sur la nécessité du dédommagement, en cas de dégâts champêtres. Les éleveurs se sont engagés à éviter la divagation des animaux, et se sont dits conscients des conséquences pour les agriculteurs des dégâts dans leurs champs.

Le rôle des ardo a été réaffirmé pour sensibiliser les éleveurs sur le retour, pour éviter les litiges et les dégâts sur les champs.

Les uns et les autres ont insisté aussi sur le fait d'essayer de régler les litiges avant tout à l'amiable, et de ne pas sauter les étapes de base pour régler les problèmes : chefs de village, puis si besoin l'ACDA et l'ANDE.

Q2. Quel intérêt voyez-vous pour travailler ensemble sur la gestion de l'espace ?

Les participants ont rappelé en préalable que le territoire est vaste et que beaucoup de zones de pâturage sont aujourd'hui à l'abandon. Les éleveurs craignent encore d'y aller à cause de l'insécurité (*zarguina* et AB), ce qui fait que, malgré l'étendue des espaces, les communautés se retrouvent tous au même endroit, sur des zones limitées. Certains ont fait part d'une concentration des populations autour des villes, et de la nécessité de désengorger ces zones (notamment le secteur de Gamboula).

Certains participants estiment que la séparation des zones permet d'éviter les conflits. La création de communes d'élevage a également été évoquée, comme outil de réconciliation.

D'autres indiquent que la séparation stricte de zones est difficile, compte tenu notamment de l'éparpillement des parcelles (lié en particulier dans la région de Gamboula à la culture du Tabac). Il faut donc qu'éleveurs et agriculteurs s'entendent entre eux pour pouvoir vivre ensemble.

Certains participants ont exprimé le souhait de relancer l'agro-pastoralisme. Pour cela, ils ont exprimé le souhait de disposer de semences fourragères.

La plateforme de la paix à Berberati a exprimé l'idée de mieux associer les deux espaces, en insistant sur les intérêts communs des communautés : les agriculteurs ayant besoin de fumure, alors que l'éleveur a besoin de légumes et de céréales pour se nourrir.

Q3. Comment répondre aux attentes des jeunes des milieux agricoles et pastoraux en termes de nouveaux métiers ?

Le constat a été fait que les jeunes sont poussés vers le banditisme par manque de travail, et par l'accès à la drogue. Tout le monde s'accorde sur la nécessité d'agir pour lutter contre ce phénomène. Les solutions envisagées sont diverses :

- Certains revendiquent la nécessité de renforcer les jeunes auto-défenses, de les former, de leur donner un statut, afin qu'ils puissent efficacement défendre les villages.
- D'autres insistent sur le développement de centres de formation, notamment dans l'agriculture et l'élevage, mais aussi à de nouveaux métiers (menuiserie, mécanique...). Le Centre de formation de Gamboula a été cité en exemple, pour le développement de modèle innovant et attractif pour les jeunes.

Cet échange a été l'occasion de l'expression d'un sentiment d'impunité, lié au dysfonctionnement du système judiciaire.

Recommandations :

Les rapporteurs ont ensuite identifié les recommandations principales issues de ces échanges. On peut les synthétiser ainsi :

- L'entente est globalement revenue entre les communautés dans le secteur de Gamboula. Il serait nécessaire de l'élargir (volonté de certains acteurs qui développent ses travaux plus au nord, dans la zone au sud de Bouar). Il faut aussi consolider les efforts visant à renforcer le dialogue de tous les acteurs afin de favoriser le retour et l'installation des éleveurs.
- Il est nécessaire de soutenir le dialogue local pour l'aménagement de l'espace, la mise en place de règles de gestion et de règlement des litiges à l'amiable.
- Compte tenu de la faiblesse des services de sécurité, tout le monde doit s'investir pour la surveillance et la sécurité. Pour contribuer à lutter contre l'impunité, il convient d'associer le corps judiciaire à ces échanges.
- Il est nécessaire de promouvoir le développement de nouveaux métiers pour les jeunes agriculteurs et éleveurs. Pour cela, il faut renforcer la formation, appuyer des innovations, et des nouveaux modèles de développement. Il faut aussi travailler sur la commercialisation des produits.

2. Contributions des acteurs institutionnels, des chefs coutumiers, et de la société civile au dialogue entre agriculteurs et éleveurs.

Q1. Quels rôles pouvez-vous jouer en faveur du développement post-conflit agriculteurs/éleveurs dans la zone ? Y'a-t-il des initiatives externes de coordination et de synergie ?

L'ANDE considère qu'elle a un rôle important en termes de sensibilisation avec les éleveurs.

Plusieurs participants ont exprimé l'existence de besoins importants de la société civile locale en formation, appui à la gestion, construction de plans d'action, élaboration de budget...

La représentante de l'OFCA de Nassolé a fait part d'une expérience qu'elle a menée pour reconstituer son groupement. Elle a insisté sur la nécessité de sensibiliser les gens pour qu'ils adhèrent à des groupements.

Des difficultés ont été exprimées pour la formalisation légale de groupements : difficultés à élaborer des statuts, règlements intérieurs, etc... Les groupements demeurent donc le plus souvent informels.

Madame la préfète a insisté sur la nécessité que les services techniques (ACDA et ANDE, puis affaires sociales) appuient les groupements dans leur processus de formalisation, avant de remonter aux services préfectoraux pour l'obtention du récépissé.

Q2. Quelles sont les attentes des agriculteurs et des éleveurs vis-à-vis des acteurs institutionnels, coutumiers et de la société civile ?

Les participants, surtout agriculteurs, ont exprimé essentiellement des besoins en formation. L'OFCA de Nassolé a également sollicité des appuis en traction animale pour faciliter le travail de labour en particulier.

Les éleveurs ont demandé fortement et principalement la sécurité. Des demandes d'aide alimentaire pour les éleveurs de retour ont également été exprimées. Certains ont également exprimé leur souhait de se mettre à cultiver, puisque beaucoup ont perdu l'ensemble de leurs bêtes. Les éleveurs ont vu au Cameroun des champs cultivés avec l'aide de la traction animale et de machines. Ils sont intéressés pour reproduire ce qu'ils ont vu.

Le député de Berberati a indiqué que selon lui, la priorité doit être de faciliter les transports et les déplacements, et donc de réhabiliter les routes et les ponts.

Les différentes communautés attendent aussi que les acteurs accompagnent et développent des mécanismes de dialogue et d'échanges.

Q3. Comment peut-on consolider les processus de dialogue amorcé aux niveaux local et préfectoral ? Quelles innovations pourraient être accompagnées en termes de dialogue ?

Les participants ont insisté sur la nécessité de renforcer le dialogue à la base, notamment à travers l'implication des chefs de village. Cela est déjà en cours dans le cadre des négociations pour accompagner le retour, en particulier à Dilapoko.

Les concertations doivent regrouper les différentes parties prenantes et les différentes communautés, elles doivent permettre l'expression des préoccupations de tous les acteurs.

Des concertations sectorielles pourraient aussi être envisagées, afin de prendre en compte l'avis des populations, sous la responsabilité du préfet ou des sous-préfets. Les services devraient ensuite veiller à prendre en compte les recommandations issues de ces

concertations. Le rôle de l'ACDA et de l'ANDE a également été cité pour animer des dialogues, notamment entre chefs de village, *ardo* et jeunes, afin d'éviter les conflits.

Pour cela, certains expriment la nécessité de sensibiliser et former les chefs de villages et les *ardo* afin qu'ils jouent pleinement leur rôle.

Le DR réconciliation nationale a également exprimé le besoin qu'il existe un lieu physique consacré au dialogue, à la discussion.

La préfète a également affirmé la nécessité de relancer les comités de paix, dans chaque village, quartier et groupement.

Q4. Comment construire une vision commune du développement local à court et moyen terme ?

Là encore, la relation entre *ardo* et chefs de village est apparue comme centrale.

La question du développement des infrastructures (ponts notamment), y compris par les populations elles-mêmes sans attendre forcément de l'aide extérieure, est également apparue comme un point clé pour permettre le développement économique de la zone.

Le développement de nouveaux métiers a également été un axe cité.

Recommandations :

Les recommandations suivantes sont issues de ces échanges :

- Le rôle essentiel de l'ACDA, l'ANDE, et les affaires sociales, dans l'appui technique, juridique et organisationnel aux groupements,
- La nécessité d'intensifier les échanges et le dialogue, y compris à travers la formation conjointe des chefs de groupe, *ardo* et comités de la paix, et en impliquant les jeunes
- Le souhait que soit mis en place un cadre de concertation entre les acteurs et les communautés,
- Le besoin d'appui aux réfugiés dans leur retour, d'orientation vers la culture, d'aide alimentaire et de reconstitution du cheptel
- L'impératif de planification et d'intensification de l'aménagement des axes pour favoriser la sécurité et améliorer la commercialisation des produits locaux.